Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

États financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 1996 et Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Assemblée générale Documents officiels • Cinquante-deuxième session Supplément No 5E (A/52/5/Add.5)



Nations Unies • New York, 1997

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIÈRES

				<u>Paragraphes</u>	Page
LETTRE	S D'E	ENVO:	I		vi
I.	RAPP	PORT	DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	1 - 124	1
	A.	Int	roduction	1 - 17	1
		1.	Recommandations antérieures qui ne sont pas pleinement appliquées	8 - 9	1
		2.	Résumé des principales recommandations	10	2
		3.	Résumé des conclusions	11 - 17	3
	В.	État	s financiers	18 ~ 45	4
		Norn	mes comptables du système des Nations Unies .	18 - 45	4
	c.	Gest	ion	46 - 124	10
		1.	Gestion des programmes	46 - 74	10
		2.	Achats	75 - 78	16
		3.	Gestion des ressources humaines	79 - 101	17
		4.	Gestion des biens	102 - 115	20
		5.	Voyages	116 - 117	22
		6.	Vérification interne des comptes	118 - 122	23
	1	7.	Cas de fraude et de présomptions de fraude .	123	24
	i	8.	Remerciements	124	24
Annexe					25
II.	OPIN	ION	DES COMMISSAIRES AUX COMPTES		33
III.			ON DES RESPONSABILITÉS DU HAUT COMMISSAIRE		2.4

TABLE DES MATIÈRES (<u>suite</u>)

			<u>Page</u>
IV.	ÉTATS FINAN	CIERS DE L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1996	35
	NOTES EXPLI	CATIVES	37
		Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) activités	37
	2. Résumé	des grands principes comptables et financiers	37
		ations de la pratique comptable : stock pour les ons d'urgence	41
		es recettes et dépenses et évolution des réserves soldes (état I et annexe)	42
		l'actif, du passif, des réserves et des soldes I et annexe)	42
	<u>État I</u> .	Recettes et dépenses et évolution des réserves et des soldes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996 — ensemble des fonds	45
		Annexe à l'état I. Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)	46
	<u>État II</u> .	Actif, passif, réserves et soldes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996 — ensemble des fonds	50
		Annexe à l'état II. Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)	51
	<u>État III</u> .	Mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996	54
	<u>Tableaux</u>		
	Tableau 1.	Contributions pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996 — Contributions de gouvernements, contributions intergouvernementales et contributions privées	56
	Tableau 2.	État, au 31 décembre 1996, des contributions non acquittées afférentes à des années antérieures	81
	Tableau 3.	Programmes généraux : État, au 31 décembre 1996, des allocations et dépenses	84
	Tableau 4.	Comptes spéciaux : état, au 31 décembre 1996, des	92

TABLE DES MATIÈRES (<u>suite</u>)

		Page
Tableau 5.	Programmes spéciaux, y compris les fonds d'affectation spéciale : état, au 31 décembre 1996, des fonds disponibles	94
Tableau 6.	État, au 31 décembre 1996, des projets d'exercice antérieurs financés par tous les fonds	97
Tableau 7.	Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur	103
Tableau 8.	Dépôts à vue et à terme au 31 décembre 1996	104
Tableau 9.	Dépôts à vue et à terme, 1992-1996	105
Tableau 10.	Avoirs en monnaies non convertibles au 31 décembre 1996	106
Appendice.	Dons extrabudgétaires en nature en 1996	107

LETTRES D'ENVOI

Le 28 février 1997

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement financier applicable aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, j'ai l'honneur de vous transmettre les comptes de l'année 1996, certifiés exacts et approuvés conformément au paragraphe 11.4 dudit règlement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

(<u>Signé</u>) Sadako OGATA

Monsieur le Président du Comité des commissaires aux comptes Organisation des Nations Unies New York Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers, au 31 décembre 1996, concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces états, communiqués par le Haut Commissaire, ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes et sont accompagnés de l'opinion du Comité.

Vous trouverez également ci-joint le rapport du Comité sur lesdits comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,

Président du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) John BOURN

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies New York

 ! .	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		

I. RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

A. Introduction

- 1. Conformément au paragraphe 22 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'année terminée le 31 décembre 1996 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement et conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les normes en question exigent que le Comité organise et mène la vérification des comptes de manière à s'assurer, avec un degré raisonnable de certitude, qu'il n'y a pas d'erreur importante dans les états financiers.
- 2. Les vérificateurs ont effectué un examen général des systèmes financiers et des contrôles internes et procédé aux vérifications des écritures comptables et autres pièces justificatives qu'ils ont jugées nécessaires pour se forger une opinion sur les états financiers.
- 3. La vérification a été effectuée au siège du HCR à Genève et dans les bureaux extérieurs suivants : Géorgie, Guinée, Kenya, Libéria, Mexique, Soudan et Thaïlande.
- 4. Outre qu'il a vérifié les comptes et les opérations financières, le Comité a examiné, comme l'article 12.5 du Règlement financier de l'ONU l'y autorise, les contrôles exercés par le HCR sur ses partenaires opérationnels en ce qui concerne la gestion des programmes, la gestion financière et le contrôle des stocks. Il a également examiné l'efficacité du système d'achat adopté par le siège et les bureaux extérieurs du HCR, ainsi que la gestion financière et la gestion des ressources humaines.
- 5. Comme les années précédentes, le Comité a fait part à l'Administration des conclusions des vérifications particulières, dans des lettres contenant ses conclusions et recommandations détaillées.
- 6. Les principales conclusions et recommandations du Comité sont résumées ci-après, dans les paragraphes 10 à 17. Les constatations des vérificateurs sont exposées en détail aux paragraphes 18 à 123.
- 7. Le rapport aborde des questions qui, de l'avis du Comité, méritent d'être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Toutes les observations présentées dans ce rapport ont été communiquées au HCR. Celui-ci a confirmé les éléments sur lesquels se fondent les conclusions et observations du Comité : il a fourni les explications demandées et répondu aux questions qui lui ont été posées. Le rapport comporte deux parties ayant trait l'une à la vérification des comptes, l'autre à la gestion.

1. Recommandations antérieures qui ne sont pas pleinement appliquées

8. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale en date du 3 avril 1997, le Comité indique séparément ci-dessous les recommandations qui n'ont pas été pleinement appliquées par le HCR. Les années

indiquées (à partir de 1993) renvoient à l'année au cours de laquelle les recommandations ont été formulées par le Comité :

- a) Évaluer la capacité des partenaires opérationnels de mettre en oeuvre des projets de grande envergure (1993, 1994 et 1995) (voir par. 66);
- b) S'assurer que les bureaux extérieurs et les partenaires opérationnels présentent en temps opportun les rapports de suivi des projets et des sous-projets (1994 et 1995) (voir par. 68 et 69);
- c) Revoir la décision concernant l'élaboration de plans de travail pour certains projets et le mode de présentation du programme de travail (1994 et 1995) (voir par. 59 et 60);
- d) S'assurer que les partenaires opérationnels tiennent des comptes distincts pour les fonds du HCR (1994 et 1995) (voir par. 64).
- 9. Le Comité a examiné les mesures prises par le HCR pour appliquer les recommandations formulées dans son rapport pour 1995. Le détail des mesures prises et les observations y relatives du Comité figurent dans l'annexe au présent rapport.

2. Résumé des principales recommandations

10. Le Comité recommande d'adopter les mesures ci-après, qui sont présentées par ordre de priorité :

Gestion financière

- a) Le HCR devrait veiller à ce que les partenaires opérationnels présentent les attestations de vérification des comptes dans un délai suffisamment court pour que l'Administration soit assurée de la régularité, de la conformité et de la justesse des dépenses qu'ils ont engagées et qui figurent dans les états financiers (voir par. 26);
- b) L'Administration du HCR devrait revoir d'urgence le système actuel de comptabilisation des dépenses des partenaires opérationnels. Elle devrait également veiller à recevoir de ses partenaires tous les rapports financiers en souffrance et, après vérification, à utiliser ceux-ci pour solder le compte d'attente dans le système d'information administrative et de gestion (voir par. 28);
- c) Le HCR devrait s'attacher davantage à examiner et annuler rapidement les engagements qui ne sont plus nécessaires (voir par. 39);

Gestion des programmes

- d) Les dépenses d'exécution des programmes et les dépenses d'appui administratif inscrites au budget des différents programmes de pays devraient être revues, et des normes devraient être établies (voir par. 50);
- e) Les objectifs des projets devraient être clairement définis et quantifiés afin qu'il y ait une bonne adéquation entre ces objectifs et les ressources et que les partenaires aient une idée claire des buts à atteindre à la fin de la période considérée (voir par. 53);

- f) En attendant la mise en place du nouveau système de gestion des opérations, l'élaboration des plans de travail devrait être renforcée et mieux adaptée aux différents programmes, et des indicateurs de performance adéquats devraient être utilisés (voir par. 61);
- g) Les descriptifs de sous-projet devraient être plus précis, la nature de l'assistance et les responsabilités des partenaires opérationnels étant clairement indiquées, et ils devraient contenir des indicateurs de performance utilisables pour le suivi (voir par. 58);
- h) L'Administrateur devrait redoubler d'efforts pour obtenir les rapports de suivi des projets (voir par. 70);
- i) Le HCR devrait mettre en place des procédures garantissant que les programmes à impact rapide donnent des résultats dans les délais souhaités (voir par. 74);

<u>Achats</u>

j) Le HCR devrait poursuivre les progrès déjà réalisés pour ce qui est d'obtenir des bureaux extérieurs qu'ils communiquent des plans d'achats annuels, et ce, en incitant encore plus de bureaux extérieurs à en établir (voir par. 76);

Gestion des ressources humaines

- k) L'Administration devrait adresser à tous les bureaux extérieurs et aux services demandeurs du siège des directives sur la nécessité de définir les mandats des consultants de manière plus précise et en fonction de résultats, et d'y faire figurer des objectifs, des critères quantitatifs et des dates de livraison de produits réalisables et mesurables (voir par. 85);
- Le HCR devrait, dans le cadre de ses plans de décentralisation, veiller à tenir un fichier central actualisé (voir par. 90);

Gestion des biens

- m) Le système MINDER devrait être perfectionné plus avant afin de permettre le transfert électronique des données du système de gestion des achats au système de gestion des biens (voir par. 107);
- n) L'inventaire physique de tous les biens, y compris ceux qui ne sont pas enregistrés dans le système, devrait être mené à bien dans les meilleurs délais (voir par. 113).

3. Résumé des conclusions

Gestion financière

11. Les partenaires opérationnels ont certes commencé à présenter des attestations de vérification des comptes après que le HCR a entrepris un processus de présélection et de réclamations desdites attestations auprès de ces partenaires, mais des attestions n'ont pas été reçues pour les dépenses engagées en 1996. La pratique du HCR qui consiste à inscrire les avances aux partenaires opérationnels comme des dépenses au titre du programme au moment où l'avance est consentie n'assure pas une totale transparence (voir par. 25 à 27).

12. Le Comité a relevé dans les états financiers un certain nombre de cas de non-respect des normes comptables du système des Nations Unies. C'est ainsi qu'un montant de 14,9 millions de dollars a été inscrit comme recettes pour 1996 alors qu'il se rapportait à des exercices futurs. En ce qui concerne les autres questions financières, le Comité a noté qu'une part importante (75 %) des engagements non réglés n'était annulée que vers la fin de l'année, empêchant ainsi d'utiliser les fonds correspondants pour d'autres projets (voir par. 19, 34 et 38).

Gestion des programmes

- 13. Aucune norme n'a été établie en ce qui concerne les taux des dépenses d'appui administratif par rapport aux dépenses d'exécution des programmes, si bien que ces taux ont varié en 1996 entre 32 % et 48 % de l'ensemble du budget-programme. Il y a eu des cas de retard dans la signature d'accords subsidiaires entre les bureaux extérieurs et les partenaires opérationnels et, dans de nombreux cas, les plans de travail n'ont pas été établis. Des rapports de suivi des projets soit n'ont pas été reçus, soit l'ont été très tardivement (voir par. 46, 60, 62, 68 et 69).
- 14. Les programmes à impact rapide n'ont pas donné les résultats escomptés (voir par. 73).

Achats

15. Le Comité a relevé une amélioration en ce qui concerne la réception de plans d'achats annuels (voir par. 75).

Consultants

16. Les compétences disponibles au sein du HCR n'ont pas été systématiquement examinées avant le recours à des consultants. Les mandants des consultants n'étaient pas énoncés clairement, des consultants ont été engagés après examen d'une seule candidature, et le fichier des consultants n'était la plupart du temps pas utilisé. Il y a eu des cas d'engagements répétés du même consultant et l'évaluation en fin de contrat était insuffisante (voir par. 80, 83, 86, 89, 95 et 97).

Gestion des biens

17. À cause de l'incompatibilité entre le système de gestion des achats et le système de gestion des biens, le système MINDER n'était pas en mesure de saisir automatiquement le détail des biens produits. L'inventaire physique des biens, tant au siège que dans les bureaux extérieurs, n'était toujours pas effectué (voir par. 106 et 112).

B. <u>États financiers</u>

Normes comptables du système des Nations Unies

18. L'Assemblée générale, dans sa décision 51/453 du 18 décembre 1996, a pris acte du rapport du Secrétaire général contenant les normes comptables du système des Nations Unies (A/51/523). Ces normes, qui ont été élaborées par le Comité administratif de coordination, comprennent des modèles de présentation des états financiers.

- 19. Le Comité a confirmé que les états financiers et les tableaux établis par le HCR sont en règle générale conformes aux normes comptables du système des Nations Unies, sauf en ce qui concerne la comptabilisation des biens durables, des provisions pour les prestations dues en fin de service, des contributions reçues d'avance, des ajustements au titre des dépenses afférentes aux exercices précédents, et la présentation des principes comptables.
- 20. S'agissant de la comptabilisation des biens durables, le Comité a observé que sur 131 bureaux extérieurs, 38 n'avaient pas été en mesure de comptabiliser leurs éléments d'actif selon le système de gestion des biens (MINDER). De ce fait, la valeur d'inventaire des biens détenus par le HCR n'était pas indiquée dans sa totalité. Aucune provision ne figurait dans les comptes pour couvrir les prestations dues en fin de service, et cet élément du passif n'était pas mentionné. Les contributions reçues d'avance figuraient par erreur dans la rubrique "Autres dettes", alors qu'elles devaient normalement être comptabilisées séparément.
- 21. Le Comité a noté qu'il aurait fallu tenir compte des ajustements au titre des dépenses afférentes aux exercices précédents, qui s'élevaient au total à 13 millions de dollars, avant de calculer le déficit net des recettes par rapport aux dépenses, et non après. Ainsi, par erreur, le déficit net est donc sous-estimé de 13 millions de dollars.
- 22. Le Comité avait recommandé dans son rapport pour 1995 que l'Administration définisse une présentation appropriée pour séparer les principes comptables des notes relatives aux comptes. Le Comité a noté que dans les états financiers pour 1996, le HCR n'avait pas clairement indiqué les grands principes comptables appliqués pour établir les états financiers, à distinguer des autres notes explicatives relatives aux comptes. L'Administration a reconnu qu'il lui fallait modifier l'ordre et la présentation des notes explicatives.

Attestations de vérification des comptes pour les dépenses engagées par les partenaires opérationnels

- 23. Dans son rapport pour 1995, le Comité avait recommandé que les comptes des partenaires opérationnels concernant les ressources du HCR soient régulièrement vérifiés par des vérificateurs indépendants et que les partenaires opérationnels présentent des attestations de vérification des comptes afin que l'on puisse s'assurer de l'exactitude et de la régularité de leurs dépenses.
- 24. Le tableau ci-après indique le nombre et la valeur des projets en cours d'exécution à la fin de 1995 pour lesquels aucune attestation de vérification des comptes n'avait été reçue en juin 1997.

Partenaire opérationnel	Nombre	Nombre de projets	Valeur (en millions de dollars ÉU.)	Montant pour lequel aucune attestation de vérification des comptes n'a été présentée
Organismes des Nations Unies	11	102	25,4	<u></u> *
Partenaires opérationnels gouvernementaux	154	269	130,0	111,7
ONG (locales/internationales)	471	1 051	342,7	121,9
Total	636	1 422	498,1	233,6

^{*} Le HCR estime que les états financiers vérifiés présentés par les partenaires opérationnels à l'Assemblée générale des Nations Unies ou aux comités exécutifs compétents constituent des attestations de vérification valables.

- En application de la recommandation du Comité, l'Administration a pris un certain nombre de dispositions pour obtenir les attestations de vérification Ainsi, à la fin de 1996, le HCR a demandé à tous ses partenaires opérationnels de présenter des attestations de vérification des comptes ou des états financiers annuels pour leurs activités de 1995. Le HCR a indiqué qu'au mois de juin 1997, il avait reçu des attestations portant sur 264,5 millions de dollars (soit 53,1 % du montant total) au titre des projets en cours d'exécution à la fin de 1995. Le HCR a indiqué que la qualité des rapports de vérification des comptes reçus et de la présentation des ressources fournies par le HCR variait d'un partenaire opérationnel à l'autre, mais que dans l'ensemble, on pouvait calculer les sommes allouées aux organisations non gouvernementales. Dans le cas contraire, on demandait au partenaire opérationnel de donner des précisions et de confirmer si l'audit englobait les fonds octroyés par le HCR. Ainsi, le HCR a déclaré qu'une fois reçus les rapports vérifiés pour 1996 que les partenaires opérationnels seront tenus de fournir sous peu, il serait en mesure d'arrêter des mesures plus strictes pour exiger à l'avenir de ses partenaires opérationnels des attestations de vérification des comptes.
- 26. Le HCR demande à ses partenaires opérationnels de présenter des attestations de vérification des comptes dans les six mois suivant la date limite de liquidation des engagements et il a confirmé que la date de liquidation de plusieurs projets avait été prorogée. S'il apprécie les efforts déployés par le HCR pour obtenir des attestations des partenaires opérationnels, il note également que des attestations de vérification des comptes n'ont pas été reçues pour les dépenses encourues par les partenaires opérationnels en 1996. Tout comme il l'avait fait dans son rapport sur les états financiers de 1995, le Comité recommande au HCR de veiller à ce que les partenaires opérationnels présentent les attestations de vérification des comptes dans un délai suffisamment court pour que l'Administration soit assurée de la régularité, de la conformité et de la justesse des dépenses qu'ils ont engagées et qui figurent dans les états financiers.
- 27. Selon les pratiques comptables en vigueur au HCR, les avances en espèces aux partenaires opérationnels sont inscrites comme des dépenses au titre du programme au moment où la somme est effectivement avancée. Ces avances sont aussi inscrites séparément sur un compte d'attente et compensées au reçu des rapports financiers des partenaires opérationnels. Cette pratique ne permet pas de savoir exactement l'usage qui est fait des fonds, et peut aussi conduire à des erreurs dans l'inscription des dépenses effectivement engagées dans les états financiers. Aucun rapport financier n'a été reçu pour les montants ci-après:

	Rapports financiers en attente				
Année au cours de laquelle l'avance a été accordée	Au 31 décembre 1996 (en millions de dollars ÉU.)	Au 30 juin 1997 (en millions de dollars ÉU.)			
1994	101,5	91,3			
1995	182,8	138,3			
1996	311,4	213,0			
Total	595,7	442,6			

Lesdits montants correspondent aux avances de 213 millions de dollars faites aux partenaires opérationnels en 1996 et inscrites comme dépenses. Le HCR n'est pas encore en mesure de préciser comment les partenaires opérationnels avaient utilisé les fonds.

28. Le Comité s'inquiète du flou qu'autorisent ces pratiques et recommande à l'Administration du HCR de revoir d'urgence le système actuel de comptabilisation des dépenses des partenaires opérationnels. Elle devrait également veiller à recevoir des partenaires opérationnels tous les rapports financiers en souffrance et, après vérification, à utiliser ceux-ci pour solder le compte d'attente du système d'information administrative et de gestion.

Restitution des contributions annoncées

- 29. Le Comité a noté que le HCR avait dû restituer 1,57 million de dollars aux donateurs en 1996. Par exemple:
- a) Une contribution d'un montant de 200 000 dollars qu'un gouvernement donateur a annoncée en 1994 en vue de la création d'une structure d'appui régionale à l'intention des enfants réfugiés a dû être restituée au donateur en raison des retards intervenus dans l'exécution du projet;
- b) De même, une contribution de 291 971 dollars offerte par un autre donateur en vue du recrutement d'administrateurs stagiaires n'a pas pu être utilisée car des retards se sont produits dans la sélection de candidats potentiels et l'établissement de prévisions budgétaires. De ce fait, le montant total de la contribution ainsi qu'un solde antérieur inutilisé (300 000 dollars) ont dû être restitués au donateur. L'Administration a précisé à ce sujet que le donateur avait viré les fonds bien avant que les curriculum vitae des candidats aient été présentés et examinés.
- 30. Le Comité a recommandé que le HCR prenne les dispositions nécessaires pour que cette situation ne se reproduise plus.

Réaffectation des ressources

31. Le Comité a noté plusieurs cas, représentant 7,4 millions de dollars au total, où des contributions fournies par des donateurs à des fins précises avaient été réaffectées à d'autres programmes sans que lesdits donateurs aient donné leur autorisation écrite préalable. Dans un autre cas, un donateur a soustrait un montant de 218 537 dollars de sa contribution, après avoir été informé par le HCR que les fonds avaient été réaffectés.

- 32. Le Comité a recommandé que le HCR obtienne systématiquement l'autorisation préalable des donateurs avant de réaffecter des fonds assignés à des projets précis.
- 33. Le Comité a noté un écart de 5,9 millions de dollars dans le montant des recettes provenant des contributions pour 1996, tel qu'il a été comptabilisé par la Trésorerie et par la Section du financement et des relations avec les donateurs. Le Comité recommande donc que les recettes provenant de contributions ne soient définitivement apurées qu'à la fin de l'année pour assurer l'exactitude des montants inscrits dans les états financiers. L'Administration a déclaré que bien que l'on procède déjà à l'apurement des comptes, elle étudiait un système reposant sur une base de données unique pour éliminer cette source de malentendus.

Surestimation des recettes

34. Conformément aux pratiques comptables suivies par le HCR, les contributions susceptibles d'être réaffectées par les donateurs en faveur de programmes ou projets précis du HCR sont inscrites comme des "contributions de réserve" et comptabilisées dans la rubrique des recettes une fois seulement que l'affectation est approuvée par le donateur. Le Comité a noté plusieurs cas où des contributions d'un montant de 14,9 millions de dollars destinées à être utilisées lors d'exercices futurs ou à être restituées ont été inscrites par erreur comme recettes pour 1996, et où les comptes sont surestimés d'autant. En outre, des montants s'élevant à 8,4 millions de dollars destinés à des programmes à exécuter du 1er octobre 1996 au 30 septembre 1999 ont été inscrits à tort dans la rubrique des recettes pour 1996. Dans ce cas, seule la part des recettes correspondant à la période du 1er octobre au 31 décembre 1996 aurait dû être comptabilisée dans la rubrique des recettes pour 1996.

Situation de trésorerie

35. Le Comité a noté que le coefficient de liquidité (montant total des disponibilités à court terme divisé par le montant total des exigibilités à court terme) était passé de 2,58:1 au 31 décembre 1995 à 2,29:1 au 31 décembre 1996. Le Comité a également noté que le ratio de liquidité immédiate, qui mesure la situation de trésorerie en espèces ou quasi-espèces, avait également diminué, passant de 1,43:1 au 31 décembre 1995 à 1,08:1 au 31 décembre 1996. Cette détérioration de la situation de trésorerie aurait été beaucoup plus grave si le HCR n'avait pas pu annuler un montant de 71,7 millions de dollars (34 % des engagements non réglés lors des exercices antérieurs), qui a permis de résorber le passif.

Placements

36. Au 31 décembre 1996, le HCR avait placé 205,4 millions de dollars en différentes monnaies sous forme de dépôts à court terme et 800 000 dollars sur des comptes à vue disponibles en 48 heures. Le Comité a noté que le taux moyen des intérêts perçus pendant l'année avait baissé, passant de 5,83 % en 1995 à 5,21 % en 1996. L'Administration a attribué cette diminution à la baisse mondiale des taux d'intérêt et au nivellement des courbes de rendement des principales monnaies. Le Comité a constaté que de fortes sommes étaient déposées dans des comptes courants et des comptes à vue, qui rapportaient moins que les dépôts à terme. En outre, les fonds déposés en moyenne sur des courants ont beaucoup augmenté (de 37 %), passant de 30,6 millions de dollars en 1995 à 41,9 millions en 1996, alors que les fonds déposés en moyenne sur des

comptes à terme ont baissé de 7 % en 1996 (227,5 millions de dollars contre 244,3 millions de dollars en 1995).

37. Le Comité recommande donc que les soldes des comptes courants et des comptes à vue soient régulièrement vérifiés et que les fonds excédentaires soient investis dans des comptes à terme, afin de maintenir un solde aussi faible que possible sur les comptes courants et les comptes à vue.

Engagements non réglés

- 38. Le Comité a noté que 71,7 millions de dollars avaient été annulés en 1996, soit 34 % des engagements non réglés (208,6 millions de dollars) au ler janvier 1996, et que près de 75 % de ces annulations avaient été faites au dernier trimestre de 1996. L'Administration a répondu que bien que l'on vérifie le volume des obligations non réglées soient réglées tout au long de l'année, les périodes de liquidation pour un grand nombre de projets avaient été reportées au deuxième, voire au troisième ou quatrième trimestre de l'année, de sorte que la plupart des engagements non réglés étaient liquidés aux troisième et quatrième trimestres.
- 39. Le Comité recommande que le HCR s'attache davantage à suivre et annuler dans les meilleurs délais les engagements qui ne sont plus nécessaires.

Inscription de pertes et de manquants au compte des profits et pertes

- 40. Des espèces et des effets à recevoir d'un montant de 258 110 dollars ont été passés par pertes et profits pendant l'année. Cette opération comprend un montant de 227 967 dollars volé dans le bureau auxiliaire de Goma après que les locaux ont été évacués d'urgence.
- 41. On trouvera ci-dessous des précisions sur les biens passés par pertes et profits pendant l'année et sur les types de pertes qui ont été notifiées au Comité de contrôle du matériel par différents bureaux extérieurs (en dollars des États-Unis):

Type de perte	Valeur
Accident	156 094
Détournement	244 886
Vol	532 460
Pillage	36 146
Autres pertes de biens	315 783
Dommages/destruction de biens	178 494
Usure	495 248
Divers	143 570
Total	2 102 681

- 42. Le Comité a constaté une augmentation de 21 % du montant des pertes notifiées en 1996 par rapport à 1995 (1 738 978 dollars).
- 43. Au cours de la vérification des comptes du bureau extérieur de Monrovia, le Comité a constaté que le HCR avait perdu un volume important de biens, représentant plus de 2 millions de dollars, pendant les troubles d'avril 1996.

La délégation était en train de terminer l'inventaire des biens perdus et la question devait être portée à la connaissance du Comité de contrôle du matériel.

44. L'étude sélective des vols commis a montré qu'ils visaient surtout les biens les plus attrayants, comme les ordinateurs portables, le matériel de télécommunications installé sur les véhicules, dont les véhicules à moteur. L'examen du Comité a fait apparaître que très souvent, le Conseil de gestion des actifs du siège n'enquêtait pas sur les circonstances dans lesquelles, la sécurité des locaux n'étant plus assurée, les vols avaient pu se produire, et ce afin éventuellement d'y remédier.

Paiements à titre gracieux

45. L'Administration a indiqué qu'un paiement d'un montant de 23 195 dollars avait été effectué pendant l'année, conformément à l'article 10.5 du Règlement financier du HCR.

C. Gestion

1. Gestion des programmes

Dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif

46. Les dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif sont imputées sur les programmes généraux et les programmes spéciaux. Le Comité a analysé ces dépenses par rapport au budget total des programmes d'assistance pour la période 1994-1996. Il a constaté que l'on n'avait pas fixé de normes dans ce domaine et que les taux appliqués pour l'exécution des programmes et l'appui administratif variaient de 32 à 48 % du budget total au titre des programmes généraux pour 1996. En outre, les dépenses d'exécution et d'appui administratif ont augmenté par rapport à l'ensemble du budget-programme, passant comme indiqué dans le tableau joint de 27,3 % en 1994 à 35,7 % en 1996.

Pourcentage des dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif (EP/AA) par rapport au budget total (En millions de dollars des États-Unis)

	1994			1995			1996		
Région/programme	Budget total	Montant des dépenses EP/AA	Pourcentage des dépenses EP/AA par rapport au budget total	Budget total	Montant des dépenses EP/AA	Pourcentage des dépenses EP/AA par rapport au budget total	Budget total	Montant des dépenses EP/AA	Pourcentage des dépenses EP/AA par rapport au budget total
Programmes généraux									
Afrique	140,4	31,6	22,5	156,2	44,4	28,4	142,3	45,7	32,1
Asie	50,4	13,7	27,1	44,6	14,7	33,0	34,9	14,2	40,6
Europe	30,6	13,5	44,2	39,9	17,6	44,0	51,3	20,6	40,2
Amérique	20,7	10,1	48,9	21,4	11,3	52,7	22,9	11,0	48,1
Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord, Moyen-Orient	51,2	11,3	22,0	60,7	16,6	27,3	61,6	20,2	32,8
Total	293,3	80,2	27,3	322,8	104,6	32,4	313,0	111,7	35,7
Programmes spéciaux									
Total	760,7	125,3	16,5	760,9	123,5	16,2	885,3	142,6	16,1
Total général	1 054,0	205,5	19,5	1 083,7	228,1	21,0	1 198,3	254,3	21,2

- 47. S'agissant des programmes généraux, le Comité a fait remarquer que les dépenses d'exécution du programme représentaient à elles seules 30,8 % du budget total en 1996 alors que les dépenses d'appui administratif n'en représentaient que 4,9 %.
- 48. L'Administration a fait valoir que les dépenses d'exécution incluaient des dépenses relatives à la protection internationale, à la promotion du droit des réfugiés et à des activités d'information relevant dans leur ensemble des programmes généraux plutôt que des programmes spéciaux. Elle a toutefois reconnu que le pourcentage des dépenses de fonctionnement des programmes et d'appui administratif était élevé et qu'il avait augmenté ces dernières années; il a été décidé de limiter tous les effectifs des programmes généraux au nombre de postes initialement prévu pour 1998.
- 49. Le Comité a constaté aussi que le niveau des dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif était particulièrement élevé pour les programmes spéciaux exécutés en Iran (53,5 %), au Kenya (45,7 %) et en Somalie (50,5 %) et pour des programmes annuels de soins et d'entretien au Sénégal (75,4 %) et au Zaïre (77,4 %). L'Administration a déclaré que même si les programmes de rapatriement étaient ralentis par les événements politiques en Iran, au Kenya et en Somalie, les bureaux extérieurs du HCR devaient y être maintenus, ce qui expliquait ce niveau de dépenses relativement élevé. Quant au Sénégal et au Zaïre, ce sont des bureaux régionaux desservant les pays voisins qui ont donc besoin d'effectifs plus nombreux qu'un bureau de pays ordinaire.
- 50. Le Comité recommande une révision des dépenses d'exécution du programme et d'appui administratif et l'établissement de normes.
- 51. Le Comité a noté aussi que, en sus des dépenses d'exécution de programme et d'appui administratif des bureaux extérieurs, les programmes réalisés au titre de fonds d'affectation spéciale étaient débités de pourcentages variables allant de 2 à 23 % pour couvrir les frais généraux et les dépenses administratives du Siège. L'Administration a attribué ces disparités au fait que, dans certains bureaux, les activités demandaient un personnel nombreux. Suivant la suggestion du Comité, l'Administration a décidé d'envisager de fixer un plafond pour ces dépenses financées par les fonds d'affectation spéciale.

Planification des projets

Objectifs des projets

52. À propos d'un projet de soins et d'entretien au bureau de Khartoum, le Comité a fait remarquer que, bien que son principal objectif fût d'amener à l'autonomie la zone d'installation des réfugiés et d'éliminer progressivement l'aide directe, les bénéficiaires continuaient de recevoir de la nourriture, des services de soins et d'hygiène et un approvisionnement en eau, ce qui ne les incitait guère à devenir autonomes. L'administration locale a décidé de réviser cet objectif. Le bureau de liaison de Tbilissi devait exécuter des programmes à l'intention des personnes déplacées en Géorgie, notamment un programme de soins et d'entretien en 1995. L'examen des programmes exécutés par trois partenaires opérationnels a montré que les objectifs n'étaient pas définis avec précision et que les bénéficiaires n'étaient pas clairement identifiés. Ces partenaires avaient fourni une aide de caractère général : remise en état du centre communautaire, création de revenu au niveau de la famille, modules pour la production agricole, aide aux groupes les plus vulnérables de personnes déplacées dans la région de Mingrélie.

53. Le Comité recommande que les objectifs des projets soient clairement définis et quantifiés afin qu'il y ait une bonne adéquation entre ces objectifs et les ressources et que le partenaire ait une idée claire des buts à atteindre à la fin de la période considérée.

Lettres d'instruction

- 54. Les lettres d'instruction sont les instruments qui permettent de lancer l'exécution d'un projet soit directement soit indirectement par le truchement d'accords subsidiaires avec les partenaires opérationnels. Le Comité avait déjà déploré que ces lettres sont publiées avec retard et sont ensuite modifiées à maintes reprises. Il a noté que la situation ne s'était pas améliorée en ce qui concerne les programmes spéciaux dans les principales zones d'exécution comme la Bosnie-Herzégovine, le Mexique, la Thaïlande et le Libéria. De l'avis du Comité, les multiples modifications apportées aux programmes de soins et d'entretien, parfois tout au long de l'année, entraînent des incertitudes dans l'exécution. Au bureau extérieur de Tbilissi, où un montant de 4,83 millions de dollars était prévu pour 1996, les crédits ont été attribués au coup par coup. Il en est résulté une incertitude quant à l'encaissement de chaque versement successif et un retard dans l'encaissement des fonds, de sorte que la plupart des activités de projet n'ont pu être exécutées qu'à la fin de l'année et ont débordé sur l'année suivante. L'Administration a déclaré que la mise à disposition des fonds au coup par coup par les donateurs était à l'origine des nombreuses modifications.
- 55. Le Comité admet que certaines modifications peuvent être dues au fait que les fonds n'étaient pas disponibles, mais il a noté que les besoins révisés dépassaient parfois largement les dépenses effectives. Dans le cas d'un programme de soins et d'entretien exécuté au Libéria pour des réfugiés de Sierra Leone et d'un programme d'installation locale de réfugiés guatémaltèques au Mexique, il a constaté une surévaluation des besoins et un faible niveau des dépenses. Le Comité recommande au HCR de définir avec plus de soin les besoins afin de réduire au maximum le décalage entre ces besoins et l'utilisation effective des fonds.

Sous-projets

- 56. Au bureau extérieur de Conakry, dans le cas de deux sous-projets destinés l'un à dispenser un enseignement primaire et secondaire aux enfants réfugiés et l'autre à accorder des prêts pour des micro-projets, aucun objectif annuel n'avait été fixé. Au bureau extérieur de Monrovia, un sous-projet d'installations médicales mobiles, de campagnes de vaccination et d'éducation sanitaire ne précisait ni objectif quantifié, ni calendrier, ni lieu d'exécution.
- 57. Le Comité a noté que les descriptifs de sous-projet n'indiquaient pas toujours les responsabilités des partenaires opérationnels et ne comportaient pas d'indicateurs de performance adéquats pour le suivi et l'évaluation. Ainsi, au bureau extérieur de Monrovia, un accord subsidiaire a été signé pour des activités éducatives, mais le partenaire a exécuté aussi d'autres activités qui n'avaient pas fait l'objet d'un accord subsidiaire officiel avec affectation de crédits. La situation n'a été régularisée qu'à la fin de la période d'exécution du projet par la signature d'un accord subsidiaire révisé. Dans le cas du seul programme de soins et d'entretien en cours d'exécution au Libéria pour des réfugiés de Sierra Leone, trois descriptifs de sous-projet ne contenaient aucun paramètre précis. De même, le descriptif d'un projet d'incitation des réfugiés

à mener des activités agricoles et à acquérir des connaissances pratiques en agriculture n'indiquait ni le groupe cible ni la nature des connaissances à transmettre.

58. Le Comité recommande que les descriptifs de sous-projet soient plus précis, la nature de l'assistance et les responsabilités des partenaires opérationnels étant clairement indiquées, et qu'ils contiennent des indicateurs de performance utilisables pour le suivi.

Plans de travail

- 59. Les plans de travail fournissent un calendrier de réalisation des projets et définissent des jalons qui permettent de suivre l'état d'avancement des travaux. Dans ses rapports pour 1994 et 1995, le Comité des commissaires aux comptes avait appelé l'attention sur le fait que les bureaux extérieurs n'établissaient pas les plans de travail avec tout le soin voulu. En 1996, néanmoins, le HCR avait décidé de laisser l'élaboration des plans de travail aux bureaux d'exécution.
- 60. Le Comité a fait observer que sur 41 projets soumis à une vérification par sondage au Siège, des plans de travail n'avaient été établis que pour 25 d'entre eux et, même si des plans existaient, rien n'indiquait qu'ils fussent utilisés pour le suivi et l'évaluation des travaux. L'audit des bureaux extérieurs a montré que dans trois des sept bureaux où le Comité s'est rendu, il n'existait de plan de travail pour aucun des projets en cours. Au bureau de Mexico, les plans ne précisaient ni les objectifs ni le calendrier des activités.
- 61. Compte tenu de ces graves lacune observées dans quatre sur sept des bureaux extérieurs où il s'est rendu, le Comité recommande qu'en attendant la mise en place du nouveau système de gestion des opérations, l'élaboration des plans de travail soit renforcée et mieux adaptée aux différents programmes et que des indicateurs de performance adéquats soient utilisés.

Exécution des projets

Accords subsidiaires

- 62. Le Comité a déjà souligné les retards dans la signature des accords avec les partenaires opérationnels, mais il n'y a pas eu d'amélioration suffisante à cet égard. Dans trois bureaux extérieurs, le Comité a constaté de nombreux cas de retard dans la signature des accords subsidiaires, qui n'étaient parfois signés qu'après le démarrage des sous-projets et le paiement du premier versement. Au bureau extérieur de Conakry, ces retards ont compromis l'exécution du programme. Ils ont, par exemple, affecté la production de riz et retardé la construction de centres communautaires pour des activités de réfugiés en Guinée. Dans un projet de soins et d'entretien au Kenya, la vitesse de boisement prévue n'a pu être respectée et, dans un autre projet, le rapatriement des réfugiés a été retardé de huit mois, pendant lesquels il a fallu faire face à des dépenses supplémentaires de soins et d'entretien.
- 63. Le Comité recommande au HCR d'exiger des bureaux régionaux qu'ils concluent en temps voulu les accords subsidiaires.

Lacunes dans la tenue des comptes des partenaires opérationnels

- L'examen des comptes des différents partenaires opérationnels a fait apparaître des insuffisances touchant la tenue des livres et l'établissement des comptes de caisse et des comptes bancaires. Les bureaux extérieurs n'ont pas exercé un contrôle suffisant sur leurs partenaires. Par exemple, au bureau de Conakry, un contrôle financier insuffisant des partenaires opérationnels a rendu possible les irrégularités financières, les abus de confiance et les détournements frauduleux constatés dans les bureaux des partenaires opérationnels. Au bureau extérieur de Khartoum, six partenaires opérationnels sur huit n'utilisaient pas le système de comptabilité générale mais établissaient des comptes mensuels uniquement aux fins des rapports de suivi du sous-projet; les bureaux de Tbilissi et de Monrovia n'avaient pas de comptes séparés pour les fonds du HCR et, au bureau de Tbilissi, les fonds reçus du HCR n'étaient pas déposés sur des comptes bancaires. L'Administration a précisé qu'en 1995 et 1996, plus de 50 % des banques de Tbilissi avaient fait faillite. Les responsables ont cependant annoncé au Comité qu'ils avaient l'intention de remédier à la situation en formant les partenaires opérationnels et en veillant à ce que les livres de comptes du HCR soient tenus séparément.
- 65. Le Comité demande à nouveau que les partenaires opérationnels tiennent des comptes distincts pour les fonds du HCR et que les bureaux extérieurs du HCR exercent un contrôle adéquat.

Carences dans l'exécution des projets

- 66. Dans son rapport pour 1994, le Comité avait souligné qu'il importait de bien choisir les partenaires opérationnels et de contrôler strictement leurs activités afin d'assurer une mise en oeuvre efficace et économique des programmes et projets. L'Administration a annoncé qu'elle avait pris des mesures en vue de la qualification préalable des partenaires opérationnels. Le Comité a noté cependant que les performances des partenaires restaient insuffisantes. À Monrovia par exemple, pour un sous-projet visant à distribuer des manuels et des fournitures scolaires à des élèves de l'enseignement primaire dans quatre écoles de réfugiés, le Comité a constaté que les manuels n'avaient été achetés qu'après la fin de la période d'exécution du projet et que les uniformes n'avaient pas été fournis comme ils l'auraient dû. Au bureau extérieur de Tbilissi, un sous-projet de boisement prévoyait la distribution de 900 000 plants pour remédier au dépérissement de la forêt; or, le partenaire opérationnel n'a pu en distribuer que 30 %. Dans les bureaux de Nairobi et de Tbilissi, le Comité a constaté que le partenaire opérationnel n'avait pas obtenu de devis pour certains articles et qu'il avait payé des prix excessifs.
- 67. Le Comité réaffirme que la capacité des partenaires opérationnels d'exécuter des projets de grande envergure doit être évaluée plus précisément.

Suivi des projets

Suivi des projets au siège

68. Dans son rapport sur 1995, le Comité avait souligné qu'il était indispensable que les rapports de suivi soient complets et présentés en temps utile. Or, le dernier contrôle a fait apparaître, dans la totalité des 29 dossiers examinés, que les rapports de suivi n'avaient pas été reçus, ou qu'ils l'avaient été très en retard. Pour trois projets de rapatriement lancés en Angola en 1995 et trois projets de soins et entretien lancés en Ouganda et au

Libéria en 1995, aucun rapport de suivi n'avait été présenté à la fin mars 1997. Le Comité a noté que même quand les rapports de suivi avaient bien été présentés, ils étaient souvent incomplets, l'exposé de la deuxième partie faisant défaut. Or, c'est justement dans cette partie que doivent figurer une évaluation d'impact des résultats et, le cas échéant, une explication des retards; le suivi perd donc de son intérêt quand cette partie manque.

- 69. Le Comité a observé des lacunes analogues dans les délégations du HCR à Bangkok, Khartoum, Mexico et Nairobi. À la délégation de Khartoum, par exemple, un partenaire opérationnel n'avait pas présenté de rapports de suivi pour un projet d'installation sur place, alors que la période de liquidation était achevée. Ayant examiné 16 dossiers de sous-projets à la même délégation, le Comité a constaté qu'aucun des rapports de suivi sur les sous-projets locaux correspondants n'avait été présenté à la date limite. À la délégation de Mexico, il a pu observer que les rapports de suivi sur les sous-projets qui étaient dus au premier semestre avaient été rendus en retard, tandis que ceux qui l'étaient au deuxième semestre n'avaient pour la plupart pas été présentés, bien que la date limite ait été dépassée. Aux délégations de Bangkok et de Nairobi, les partenaires opérationnels omettaient régulièrement de présenter la deuxième partie des rapports de suivi des sous-projets. L'exposé manquait de détails dans les rapports de suivi, ce qui en compromettait l'utilité comme instrument de contrôle.
- 70. Le Comité recommande à l'Administration de redoubler d'efforts pour obtenir les rapports de suivi et veiller à ce qu'ils soient complets.

Évaluation des projets

- 71. Le Comité a recommandé en 1995 de faire mettre en place par les bureaux extérieurs les procédures voulues pour l'évaluation des résultats et des produits des programmes, et d'en utiliser les conclusions pour la planification et l'exécution des programmes.
- 72. À la délégation de Mexico, il n'y avait pas de système formalisé d'évaluation des projets en cours. L'Administration en est tombée d'accord, mais a fait valoir qu'à l'échelon local, l'évaluation d'impact des projets, intégrée à l'exécution, se pratiquait régulièrement et donnait lieu à des contacts périodiques avec les partenaires opérationnels. À la délégation de Monrovia, le Comité a constaté que ni le siège ni les bureaux extérieurs n'avaient évalué aucun des projets achevés depuis 1993. De plus, à la délégation de Conakry, un sous-projet destiné à assurer l'autosuffisance alimentaire de 10 000 bénéficiaires n'avait pas été évalué, alors qu'il fonctionnait depuis six ans.

Programmes à impact rapide

73. La comptabilité des programmes à impact rapide réalisés en Somalie par la délégation de Nairobi parallèlement aux opérations transfrontières n'avait pas été tenue de manière à faire apparaître programme par programme les dépenses effectives engagées. Le taux d'exécution de ces programmes à impact rapide était faible, et les rapports périodiques n'avaient pas été rédigés comme ils l'auraient dû. L'Administration a fait savoir qu'elle comptait établir en 1997 un système de contrôle financier des différents programmes à impact rapide. Elle a confirmé par ailleurs qu'elle comptait rationaliser le système de rapports.

74. Le Comité recommande au HCR de mettre en place des procédures garantissant que les programmes à impact rapide donnent des résultats dans les délais souhaités.

2. Achats

Plans annuels d'achats

- 75. Le Comité avait recommandé dans ses rapports sur 1993 et 1994 d'obtenir de tous les bureaux extérieurs et départements demandant des fournitures ou des services qu'ils présentent un plan annuel d'achats. Le contrôle sur 1996 a permis de constater que des plans de ce type avaient été reçus avant la fin de l'année de 70 pays, couvrant selon l'Administration le gros des achats prévus pour 1997. Il y a donc eu une amélioration par rapport à la situation constatée à la fin de 1995. Le Comité s'en félicite, notant dans le même temps que l'Administration tente actuellement de modifier la présentation matérielle des formulaires d'achats, dans le but de regrouper la documentation sur les achats et de réunir des informations plus complètes.
- 76. Le Comité recommande de poursuivre les progrès réalisés dans la réception des plans annuels d'achats des bureaux extérieurs en les obtenant de bureaux encore plus nombreux.

Sélection des fournisseurs

- 77. Le Comité a constaté avec satisfaction que l'Administration avait mis en place des procédures pour enregistrer d'éventuels fournisseurs et établir les listes de soumissionnaires à qui demander une offre, assorties de critères de sélection et de modalités d'approbation. L'Administration a fait savoir au Comité que le fichier des fournisseurs avait récemment été révisé et actualisé par suppression de 516 fournisseurs ne donnant pas satisfaction et adjonction de 1 281 fournisseurs nouveaux. Le HCR n'a toutefois pas achevé d'affiner le processus d'évaluation du comportement des fournisseurs en vue de rendre plus transparents les critères de sélection. Le Haut Commissariat a précisé en outre que le sous-groupe de travail du Bureau des services d'achats interorganisations chargé d'évaluer et de noter le comportement des fournisseurs avait adopté en mai 1997 un barème de notation et que ses recommandations étaient en cours d'application.
- Le Comité se félicite que le HCR ait cherché à faire davantage appel à des fournisseurs de pays en développement. Il note qu'en 1996, sur les 705 fournisseurs retenus par le siège du HCR pour soumissionner, 522 (soit 74 %) venaient de 13 pays développés, et qu'en termes de valeur, 75 % environ des fournisseurs de pays développés avaient obtenu des contrats. L'Administration a toutefois précisé que, donnant suite à des recommandations avancées à l'occasion de vérifications des comptes antérieures, le HCR avait freiné l'achat international des produits pour lesquels on pouvait mettre en concurrence des fournisseurs locaux ou régionaux. Ainsi, si les achats effectués par le siège l'avaient été à 23 % auprès de fournisseurs de pays en développement, la proportion passait à 46 % si l'on comptait les achats effectués par les bureaux d'achats régionaux. En dollars, cela représentait 33 % de la valeur totale des achats. L'Administration estimait toutefois que l'importance croissante accordée aux soumissions internationales entraînerait une baisse du pourcentage des fournisseurs de pays en développement invités à présenter une soumission pour des articles qu'ils ne fabriquent pas eux-mêmes.

3. Gestion des ressources humaines

Consultants et experts

79. À la suite du rapport du Comité pour 1994, où il signalait certaines imperfections des modalités d'engagement de consultants, le HCR a diffusé à l'ensemble des bureaux extérieurs des instructions détaillées où étaient rappelés les principes régissant l'établissement des contrats de consultants. Pour 1996, le Comité a examiné un échantillon aléatoire de 55 contrats d'engagement de consultants locaux ou internationaux, afin de voir quelles procédures on avait utilisées pour identifier, sélectionner et engager des consultants au siège du Haut Commissariat. Cet échantillon représentait 24 % environ des 226 consultants engagés par le HCR en 1996 (coût total : 4,5 millions de dollars).

Bien-fondé de l'appel à des concours extérieurs

- 80. Le Comité a constaté avec préoccupation que dans plusieurs des cas contrôlés, des consultants avaient été engagés sans qu'il ait été établi qu'il n'y avait pas à l'organisation de personnel en nombre suffisant doté des connaissances spécialisées requises pour le travail confié aux consultants, et que les affectations débordaient le travail courant de l'organisation. Des consultants ont par exemple été engagés au motif que "la section manquait de personnel", ou que les ressources n'étaient pas suffisantes. Le Comité n'a pas trouvé de quoi se convaincre que la Division de la gestion des ressources humaines, avant d'engager des consultants, s'était bien assurée dans chaque cas, en examinant la situation de près avec les départements demandeurs, si les compétences requises n'étaient pas disponibles à l'organisation.
- 81. Le Comité recommande donc à la Division de la gestion des ressources humaines de s'employer à établir la nécessité de chaque contrat et d'enregistrer clairement les raisons données.
- 82. Selon l'Administration, la Division vérifiait désormais le bien-fondé de toutes les demandes de contrat nouveau et de prolongation de contrat, s'assurant qu'il n'y avait pas un fonctionnaire, en attente de réaffectation notamment, qui serait doté des compétences spécialisées correspondant au travail en cause.

Définition des compétences requises

- 83. Le mandat d'un consultant devrait préciser dans le détail le travail qu'il sera appelé à accomplir, les délais de réalisation, les compétences et les qualifications requises et d'autres caractéristiques facilitant le choix du consultant et l'évaluation de son travail. Dans 72 % des 55 dossiers examinés, le mandat ne donnait qu'une description générale du travail à accomplir, sans préciser d'objectifs spécifiques et de délais, ce qui aurait permis d'évaluer les résultats obtenus. L'organisation n'avait pas de ce fait la possibilité de contrôler et de suivre véritablement l'exécution des contrats, ni de déterminer lesquels des consultants avaient réalisé leurs objectifs (en qualité et en coût).
- 84. L'Administration a dit qu'elle ferait le nécessaire pour les contrats de consultants où le mandat stipulait un produit final à réaliser avant une date donnée. Toutefois, lorsqu'un consultant était engagé pour parer au plus pressé, dans une situation d'urgence ou sur un poste vacant, le mandat ne pouvait pas être trop rigide.

85. Le Comité recommande à l'Administration d'adresser à tous les bureaux extérieurs et services demandeurs du siège des directives sur la nécessité de définir plus précisément les mandats en fonction des résultats et d'y faire figurer des objectifs et des dates cibles pour la réalisation de produits quantifiables.

Identification de candidats qualifiés

- 86. Ce sont les bureaux extérieurs et les services demandeurs du siège qui s'occupent d'identifier des candidats qualifiés après avoir défini les paramètres du travail à accomplir. En sondant 55 dossiers de consultants, le Comité a constaté que, dans 89 % des cas, un seul candidat avait été identifié, et que la Division de la gestion des ressources humaines avait approuvé la candidature sans avoir cherché à s'assurer que les services demandeurs en avaient véritablement envisagé d'autres. Autrement dit, les consultants avaient été dans la plupart des cas sélectionnés sur candidature unique.
- 87. Le Comité a constaté que l'identification des candidats avait été basée sur les contacts personnels, sur des candidatures spontanées ou des recommandations, ou sur le fait qu'une personne avait déjà bénéficié de contrats de l'organisation. Il estime que si l'on n'élargit pas les sources de candidature, on aggravera le risque de laisser de côté d'autres candidats qualifiés, et d'aboutir à un rapport qualité-prix défavorable.
- 88. L'Administration a déclaré qu'il lui fallait revoir ses principes de recrutement des consultants afin d'élargir le cercle des candidatures examinées et de mieux assurer la mise en concurrence. Elle ferait diffuser des directives en ce sens, notamment en ce qui concerne l'énoncé dans les mandats d'objectifs plus précis et quantifiables, les critères de sélection, et les délais d'exécution.

Tenue de fichiers

- 89. C'est la Section d'appui technique et des programmes qui est chargée de tenir le fichier des consultants de manière à offrir les possibilités de sélection les plus larges. Le Comité a constaté que le fichier de la Section comptait 659 candidats pour six domaines de compétence, mais n'avait guère servi en 1996 : 17 % seulement des consultants recrutés y étaient inscrits. À l'issue de son examen, le Comité a conclu que la grande majorité des noms figurant au fichier n'était pas utilisée. L'Administration a argué en réponse qu'il n'était guère pratique pour la Division de la gestion des ressources humaines d'être dépositaire d'un fichier complet de consultants, car elle ne disposait ni des compétences techniques ni des ressources requises pour évaluer les qualifications ou le travail de consultants souvent très hautement spécialisés, pas plus qu'il n'avait la possibilité de s'assurer que des candidats étaient disponibles, ce qui se faisait par contacts officieux; le HCR envisageait donc de décentraliser la passation de contrats et la tenue du fichier, en confiant la tâche aux départements intéressés, qui seraient chargés d'identifier, de sélectionner et d'évaluer les consultants, et seraient tenus de rendre des comptes sur l'ensemble du processus.
- 90. Le Comité s'inquiète de voir que le Haut Commissariat n'est pas en mesure de tenir un fichier de consultants utilisable, et craint que la décentralisation envisagée ait pour effet de compromettre plus encore la tenue de ce fichier. Le Comité recommande la tenue, dans le cadre de ce plan de décentralisation, d'un fichier central actualisé.

Délai d'exécution pour la sélection de consultants

- 91. Pour 29 des 105 contrats de consultants conclus avec 55 consultants dont le Comité a examiné individuellement le cas, la période écoulée entre la demande de consultants et la date de démarrage des contrats était 18 jours ou moins, ce qui limitait la possibilité d'identifier d'autres candidats ou d'évaluer la nécessité de la prolongation des contrats en cours. Dans certains cas, les demandes arrivaient à la Division de la gestion des ressources humaines après les dates de début des contrats, ce qui se traduisait par une approbation ex post facto et le recrutement rétroactif des consultants. Des délais d'exécution trop courts dans le processus de sélection ont entraîné, dans un grand nombre de cas, la signature de contrats bien après la date officielle d'entrée en vigueur de ces derniers. L'Administration a fait valoir que la dotation en effectifs d'une opération du HCR est un processus complexe et que la demande de consultants est souvent très urgente du fait de la nature imprévisible des problèmes des réfugiés. Le HCR reconnaît toutefois qu'il est nécessaire d'améliorer la situation.
- 92. Le Comité recommande à l'Administration d'évaluer régulièrement les futurs besoins en personnel afin de disposer de délais d'exécution suffisants pour le processus de recrutement.

Engagements répétés de consultants

- 93. Dans 44 % des cas examinés, les mêmes consultants étaient recrutés à plusieurs reprises, avec des interruptions, mais essentiellement pour faire le même travail. Dans 14 cas, un même consultant obtenait un long contrat, plus de 14 ans dans un cas. L'Administration a argué que les consultants engagés pendant des périodes ou au titre de contrats successifs ne l'étaient pas toujours pour faire le même travail; comme le HCR met en place un système de gestion des carrières en 1997, il sera désormais possible de déterminer les compétences nécessaires pour des postes spécialisés et d'organiser la formation en conséquence. L'Administration a ajouté que, lorsqu'il faudrait faire appel à des connaissances extérieures faute de capacités internes, le programme de formation serait aménagé en conséquence.
- 94. Le Comité recommande d'éviter de donner de longs contrats à un même consultant en améliorant les méthodes de planification du personnel.

Prolongation des contrats

- 95. Le Comité a observé plusieurs cas dans lesquels les contrats initiaux avaient été fréquemment prolongés. Sur les 226 consultants engagés en 1996, des prolongations ont été accordées dans 115 cas, soit 51 %. Dans 7 des 12 cas examinés, le Comité a observé que les versions définitives des produits demandés (rapports, thèses ou modules de formation) n'avaient pas pu être terminées dans les délais prévus; des prolongations de 50 à 300 % avaient été accordées après la période de contrat initiale pour que ces tâches puissent être adressées. L'Administration a fait savoir qu'un groupe de travail examinerait les mesures nécessaires pour pouvoir fixer des délais plus réalistes et réduire les prolongations de contrat.
- 96. Le Comité recommande de prendre des mesures concrètes pour veiller à ce que l'on ne prolonge les contrats que lorsque l'on ne peut pas l'éviter.

Évaluation du travail des consultants

- 97. Dans les cas examinés, le Comité a constaté que les fonctionnaires chargés de l'évaluation n'avaient pas précisé si les travaux des consultants avaient correspondu à leur mandat. Lorsque l'Administration avait jugé les résultats d'un consultant excellents, l'évaluation n'indiquait pas ses atouts et ses points faibles, ce qui aurait permis d'envisager de le recruter pour d'autres tâches. Selon l'Administration, il était nécessaire de noter les résultats des consultants de façon plus détaillée, et le Groupe de travail examinerait le processus d'évaluation du travail des consultants.
- 98. Le Comité recommande que cela soit fait dans les meilleurs délais.

Formation

- 99. Le Comité a constaté que le plan de formation du HCR pour 1996 était établi à partir des budgets de formation soumis par les bureaux extérieurs et les services du siège. Le plan reposait sur des informations provenant des premiers, informations qui se limitaient à des données financières et ne donnaient pas une analyse des activités de formation proposées. Le Comité estime qu'une analyse détaillée des besoins de formation permettrait au HCR d'élaborer un programme de formation mieux coordonné et plus efficace.
- 100. L'Administration a répondu qu'elle était en train de modifier le processus d'élaboration de ses plans de formation aux fins d'obtenir davantage d'informations sur les activités prévues et sur les stagiaires. Les analyses des besoins seraient fondées sur les plans de valorisation des compétences introduits dans le cadre du nouveau système de gestion des carrières du HCR.
- 101. Le Comité prend acte des propositions du HCR à cet égard.

4. Gestion des biens

Application du progiciel MINDER

- 102. MINDER est un système logiciel/matériel entièrement décentralisé permettant d'assurer le suivi et la gestion des biens (biens durables). Avec ce progiciel, chaque bureau extérieur devrait enregistrer sous forme électronique tous les achats, les mises au rebut et les transferts des biens auxquels ils procèdent et faire rapport tous les trois mois au siège, où l'on tient un inventaire global. Des codes à barres remplacent les anciennes étiquettes métalliques, et l'on commence à utiliser des lecteurs de codes à barres portatifs pour simplifier l'inventaire annuel.
- 103. Dans son rapport sur 1994, le Comité a recommandé que le nouveau système de gestion des biens soit mis en place dès que possible. D'ici là, des dispositions devraient être prises pour le suivi et l'enregistrement de toutes les acquisitions de biens dans le système actuel. Le HCR devrait faire en sorte que tous les bureaux extérieurs et les partenaires opérationnels tiennent des registres adéquats sur les actifs et procèdent périodiquement à des inventaires physiques.
- 104. Dans ses états financiers pour 1996, le HCR a indiqué qu'en 1995 le système de gestion des biens MINDER avait été mis en place dans le monde entier pour enregistrer tous les actifs administratifs et liés aux projets, qu'ils soient utilisés par les agents d'exécution ou par le HCR. Bien que la mise en place se

soit poursuivie en 1996, tous les bureaux extérieurs n'ont pas été en mesure de procéder à l'enregistrement de leurs biens. Le Comité a contrôlé la mise en place du système MINDER et a constaté qu'à la fin de 1996, 31 000 articles avaient été enregistrés dans le système, représentant une valeur d'acquisition estimée à 208 millions de dollars. Au total, 6 004 articles avaient été enregistrés sans indication de valeur. L'Administration a estimé que 44 000 articles étaient détenus par des partenaires opérationnels dans environ 75 pays. Toutefois, le Comité a constaté que seulement 4 232 biens d'une valeur individuelle dépassant 1 500 dollars avaient été enregistrés pour les partenaires opérationnels. Le Comité a également constaté que sur les 131 bases de données de pays devant être compilées au siège, il n'en avait été établi que 75, qui n'avaient même pas été mises à jour régulièrement. L'Administration n'a pas encore commencé à créer les bases de données des 52 autres pays.

105. Le Comité renouvelle la recommandation qu'il avait faite précédemment préconisant la mise en place du nouveau système de gestion des biens dès que possible.

Limites du système

- 106. Bien que MINDER soit conçu pour être un système perfectionné de gestion des biens, le Comité a constaté que, comme les systèmes d'achat et de gestion des biens étaient incompatibles, MINDER ne pouvait pas saisir automatiquement les détails des articles achetés. MINDER utilisant des codes de classification différents de ceux utilisés dans le système d'achat, le Comité est conscient des problèmes que posera la conciliation des données.
- 107. Le Comité recommande donc de faire passer le système MINDER à une puissance supérieure, qui rendrait possible le transfert électronique des données du système d'achat. L'Administration a fait savoir que la question était examinée dans le cadre global de la mise au point du système de chaîne d'approvisionnement et de la mise en place du système informatisé de gestion des approvisionnements.
- 108. Pour le HCR, les "biens" s'entendent de tous les articles dont la durée d'utilisation est de trois ans ou plus, et il a donné aux bureaux extérieurs la possibilité d'intégrer dans le système des articles d'une valeur inférieure à 500 dollars, en gros ou individuellement. Une multiplicité d'articles de petite valeur risque non seulement de limiter la capacité globale d'enregistrement, mais aussi de réduire le contrôle exercé sur les articles à valeur "élevée". Le Comité recommande donc que les limites fixées par le HCR pour les biens durables (1 500 dollars) et les autres articles d'une certaine valeur (500 dollars) soient également utilisées pour MINDER.
- 109. Le système MINDER comptait 11 753 articles dont la valeur est nulle. Le Comité recommande au HCR de passer en revue ces articles de valeur nulle afin de supprimer du système ceux qui ne correspondent pas à la définition retenue et d'attribuer une valeur aux autres.

Contrôle de la qualité des données

110. Dans les délégations de Monrovia, Khartoum et Conakry, les numéros de commande, les dates d'achat et la valeur initiale des biens durables n'ont pas été enregistrés dans plusieurs cas.

111. Le Comité a noté que lors de cette phase de transition dans l'application du système MINDER, plusieurs données manquaient pour certains articles. Il espère que lorsque le système deviendra entièrement opérationnel, le HCR veillera à ce que toutes les données relatives à tous les biens soient intégrées dans le système.

Inventaire physique

- 112. En vertu de la procédure établie, tous les articles dont la valeur unitaire dépasse 500 dollars doivent faire l'objet d'un inventaire physique chaque année et ceux dont la valeur est inférieure à 500 dollars une fois tous les deux ans. Toutefois, aucun inventaire physique des biens n'a été effectué au siège du HCR jusqu'à décembre 1996. Les bureaux extérieurs n'ont pas non plus envoyé de rapport sur des inventaires physiques de leurs biens. Selon l'Administration, il n'avait pas été possible de procéder à une inspection physique complète des biens faute de personnel et du fait de difficultés logistiques et de retards dans l'expédition des lecteurs de codes à barres à la suite de problèmes techniques imprévus.
- 113. Le Comité recommande que l'inventaire physique de tous les biens, y compris de ceux qui ne sont pas enregistrés dans le système, soit mené à bien dans les meilleurs délais.

Transfert de biens

- 114. Le Comité a relevé que le Comité de gestion des biens du siège avait approuvé le transfert à un gouvernement hôte de biens d'une valeur estimée à 10 890 000 dollars, la raison avancée étant que le personnel du HCR n'avait pas accès à ces biens et ne pouvait pas donc pas les passer au lecteur de code à barres. Le Comité a noté que, lorsque l'affaire avait été présentée au Comité de gestion des biens du siège, la valeur de plusieurs articles devant être transférés n'avait pas été indiquée, et que de ce fait la valeur totale déclarée était inférieure à la valeur réelle.
- 115. Le Comité estime que ce transfert est prématuré car les opérations dans le pays en question ne sont pas encore terminées. Le Comité propose au bureau extérieur correspondant de vérifier la valeur totale des biens à transférer en vérifiant les modalités d'achat et de conclure un accord de transfert avec le pays hôte couvrant la valeur totale. Le Comité recommande que le transfert de biens n'ait lieu qu'après la fin des opérations.

5. <u>Voyages</u>

116. Dans son rapport pour 1994, le Comité a souligné certains problèmes dans la gestion des demandes des remboursements de frais de voyage et des retards dans le règlement de ces demandes. Le Comité a procédé à une étude pour déterminer l'état d'avancement des demandes en question. Malgré une certaine amélioration, il restait encore 450 demandes qui étaient en attente depuis plus d'un mois. Sur ces demandes, 144, soit 32 %, l'étaient depuis plus de six mois. On a également observé des cas où on attendait toujours les demandes après 15 à 35 mois. Par ailleurs, il arrivait que le même fonctionnaire ne présente pas des demandes afférentes à plusieurs voyages alors qu'un intervalle raisonnable s'était écoulé entre les différents voyages. Dans certains cas, les demandes de remboursement de frais de voyage n'avaient été réglées qu'après un intervalle de 9 à 17 mois. Le Comité estime qu'il importe que la présentation et le règlement des demandes de remboursement soient faits à temps car non seulement cela permet

de liquider rapidement les avances au titre des frais de voyage, mais parce que cela sert également à prouver que les missions ont effectivement eu lieu. L'Administration a argué qu'une grande partie des demandes non présentées ou non réglées concernaient des missions de longue durée dans des régions à difficultés d'existence. Les procédures de voyage des fonctionnaires affectés à des postes considérés comme des missions avaient été révisées en janvier 1997 pour permettre aux bureaux extérieurs de gérer les demandes de remboursement correspondantes, et l'Administration estime que cette anomalie sera ainsi éliminée. L'Administration a par ailleurs formulé des instructions à suivre pour que les demandes de remboursement de frais de voyage soient présentées dans les formes voulues et dans les délais prescrits.

117. Le Comité recommande que l'Administration, conformément à la procédure établie, retienne sur le traitement les avances déjà perçues en cas de non-présentation de demande de remboursement de frais de voyage.

6. Vérification interne des comptes

Dotation en personnel et portée de la vérification des comptes

- 118. Le Comité a relevé dans son rapport sur le comptes des Nations Unies pour l'exercice biennal terminé en décembre 1995 que la portée de la vérification des comptes du HCR n'était pas suffisante et qu'il était nécessaire de procéder à une identification et une sélection stratégiques en tenant compte des ressources disponibles pour améliorer la portée de l'audit. L'effectif actuel du personnel de la Section du Bureau des services de contrôle interne chargée de la vérification des comptes du HCR est de huit administrateurs et de trois agents des services généraux. Un poste d'administrateur vacant est sur le point d'être pourvu. Compte tenu du nombre et de l'étendue des activités du HCR, ce dernier et le Bureau des services de contrôle interne ont convenu que les niveaux d'effectifs devaient être considérablement accrus si l'on voulait disposer d'une portée suffisante pour un audit. Dans un mémorandum d'accord signé par les deux parties en avril 1997, le HCR et le Bureau des services de contrôle interne ont estimé qu'il fallait pour cela 12 administrateurs, sous réserve toutefois de la disponibilité des fonds.
- 119. La section du Bureau des services de contrôle interne chargée de la vérification des comptes du HCR établit un plan d'audit annuel après avoir pris en compte les divers paramètres de priorité, notamment les programmes de pays du HCR en cours, une fois tous les trois ans en moyenne. Toutefois, du fait d'un manque de personnel dans la catégorie des administrateurs, le cycle tend à être plus long.
- 120. Le Comité espère que lorsque le mémorandum d'accord entre le HCR et le Bureau entrera en vigueur, des ressources en personnel suffisantes seront fournies à la section du Bureau chargée de la vérification des comptes du HCR, de façon que les vérifications des comptes soient effectuées en respectant les cycles prévus.
- 121. Dans son rapport sur 1994, le Comité a souligné qu'il était nécessaire de donner plus rapidement suite aux observations des vérificateurs des comptes. L'Administration a répondu que son objectif était de donner suite à ces observations dans un délai de moins de trois mois après la parution du rapport. L'examen actuel du Comité montrait que malgré l'amélioration des procédures apportée par le HCR en mars 1995 pour accélérer la suite donnée aux conclusions des vérifications internes des comptes, sur les 127 observations formulées entre

octobre 1994 et décembre 1996, les réponses à 35 observations avaient pris plus de six mois et 78 avaient pris plus de trois mois. Au 31 décembre 1996, il n'avait pas été donné suite à 157 recommandations. L'Administration a fait savoir qu'au 31 décembre 1996, 14 observations étaient restées sans réponse.

122. Le Comité recommande au HCR de veiller à ce que l'Administration donne suite en temps voulu aux conclusions des vérifications internes des comptes.

7. Cas de fraude et de présomptions de fraude

123. Conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière de l'ONU, l'Administration du HCR a signalé un cas de fraude survenu pendant l'année. Au bureau auxiliaire de Chimoyo (Mozambique), un fonctionnaire avait détourné 39 892 dollars, dont 16 579 avaient été recouvrés. L'Administration fait maintenant le nécessaire pour engager des procédures pénales contre ce fonctionnaire, qui a depuis lors été licencié.

8. Remerciements

124. Le Comité tient à remercier le Haut Commissaire, ses proches collaborateurs et le personnel du Haut Commissariat du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

(Signé) John BOURN

Le Vérificateur général des comptes du Ghana

(Signé) Osei Tutu PREMPEH

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde

(Signé) Vijay Krishna SHUNGLU

Le 16 juillet 1997

ANNEXE

Suivi des mesures prises en application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1996^a

I. RECOMMANDATION 10 a)

1. Les comptes des partenaires opérationnels concernant les ressources du HCR devraient être régulièrement vérifiés par des vérificateurs indépendants. En outre, les partenaires opérationnels devraient présenter des attestations de vérification à l'Administration afin que celle-ci puisse vérifier l'exactitude et la régularité de leurs dépenses.

Suite donnée par l'Administration

2. Le HCR s'efforce de déterminer l'étendue de la vérification des comptes des partenaires opérationnels en procédant à une analyse détaillée des attestations de vérification qu'ils ont obtenues et des domaines pour lesquels ces attestations font défaut, notamment de leur nature et des problèmes y afférents. En examinant directement les comptes des partenaires opérationnels tant au niveau central que depuis les bureaux extérieurs, le HCR s'emploie à définir l'ampleur du problème. L'Administration se propose de présenter au Comité permanent en septembre 1997 une analyse des attestations de vérification reçues. La mise en place d'un système de sélection et de suivi des partenaires est également à l'étude. Ce projet sera financé par le fonds d'affectation spéciale des conseils en gestion canadien pour l'amélioration de la qualité et des systèmes de gestion. Le HCR s'efforce ainsi de renforcer sa politique de sélection des partenaires opérationnels et de contrôle des attestations de vérification. Les résultats seront présentés au Comité exécutif à sa quarante-huitième session.

Observations du Comité

3. Le Comité se félicite des mesures prises par le HCR et suggère à ce dernier de demander aux partenaires opérationnels de présenter des attestations de vérification des comptes dans un délai suffisamment court pour que l'Administration soit assurée de la régularité, de la conformité et de la justesse des dépenses qu'ils ont engagées et qui figurent dans les états financiers.

II. RECOMMANDATION 10 b)

4. Il faudrait analyser les causes de l'écart entre les prévisions des budgets initiaux et révisés et les dépenses effectives au titre des éléments de programme. Les résultats de cette analyse devraient être présentés au Comité exécutif chaque année.

Suite donnée par l'Administration

5. L'Administration a indiqué que le HCR informe le Comité exécutif des écarts entre les prévisions des budgets initiaux et révisés et les dépenses

^a <u>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 5E</u> (A/51/5/Add.5), sect. I, par. 10.

ultérieures. Ces informations sont présentées à chaque session annuelle du Comité exécutif dans le document passant en revue les activités du HCR et ses additifs.

Observations du Comité

6. Le Comité prend note de la réponse de l'Administration.

III. RECOMMANDATION 10 c)

7. Les estimations budgétaires devraient être réalisées en consultation plus étroite avec les bureaux extérieurs. À cette fin, la base de données concernant les populations prises en charge (nombre de bénéficiaires) et les autres éléments à prendre en compte devraient être mis à jour régulièrement.

Suite donnée par l'Administration

8. L'Administration a indiqué que le HCR était résolu à améliorer ses méthodes et systèmes d'immatriculation des bénéficiaires. Comme on l'a déjà noté, un certain nombre de recommandations concernant les paramètres budgétaires, notamment la nécessité de définir des coûts de référence, ont été faites dans le cadre du projet Delphi. L'Équipe chargée du projet concernant le système de gestion des opérations a souligné la nécessité de disposer de systèmes informatiques intégrés permettant d'établir des liens directs entre les rapports intérimaires sur la planification régulièrement mis à jour et les statistiques relatives aux bénéficiaires.

Observations du Comité

9. Le Comité suivra les progrès réalisés.

IV. RECOMMANDATION 10 d)

10. Il faudrait introduire un facteur rendant compte des taux d'inflation et des variations des taux de change dans les budgets des bureaux extérieurs pour les principaux centres de dépenses. Par ailleurs, la méthode de calcul du pourcentage de postes vacants devrait être affinée.

Suite donnée par l'Administration

11. Le HCR estime que les ressources humaines et financières supplémentaires nécessaires pour analyser et prévoir les taux d'inflation et les variations des taux de change avec un minimum de fiabilité ne fourniraient que très peu de valeur ajoutée à l'organisation. Le HCR convient toutefois d'affiner la méthode de calcul du pourcentage de postes vacants.

Observations du Comité

12. Le Comité n'a pas d'observation à formuler.

V. RECOMMANDATION 10 e)

13. Le système de gestion de l'information financière et administrative (FMIS) devrait être modifié de manière à présenter séparément les taux de dépenses de personnel pour les agents des services généraux et pour les administrateurs.

Suite donnée par l'Administration

14. L'Administration a indiqué que les changements dans la structure de codification des comptes et les modifications connexes du système FMIS nécessaires à la mise en oeuvre des recommandations du Conseil seraient pris en compte lors de la mise au point de la nouvelle structure de codification des comptes dans le cadre du projet Delphi.

Observations du Comité

15. Le Comité n'a, pour l'instant, pas d'observation à formuler.

VI. RECOMMANDATION 10 f)

16. Il faudrait étudier les incidences de l'irrégularité des ressources disponibles sur la formulation et la mise en oeuvre des projets. Les éléments entrant en compte dans la planification des programmes devraient être évalués de manière plus fiable.

Suite donnée par l'Administration

17. Le HCR estime que la meilleure façon de faire face aux problèmes de financement est d'assigner un ordre de priorité aux activités dans le cadre du processus de formulation des projets, surtout lorsqu'il s'agit de certains programmes spéciaux qui ne bénéficient pas d'un appui suffisant de la part des donateurs.

Observations du Comité

18. Le comité voit l'intérêt que présente l'assignation d'un ordre de priorité aux activités dans le cadre du processus de formulation des projets, mais suggère que les incidences de l'irrégularité des ressources disponibles sur la formulation et la mise en oeuvre des projets soient étudiées.

VII. RECOMMANDATION 10 g)

19. Il faudrait établir des critères de ciblage des projets, après avoir obtenu les données et informations nécessaires. La sélection des bénéficiaires devrait être étayée par des documents afin que les résultats puissent être évalués par la suite.

Suite donnée par l'Administration

20. Le HCR accepte les recommandations du Comité et a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer les mécanismes et procédures connexes.

Observations du Comité

21. Le Comité suivra les progrès réalisés.

VIII. RECOMMANDATION 10 h)

22. Il faudrait revoir certaines des instructions données aux bureaux extérieurs concernant l'élaboration des plans de travail pour certains projets. L'Administration devrait également revoir la présentation du plan de travail

indiqué dans le Manuel du HCR de manière à le rendre plus spécifique et à en faire un instrument de gestion efficace.

Suite donnée par l'Administration

23. L'Administration a indiqué que, compte tenu des problèmes que posait la mise en oeuvre de cette recommandation, le HCR avait demandé que des plans de travail ne soient présentés que lorsqu'il s'agissait d'opérations que lesdits plans permettraient de gérer efficacement et laissé aux directeurs de projet le soin de juger de l'opportunité de tels plans. Toutefois, avec l'introduction du nouveau système de gestion des opérations, l'accent sera davantage mis sur des plans opérationnels s'inscrivant dans le cadre des objectifs intégrés des opérations elles-mêmes.

Observations du Comité

24. En attendant la mise en oeuvre du système de gestion des opérations, le Comité recommande que l'on continue d'établir des plans de travail dont la structure soit davantage adaptée aux différents programmes afin qu'ils constituent un outil de gestion efficace.

IX. RECOMMANDATION 10 i)

25. Il faudrait inclure, dans les apports relatifs aux sous-projets, des indicateurs de performance précis et bien définis.

Suite donnée par l'Administration

26. L'Équipe chargée du projet concernant le système de gestion des opérations a fait un certain nombre de recommandations pour ce qui est de la définition des objectifs, de l'évaluation des besoins et de la conception portant sur la mise au point d'indicateurs aussi bien généraux que spécifiques susceptibles de faciliter le suivi et l'auto-évaluation.

Observations du Comité

27. Le Comité s'attend à ce que ces objectifs soient réalisés rapidement.

RECOMMANDATION 10 j)

28. L'exécution des programmes devrait être planifiée et réalisée conformément à un calendrier fixé au préalable, afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.

Suite donnée par l'Administration

29. L'Administration a indiqué que le HCR avait arrêté le plan d'action concernant les approvisionnements et qu'un budget de 3 115 126 dollars des États-Unis avait été approuvé pour l'exercice biennal 1997-1998.

Observations du Comité

30. Le Comité examinera ultérieurement la mise en oeuvre de ce plan d'action.

XI. RECOMMANDATION 10 k)

31. La capacité des partenaires opérationnels de mettre en oeuvre des projets de grande envergure devrait être évaluée plus précisément. Il faudrait à cet égard examiner les carences constatées dans l'exécution d'un projet par un partenaire opérationnel en République-Unie de Tanzanie et prendre les mesures correctives qui s'imposent, y compris le recouvrement du trop-perçu.

Suite donnée par l'Administration

32. Cette recommandation sera examinée par le Comité permanent lors de sa réunion de septembre 1997, quand la question de la vérification des comptes des partenaires opérationnels sera abordée.

Observations du Comité

33. Lorsque le HCR aura achevé l'étude qu'il effectue actuellement sur le choix des partenaires, celle-ci lui fournira toutes les orientations nécessaires.

XII. RECOMMANDATION 10 1)

34. Le HCR devrait veiller à ce que les directeurs de programme reçoivent à temps les rapports de suivi des projets et les utilisent à bon escient. Les partenaires opérationnels devraient être encouragés à présenter régulièrement des rapports détaillés de suivi des sous-projets.

Suite donnée par l'Administration

35. Comme la précédente, cette recommandation sera soumise au Comité permanent à sa réunion de septembre 1997.

Observations du Comité

36. En attendant que le Comité permanent examine la question, le Comité estime qu'il convient d'appliquer les dispositions en vigueur concernant le suivi des projets et sous-projets.

XIII. RECOMMANDATION 10 m)

37. Les bureaux extérieurs devraient établir des procédures d'évaluation des résultats et des incidences des programmes. Les conclusions tirées des évaluations devraient être utilisées pour la planification et l'exécution des programmes.

Suite donnée par l'Administration

38. L'Équipe chargée du projet concernant le système de gestion des opérations a souligné l'importance de ce processus. Des procédures détaillées seront précisées lors de la mise en oeuvre du projet Delphi.

Observations du Comité

39. Le Comité prend note de ce qui précède.

XIV. RECOMMANDATION 10 n)

40. Les bureaux extérieurs devraient avoir l'obligation d'envoyer, dans les délais fixés, des bordereaux de réception détaillés pour toutes les marchandises commandées en leur nom par le siège du HCR. Il faudrait s'occuper rapidement de réclamer les bordereaux non présentés, les examiner dès réception et déposer une demande d'indemnisation auprès de l'assurance en cas de livraison incomplète ou de dommages.

Suite donnée par l'Administration

41. En assurant un suivi plus cohérent, la Section des fournitures et des transports du HCR a réalisé des progrès notables dans ce domaine. Le HCR a réaffirmé toutefois qu'il était douteux que les méthodes traditionnelles permettent de progresser davantage grâce à une entente de fret globale, le HCR assumera la responsabilité directe de l'organisation du transport international de l'ensemble de ses marchandises.

Observations du Comité

42. Le Comité examinera les progrès réalisés à cet égard lors de vérifications des comptes qu'il effectuera ultérieurement.

XV. RECOMMANDATION 10 o)

43. Tous les bureaux extérieurs devraient fournir des programmes d'achats annuels et il faudrait renforcer la planification des achats de manière à garantir une efficacité maximale pour un moindre coût.

Suite donnée par l'Administration

44. L'Administration a indiqué que des activités de suivi à grande échelle avaient permis d'améliorer considérablement la situation pour ce qui était des plans d'achats annuels. On s'efforce, en collaboration avec la Section de la coordination des programmes, de modifier les documents relatifs à la planification des achats afin qu'y figurent toutes les informations nécessaires sur les achats.

Observations du Comité

45. Le Comité prend acte des efforts faits pour améliorer la situation.

XVI. RECOMMANDATION 10 p)

46. Il faudrait que les bureaux extérieurs revoient les procédures d'achat adoptées par les partenaires opérationnels pour s'assurer qu'ils lancent bien des appels d'offres.

Suite donnée par l'Administration

47. Le HCR a approuvé le budget de deux ateliers de formation aux achats et à la logistique destinés tout particulièrement aux ONG. Ces activités sont en cours de planification.

Observations du Comité

48. Le comité estime que le HCR devrait suivre cette question.

XVII. RECOMMANDATION 10 g)

49. Les procédures d'évaluation des besoins et d'achat concernant les marchandises en gros devraient être revues pour éviter certains problèmes comme l'achat non planifié de Lysol par un bureau extérieur, achat qui a entraîné des dépenses inutiles d'un montant de 3 040 000 dollars.

Suite donnée par l'Administration

50. L'Administration a indiqué qu'au titre de l'examen des procédures entrepris dans le cadre du système informatisé de gestion des approvisionnements, le HCR prévoyait de conclure 10 accords-cadres pour les articles de consommation courante achetés en 1997. Cela devrait permettre d'éviter que ne se répètent des problèmes similaires à celui du Lysol.

Observations du Comité

51. Le Comité prend note de ce qui précède.

XVIII. RECOMMANDATION 10 r)

52. Il faudrait lancer des programmes de formation supplémentaires sur des questions étroitement liées aux besoins opérationnels du HCR. Il faudrait également veiller à ce que les organismes qui parrainent des projets s'engagent à affecter par la suite pendant une période adéquate le personnel ainsi formé à des tâches correspondant à la formation reçue.

Suite donnée par l'Administration

53. La formation est une activité permanente et fait partie intégrante des efforts que déploie le HCR pour améliorer l'efficacité des partenaires opérationnels et veiller à ce que cette dernière soit constante. Le personnel employé par les partenaires opérationnels peut bénéficier des cours de formation proposés. En se rendant régulièrement dans les bureaux des partenaires opérationnels pour des visites de suivi, le personnel hors siège du HCR peut également assurer une formation en cours d'emploi. Il est toutefois difficile d'obtenir des partenaires opérationnels qu'ils s'engagent à assurer la stabilité de leur personnel.

Observations du Comité

54. Le Comité examinera les progrès réalisés à cet égard lors de vérifications des comptes auxquelles il procédera ultérieurement.

XIX. RECOMMANDATION 10 s)

55. Le HCR devrait définir une stratégie de développement et de mise à jour d'un système informatique compatible avec ses objectifs généraux. Il faudrait notamment prendre les mesures nécessaires pour adapter le système intégré de gestion (SIG) aux besoins et priorités spécifiques du HCR en matière d'exécution des programmes.

Suite donnée par l'administration

56. L'Administration a indiqué que la Section de l'information et des systèmes de communication mettait actuellement au point un plan stratégique d'informatisation qui serait achevé avant la réunion du Comité permanent en septembre 1997. Le HCR a revu ses plans pour ce qui est de la mise en oeuvre du SIG. Au cours de la période 1997-1998, le HCR prévoit de mettre en oeuvre les modules relatifs aux ressources humaines du SIG. Une attention toute particulière sera accordée à l'intégration de la structure de codification des comptes du SIG et de la technologie SIG dans les autres grands systèmes dont se sert le HCR. Le personnel se familiarisera avec le logiciel en 1997 et, l'année suivante, celui-ci sera adapté aux besoins spécifiques du HCR. La version Release 1 et la version 2 devraient être mises en service au début de l'année 1999.

Observations du Comité

57. Le Comité prend note de l'initiative.

XX. RECOMMANDATION 10 t)

58. Les principes comptables et les notes qui accompagnent les comptes devraient être présentés séparément et clairement dans les états financiers, avec renvois aux différents états.

Suite donnée par l'Administration

59. L'Administration a fait observer, s'agissant des notes accompagnant les comptes des fonds de contributions volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour la période terminée le 31 décembre 1996, que la note 1 et la note 2 reflétaient les principes comptables de manière distincte.

Observations du Comité

60. Le Comité note que, bien que des modifications aient été apportées à la présentation des notes, dans de nombreux cas, les principes comptables ressemblent plutôt à des notes explicatives sur les différents postes.

II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à III, dûment identifiés, ainsi que les tableaux 1 à 10 y relatifs figurant en annexe, l'appendice et les notes explicatives concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'année terminée le 31 décembre 1996, conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous avons notamment effectué un examen général des méthodes comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence.

Notre opinion est que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 1996 et des résultats de l'exercice; qu'ils ont été dressés conformément aux conventions comptables établies, qui ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'exercice précédent. Les opérations ont été conformes au Règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Selon notre habitude, nous avons publié un rapport détaillé sur la vérification des états financiers se rapportant aux contributions volontaires gérées par le HCR, conformément au Règlement financier.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

(Signé) John BOURN

Le Vérificateur général des comptes du Ghana

(Signé) Osei Tutu PREMPEH

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde

(Signé) Vijay Krishna SHUNGLU

Le 16 juillet 1997

III. DÉFINITION DES RESPONSABILITÉS DU HAUT COMMISSAIRE ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés est responsable en dernier ressort du contenu et de l'intégrité des états financiers figurant dans les comptes relatifs aux contributions volontaires qu'il gère et qui sont soumis au Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le HCR opère dans le cadre de conventions et normes comptables bien définies et dispose de systèmes de contrôle et procédures comptables internes assurant la fiabilité des informations financières et protégeant les avoirs. Les systèmes de contrôle interne et les documents comptables sont examinés par la Division de l'audit et des conseils de gestion du Bureau des services de contrôle interne et le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies au cours de leurs vérifications respectives.

Les états financiers ci-après, qui comprennent les états I à III, les tableaux 1 à 10, l'appendice et les notes explicatives, ont été établis conformément au Règlement financier du HCR (A/AC.96/503/Rev.6) et aux Normes comptables communes des Nations Unies. De l'avis de l'Administration, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Haut Commissariat dans son ensemble, des programmes, fonds et comptes individuels, des résultats obtenus et de l'évolution de ladite situation.

Les comptes sont par les présentes

Certifiés :

Approuvés :

Le Contrôleur

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

(Signé) Jean-Marie FAKHOURI

(Signé) Sadako OGATA

Genève Le 28 février 1997 IV. ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1996

ABRÉVIATIONS

AIEA Agence internationale pour l'énergie atomique

CEI Communauté d'États indépendants

CESAP Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

DAFI Deutsch Akademishe Fluchtling Initiative

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population

Habitat Centre des Nations Unies pour les établissements humains

IRTO Organisation internationale de la circulation routière

OIM Organisation internationale pour les migrations

OMM Organisation météorologique mondiale

OMPI Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

ONUDI Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

PAM Programme alimentaire mondial

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement

UE Union européenne

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la

culture

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

NOTES EXPLICATIVES

Note 1. <u>Le Haut Commissariat des Nations Unies pour</u> <u>les réfugiés (HCR)</u> et ses activités

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a été établi par la résolution 319 A (IV) de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1949; son statut a été approuvé par l'Assemblée dans sa résolution 428 (V) du 14 décembre 1950.

L'objectif général du HCR est d'assurer une protection internationale aux réfugiés et de chercher des solutions durables aux problèmes des réfugiés. D'une part, le HCR est tenu de sauvegarder les principes fondamentaux de l'asile et du non-refoulement et d'assurer le respect des droits fondamentaux des réfugiés, qui doivent être traités de façon décente et humaine. De l'autre, le HCR a dû organiser à la demande de l'Assemblée générale et des gouvernements concernés de vastes opérations d'assistance matérielle pour répondre aux besoins des réfugiés. Par la suite, les résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et du Comité exécutif du HCR ont amené le Haut Commissariat, dans l'esprit de son mandat, à aider d'autres groupes de personnes considérées comme relevant également de sa compétence. Dans les situations d'urgence humanitaires complexes, le HCR contribue aussi à la fourniture d'une assistance humanitaire.

Le Haut Commissaire fait chaque année rapport à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé en application de la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale en date du 26 novembre 1957, afin de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions et d'approuver l'affectation donnée aux contributions extrabudgétaires apportées au Haut Commissariat. Le cycle annuel de sessions du Comité exécutif comprend une session plénière annuelle et plusieurs réunions intersessions d'un Comité permanent plénier. Le Comité exécutif est actuellement composé des représentants de 51 pays membres. Les rapports du Comité exécutif sur les travaux de ses sessions sont soumis à l'Assemblée générale en tant qu'additif aux rapports du Haut Commissaire.

Note 2. Résumé des grands principes comptables et financiers

- a) Les comptes du HCR relatifs aux contributions volontaires sont établis conformément aux Règles de gestion financière des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire pour les réfugiés (A/AC.96/503/Rev.6, du ler février 1996, approuvé par le Comité exécutif à sa quarante-sixième session). Les états et tableaux financiers sont également conformes aux normes comptables du système des Nations Unies, telles qu'elles figurent dans le rapport du Secrétaire général (A/48/530), dont l'Assemblée générale a pris note dans sa résolution 48/216 C du 23 décembre 1993.
- b) Les comptes du HCR sont tenus sur la base de la comptabilisation par fonds. Il existe des comptes distincts pour les fonds à des fins générales ou les fonds à des fins spéciales, conformément aux règles de gestion financière des contributions à long terme. Les fonds à des fins générales financent les activités prévues par le statut : Programme annuel, Fonds pour le rapatriement librement consenti, et Fonds extraordinaire. Les programmes spéciaux comportent une série d'activités financées par un ensemble de fonds distincts d'affectation spéciale; ces activités sont menées en vertu de textes bien précis mais ne sont

pas nécessairement statutaires au sens strict. Chaque fonds constitue une entité financière et comptable distincte et autonome comportant des groupes de comptes séparés tenus selon les principes de la comptabilité en partie double.

Les comptes portent sur les fonds suivants :

- Fonds de roulement et de garantie : Ce fonds, dont le Comité exécutif a plafonné le montant à 50 millions de dollars, est alimenté par les intérêts versés sur les placements et sur les économies réalisées durant les exercices précédents sur le Programme annuel, sur le Fonds extraordinaire et sur le Fonds pour le rapatriement librement consenti. Le Fonds de roulement et de garantie est utilisé pour reconstituer le Fonds extraordinaire et pour effectuer les principaux paiements afférents à des projets dans l'attente de la réception des contributions annoncées.
- Programme annuel: Il reflète les activités financières approuvées chaque année par le Comité exécutif pour des activités programmées dans des pays ou régions, ainsi qu'une autre catégorie d'activités intitulée "Autres programmes et siège"; il comprend aussi une réserve du programme.
- Fonds extraordinaire: Il ne doit pas tomber en dessous de 8 millions de dollars; il est reconstitué par prélèvements dans le Fonds de roulement et de garantie et par des contributions volontaires. Le Haut Commissaire peut prélever jusqu'à 25 millions de dollars chaque année dans le Fonds extraordinaire, à condition toutefois que ce prélèvement ne dépasse pas 8 millions de dollars pour une situation d'urgence donnée.
- Fonds pour le rapatriement librement consenti (ancienne "Allocation générale pour le rapatriement librement consenti" dans le Programme annuel): A été ouvert en 1996 pour fournir une assistance financière, au titre de programmes généraux ou spéciaux, pour des opérations de rapatriement librement consenti de réfugiés. Son niveau de base est de 20 millions de dollars; il peut atteindre un montant équivalant à 10 % des montants estimatifs totaux affectés l'année précédente aux opérations de rapatriement librement consenti.
- Programmes spéciaux (y compris les fonds d'affectation spéciale):
 Divers fonds d'affectation spéciale et fonds pour des programmes spéciaux; y sont comptabilisés les montants disponibles pour des opérations n'entrant pas dans le cadre des programmes généraux et relevant du mandat du HCR.
- Compte d'éducation des réfugiés : Compte spécial alimenté par des contributions volontaires et utilisé pour financer les études supérieures de réfugiés.
- <u>Plan d'assurance maladie</u>: Il est alimenté par les primes d'assurance maladie versées par le personnel sur le terrain et les contributions correspondantes du HCR; il finance le remboursement des frais médicaux engagés durant l'année et couvre les dépenses médicales du personnel sur le terrain.

- Fonds pour le logement du personnel et l'équipement ménager de base : Ce fonds a été établi à la trente-troisième session du Comité exécutif (1982) pour apporter une aide principalement aux membres du personnel recrutés sur le plan international en poste dans des lieux d'affectation difficiles, où les logements sont médiocres, pour les aider à se loger correctement et à se munir d'équipements ménagers de base.
- <u>Activités rémunératrices</u> : Ce fonds est alimenté par les recettes de ventes diverses et finance l'achat de marchandises pour la revente.
- c) Les comptes portent sur l'année civile; les chiffres de l'année précédente sont donnés à titre de comparaison.
- d) Les recettes, dépenses, actifs et passifs sont comptabilisés selon le système de l'exercice.
- e) Les comptes sont exprimés en dollars des États-Unis. Dans les bureaux extérieurs, ils peuvent être tenus en monnaie nationale. Les comptes des bureaux extérieurs sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change applicable aux opérations de l'ONU, établi par le Contrôleur, en vigueur au moment de l'opération. À la fin de l'année, l'encaisse, les placements et les diverses sommes à recevoir et à payer en monnaies autres que le dollar sont convertis au taux de change applicable au 31 décembre pour les opérations de l'ONU.
- f) Les états financiers sont établis sur la base du coût historique et ne sont pas corrigés pour refléter l'évolution des prix des biens et services.
- g) Les résultats des opérations du HCR présentés dans les états financiers I, II et III sont regroupés par type de fonds; les totaux sont également indiqués. Cette présentation ne signifie en aucune manière que les différents fonds puissent être confondus; en effet, les virements entre fonds ne sont pas normalement autorisés.

h) Recettes:

- i) Les contributions volontaires des États Membres et autres donateurs sont comptabilisées à la date de leur réception ou sur la base d'une annonce écrite de contribution du donateur. Les annonces de contribution des gouvernements non assorties de conditions sont comptabilisées comme recettes à la date de la réception de l'annonce. Par souci de prudence financière, la moitié au maximum seulement de la valeur des contributions conditionnelles des gouvernements et des annonces fermes de contributions d'organisations de réputation bien établie sont comptabilisées comme recettes à la date de réception de l'annonce de contribution. L'équivalent en dollars des contributions annoncées mais non encore versées est ajusté sur la base du taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur au 31 décembre de chaque année;
- ii) Les contributions en nature sont comptabilisées à la valeur marchande des biens et services à la date à laquelle l'annonce est faite. Les engagements et dépenses connexes sont comptabilisés à la date à laquelle l'annonce est faite. À la livraison, les engagements sont réglés et les sommes à recevoir réduites en conséquence. Les

- donations extrabudgétaires en nature ne sont pas comptabilisées, mais on trouvera leur liste à l'appendice;
- iii) Les contributions en espèces sont comptabilisées en dollars des États-Unis, au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur à la date de réception;
 - iv) Les fonds qui ne sont pas nécessaires dans l'immédiat sont placés dans différents fonds ou comptes bancaires. Comme le veut l'article 9.3 du Règlement financier, ces placements sont portés au crédit du Fonds général;
 - v) Les recettes diverses comportent le produit de la vente de surplus ou d'articles usagés, le remboursement de dépenses imputées sur des périodes antérieures, le règlement de sinistres et autres recettes diverses. Le compte du Programme annuel inclut les montants nets récupérés en raison du transfert d'articles en stock à des projets opérationnels;
- vi) Les ajustements de change comprennent les profits et pertes réalisés sur les transactions et les profits et pertes liés à la réévaluation de l'actif et du passif en fin d'exercice, sur la base des taux de change applicables aux opérations des Nations Unies. Les ajustements de change sont imputés au Fonds général.
 - i) Dépenses :
 - i) Les dépenses de projet sont comptabilisées conformément aux règles énoncées à l'Article 8 du Règlement financier;
- ii) Après enquête, le Haut Commissaire peut autoriser l'inscription des pertes et manquants au compte des profits et pertes et peut convertir des prêts en dons, en se conformant aux dispositions de l'article 10.6 du Règlement financier. Un état de tous les montants inscrits au compte des profits et pertes est communiqué au Comité des commissaires aux comptes avec les comptes annuels;
- iii) Des paiements à titre gracieux peuvent être effectués conformément à l'article 10.5 du Règlement financier. Un état de ces paiements est communiqué au Comité des commissaires aux comptes avec les comptes annuels.
 - j) Ajustements:
 - Les contributions annoncées depuis plus de cinq ans et non encore versées et les remboursements aux donateurs donnent lieu à des ajustements venant en réduction des contributions des années antérieures;
 - ii) L'annulation d'engagements afférents à des périodes antérieures se traduit par une réduction des dépenses de l'année précédente, les fonds ayant été engagés mais non utilisés;
- iii) Les virements sur ou à partir d'autres fonds reflètent les virements entre fonds qui restent dans les limites imposées par les donateurs quant à l'affectation des fonds;

- iv) Les ajustements au titre des dépenses afférentes aux périodes précédentes correspondent à des remboursements obtenus de partenaires opérationnels, pour des fonds qui avaient été virés de leurs comptes durant une année antérieure mais qui n'ont pas été utilisés.
- k) Actifs:
- i) Les dépôts à vue ou à terme comprennent les fonds placés, les fonds dans des dépôts à vue et les fonds dans des dépôts à court terme;
- ii) Les contributions volontaires à recevoir correspondent aux annonces de contribution dont le décaissement est attendu avant la fin de l'année. Si elles ne sont pas versées, ces contributions sont normalement annulées après cinq ans, à moins que le donateur n'ait reconfirmé son engagement par écrit moins de 18 mois avant la fin de la période comptable;
- iii) Les montants à recevoir d'autres organismes des Nations Unies correspondent à des bordereaux interservices non réglés, et à des montants à recevoir du PNUD et de l'Office des Nations Unies à Genève;
 - iv) Les montants à recevoir des partenaires opérationnels représentent les soldes dus au HCR pour des montants versés par tranches au titre d'accords conclus avec ces organismes, qui n'ont pas été intégralement utilisés par eux et qui seront donc remboursés au HCR;
 - v) Les autres actifs sont les intérêts cumulés en fin d'année (dont le détail est donné au tableau 8) et les paiements différés.
 - 1) Éléments de passif, réserves et soldes :
 - i) Les engagements non réglés peuvent se rapporter à l'exercice courant ou à des exercices antérieurs. Ces engagements non réglés peuvent rester comptabilisés pendant plus de 12 mois, s'il subsiste une obligation ferme;
 - ii) Les sommes à payer sont notamment les lettres de crédit, les contributions reçues d'avance, les fonds en dépôt et divers montants qui sont dus à des tierces parties;
- iii) Les autres éléments du passif sont les contributions déjà reçues au titre de périodes à venir.

Note 3. <u>Modifications de la pratique comptable : stock pour les opérations d'urgence</u>

Le traitement comptable du stock pour les opérations d'urgence a été modifié en 1996. Avant cette date, les achats d'articles à stocker pour les opérations d'urgence étaient consignés dans les comptes de stock. Quand les articles en question étaient transférés pour répondre aux besoins d'un projet opérationnel, les montants correspondants restaient dans les comptes de stock et le coût du remplacement ultérieur de ces articles était imputé au projet opérationnel.

Cette pratique a été modifiée en 1996 : un transfert d'articles en stock à un projet opérationnel est immédiatement imputé au prix coûtant augmenté des

frais de transport. Les montants ainsi récupérés sont utilisés pour reconstituer le stock des opérations d'urgence; si le montant récupéré dépasse la valeur des achats, le compte de stock ne fait pas apparaître de dépense en fin de période au compte du Fonds extraordinaire. Au contraire, tout excédent des montants récupérés figure aux recettes diverses, en fin de période, au titre du Programme annuel.

Les comptes des années précédentes n'ont pas été modifiés pour refléter ce changement dans la pratique comptable.

Note 4. États des recettes et dépenses et évolution des réserves et des soldes (état I et annexe)

- a) Activités rémunératrices : Avant 1996, les activités rémunératrices désignaient les recettes provenant d'activités de collecte de fonds liées à un fournisseur de services sous contrat. Au 31 décembre 1995, on a cessé de comptabiliser ces activités quand le contrat avec le fournisseur de services a été annulé. Les fonds collectés auprès d'autres entités du secteur privé sont comptabilisés comme contributions.
- b) Ajustements de change: La perte de change, de 4,1 millions de dollars, est due principalement à des pertes de change, réalisées ou non réalisées, sur des contributions qui ne sont pas libellées en dollars.
- c) <u>Recettes diverses</u>: Au titre du Programme annuel, les recettes diverses, à concurrence de 6,4 millions de dollars, sont des montants récupérés lors du transfert d'articles en stock à des projets opérationnels. Ce montant n'était pas indiqué dans les comptes des années précédentes; il résulte d'une modification de la pratique comptable suivie à partir de 1996 seulement (voir la note 3, où cette modification est analysée).
- d) Annexe de l'état I : L'annexe saisit les mouvements comptables par catégorie durant la période. Il est à noter que si le total du solde en début d'exercice correspond bien au solde à la fin de l'exercice 1995, les soldes indiqués à chacune des rubriques ne sont pas forcément les mêmes, en raison d'ajustements et de reclassements divers.

Note 5. <u>État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes</u> (état II et annexe)

- a) <u>Dépôts à vue et à terme</u>: Il s'agit de l'ensemble des soldes liquides (y compris les fonds détenus dans des monnaies non convertibles), diminués d'éventuels découverts. Le tableau 9 distingue les dépôts à court terme et les dépôts à vue. Le tableau 10 donne l'équivalent en dollars des dépôts détenus dans des monnaies non convertibles au 31 décembre 1996.
- b) <u>Contributions volontaires à recevoir</u>: Ce sont les contributions à recevoir de l'ensemble des donateurs, dont le détail est donné au tableau 1 pour l'exercice en cours et au tableau 2 pour les années précédentes. Ces contributions à recevoir sont classées par année d'annonce, comme ci-après (en dollars des États-Unis):

En espèces	En nature
209 894 868	5 924 585
16 554 065	1 344 548
2 623 507	499 000
456 826	
616 584	
4 000 000	
234 145 850	7 768 133
	209 894 868 16 554 065 2 623 507 456 826 616 584 4 000 000

L'annonce de contribution faite en 1991 a été confirmée par le donateur.

c) <u>Sommes dues par des organismes des Nations Unies</u> : Le solde se répartit comme suit :

Office des Nations Unies à Genève	5 267 430
PNUD	1 280 066
Total en dollars	6 547 496

d) <u>Autres sommes à recevoir</u>: Il s'agit de sommes diverses à recevoir d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organes; les montants qui dépassent 10 000 dollars sont indiqués ci-après (en dollars des États-Unis):

UNICEF	10 145
Habitat	10 360
ONUDI	12 708
AIEA	13 270
CESAP	14 656
PNUD	17 027
ОММ	21 286
PNUE	23 900
OIM	20 128
IRTO	288 531
PAM	426 868
ONUV	584 962
Total	1 443 841

Le solde indiqué comprend aussi les prêts faits à des réfugiés ou en leur faveur, à concurrence de 1 996 219 dollars (voir l'évolution de ce montant au tableau 7) ainsi que les avances accordées à des membres du personnel, les avances sur frais de voyage et divers autres montants dus.

e) <u>Sommes à payer</u> : Les sommes à payer comprennent des montants dus à d'autres organismes des Nations Unies (en dollars des États-Unis) :

OIM 355 300 OMPI 80 402

Total 435 702

f) <u>Biens durables</u>: Conformément aux pratiques comptables des Nations Unies, les achats de biens durables ne figurent pas dans les actifs fixes dans le bilan, mais sont imputés aux dépenses du projet correspondant durant l'année d'acquisition.

La valeur des biens durables est suivie par un nouveau système de gestion des biens. Avant 1995, seuls les biens appartenant au HCR étaient considérés comme biens de capital fixe. En 1995, le HCR a commencé à mettre en place le nouveau système de gestion des biens (MINDER) pour comptabiliser, dans le monde entier, tous les biens acquis au titre de la gestion et des projets, qu'ils soient utilisés par les partenaires opérationnels ou par le HCR lui-même.

L'application de ce système s'est poursuivie en 1996, mais tous les bureaux extérieurs n'ont pas encore achevé la comptabilisation de leurs actifs. Le coût historique des actifs comptabilisés par le système de gestion des biens au 31 décembre 1996 atteignait 207 845 898 dollars, soit, après amortissement, 101 101 616 dollars.

Etat

Recettes et dépenses et évolution des réserves et des soldes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996 — ensemble des fonds

(En dollars des États-Unis)

		Gran	Decoration of observing	21.0		Processor	Programmes of commutes specially	codeiany		01	Total
			Seament Services	4	4		200				
					speciaux			Fonds auto-			
	Fonds de roulement			Fonds pour le rapatriement	(y compris fonds	Compte	Plan	renouvelable pour le			
	et fonds de garantie	Programme annuel	Fonds extraordinaire	Ribrement consenti	d"affectation spéciale)"	d'éducation des réfugiés	d'assurance maladie	logement du personnel	Activités rémunératrices	1996	1995
RECETTES											
Contributions Autres recettes/recettes diverses	I	348 874 558	2 631 576	I	618 354 863	1	1	1	I	269 860 897	996 367 618
A SECTION OF THE PROPERTY OF T				1	ı	١	١	ł	ł	1	2 962 098
Admines producing of receives	13 005 569			 	 		1	l	ı	13 005 562	15 314 791
Aistement de chance	300	(4 128 878)	1	I	ı	1	i	1	1	(4 128 878)	11 635 253
Autres recettes/recettes diverses	172 113	10 705 822	I	1	215 151	I	2 055 934	164 465	643 750	13 957 236	7 699 240
Total, recettes	13 177 675	355 451 502	2 631 576		618 570 014		2 055 934	164 465	643 750	992 694 916	1 033 979 000
DÉPENSES											
Dépenses	I	383 461 219	20 791 200	19 234 617	718 803 362	686 476	1 081 941	579 558	400 000	1 145 038 373	1 142 940 884
Total, dépenses	1	383 461 219	20 791 200	19 234 617	718 803 362	686 476	1 081 941	579 558	400 000	1 145 038 373	1 142 940 884
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	13 177 675	(28 009 717)	(18 159 624) (19 234 617)	(19 234 617)	(100 233 348)	(686 476)	973 993	(415 093)	243 750	(152 343 457)	(108 961 884)
Ajustement d'engagements afférents aux périodes précédentes		(1 203 911)	l	1	(8 516 517)		ı	1	1	(9 728 428)	(32 826 226)
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	13 177 675	(29 213 628)	(18 159 624) (19 234 617)	(19 234 617)	(108 749 865)	(686 476)	973 993	(415 093)	243 750	(162 063 885)	(141 788 110)
Annulation d'engagements afférents aux périodes précédentes Virements sur ou à partir d'autres fonds	— (13 177 675)	21 782 328 (19 516 633)	887 030 15 962 500	20 000 000	48 556 793 (4 088 192)	320 195	1 !	52 891 800 000	61 458	71 660 695	95 175 685
Ajustement au titre des dépenses afférentes aux périodes précédentes	ı	4 603 274	1 290 094	l	7 046 704	27 009	I	34 130	I	13 001 211	24 576 574
RESERVES ET SOLDES, DEBUT D'EXERCICE	20 000 000	43 762 594	8 000 000	Line	238 310 679	668 747	5 067 499	85 240	346 138	346 240 897	368 276 748
RESERVES ET SOLDES, FIN D'EXERCICE	50 000 000	21 417 935	8 000 000	765 383	181 076 119	329 475	6 041 492	557 168	651 346	268 838 918	346 240 897

* Détails dans l'annexe à l'état l.

Annexe à l'état I

Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)

	Contributions pour l'année	Recettes	Dépenses pour l'année	Ajustements au titre des exercices	Annulation d'engagements afférents aux exercices	Virements sur ou	Spirit sp	do o
	en cours	diverses	en cours	précédents	précédents	d'autres fonds	d'exercice	d'exercice
AFRIQUE								
Afrique de l'Est et come de l'Afrique								
Opération d'urgence dans la come de								
l'Afrique	22 249 271	11 896	29 442 241	643 243	2 659 602	690 500	15 400 843	12 213 114
Réfugiés à Djibouti				(4 724)			5 818	100
Réfugiés en Éthiopie	105 200		171 425	•	99 438	50 608	97 228	181 049
Réfugiés au Kenya	743 773		748 080	20 025	137 243		38 710	191 671
Reforestation au Soudan				9366		14 229		24 155
Réfugiés au Soudan	554 400		554 400	(22 770)	14 230	8 168	372	
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	63 052 83 052			(1 696 988)	28 700	200 000	1 696 989	591 753
Réfugiés en Ouganda	2 593 513		2 199 440	(12 035)	25 869	(245 268)	295 (38	457 677
Africae australe								
Opération de rapatriement des réfuciés								
mozambicains	167 928		9 217 127	326 982	978 165	87 943	8 475 736	819 627
Réfugiés au Malawi				823		(840 033)	839 210	
Mozambicains au Malawi				(465 187)	70 583	79 287	1 168 849	853 532
Rapatriés mozambicains				3 893	225 750		105 047	334 690
Réfugiés en Namibie			10 000	228		(8 673)	18 445	
Réfugiés en Afrique du Sud	750 000		603 424				753 971	900 547
Réfugiés en Zambie				110 931			77 924	188 855
Réfugiés au Zimbabwe						(107 676)	107 676	
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale								
Opération d'urgence au Burundi et au								
Rwanda	221 538 707	7 222	240 578 394	(2 222 030)	11 447 255	3 251 199	33 872 433	27 316 392
Opération de rapatriement de réfugiés			1					
angotais	11 584 411		14 949 541	95 C36	490 492	243 396	2 527 051	845
Rapatriement de réfugiés libériens	4 167 761		1 841 902	(425)	103 601		566 080	2 995 115
Réfugiés au Burundi			71 429	(12 524)	12 524	(9 591)	81 020	
Réfugiés togolais au Bénin						(107 572)	107 572	
Réfugiés au Burkina Faso						434 500		434 500
Réfugiés maliens au Burkina Faso	107 844		180 882				73 038	
Conférence régionale au Burundi						(22 002)	55 005	
Réfugiés en République centrafricaine						(28 147)	28 147	
Réfugiés angolais au Congo	253 849		253 849		2 713			2 713
Libériens en Guinée	66 053		66 261			(5 160)	8 233	2 865
Réfugiés en Gambie			19 626				20 193	292
Réfugiés libériens en Côte d'Ivoire	66 250		846 978			437	8 219	4 928

	Contributions		Dépenses	Ajustements au tifre des	d'engagements afférents aux	Virements sur ou		
	pour l'année en cours	Recettes diverses	pour l'année en cours	exercices précédents	exercices précédents	à partir d'autres fonds	Solde, début d'exercice	Solde, fin d'exercice
Réfugiés libériens en Côte d'Ivoire	66 250		8/6 69			43/	8 218	4 928
Réfugiés au Maii	108 360		196 410				206 745	118 695
Réfugiés/rapatriés du Maii et du Néger	7 054 045		4 740 523			(1 736 600)		576 922
Réfugiés au Niger	77 748		134 502				56 754	
Réfuciés au Rwanda	292 242		1 950 064		306 501	(5 030)	1 356 351	
Réfuciés au Sénécai	480 343		481 657	93	6 351	10 311	8 185	23 626
Ranatriement de réfugiés togolais	3 312 929		2 192 020			(466 270)	135 270	789 909
Houselon de réfusiée en Africas de								
l'Otest			686 224		61 502	599 000	26 630	806
Réfugiés au Zaïre	639 093	631 716	(51 522)	64 832		51 522	72 209	
Ensemble de l'Afrique								
Réfugiés en Afrique	12 000					(43 827)	96 260	64 433
Fonds pour l'éducation des réfugiés	253 938		154 738					99 200
ASIE ET OCÉANIE								
Rapatriés cambodgiens				(13 584)	122 557	(432 514)	323 461	
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	32 132 461		39 488 431	358 810	1 095 741	70 195	19 715 328	13 884 104
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh vers							•	
le Myanmar	8 449 860		10 339 216	804 621	438 115	(1 828 900)	6 967 512	4 491 992
Réfugiés au Bangladesh				13 231	115 812	(146 256)	17 213	
Assistance d'urgence au Bangladesh						(1 149 417)	1 149 417	
Réfugiés indochinois en Malaisie						(70 195)	70 195	4
Activités d'information au Japon						28 893	165 661	194 554
Rapatriés sri-lankais	8 179 491		6 858 519 615 753	98 097	360 278	(821 000)	2 117 385	30/5/42
retugles au nepai	24 000						}	;
EUROPE								
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	208 485 987	138 828	261 665 317	387 980	20 753 346	694 550	64 440 775	33 236 149
Personnes déplacées en Arménie	1 930 115		1 520 779				828 107	1 237 443
Personnes déplacées en Azerbaïdian	6 714 095	559	6 086 691	(186 164)	34 163	202 700	1 958 243	2 636 905
Réfuciés en Belaique	49 553		66 339		10 457	(61 473)	67 802	
Activités de suivi (CEI)	935 870		162 008	(1 195)	1 089	543 800	124 619	1 442 175
Appui administratif en France	000 009		245 230		3 428		361 810	720 008
Personnes déplacées en Géorgie	5 087 793		6 223 899	60 963	375 517	(568 450)	2 257 111	989 035
Campagne de sensibilisation du public au Royaume-Uni						56 354		56 354
Campagne de sensibilisation du public en Italie			681 243			508 760	344 901	172 418
Personnes déplacées en Fédération de Russie	6 585 869		4 834 383	18 635	265 434	(89 850)	844 888	2 790 593
	000		000, 100	1210 311	2040		20.093	12.263

Fig. 20 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000 1618 1000		Contributions pour l'année en cours	Recettes	Dépenses pour l'année en cours	Ajustements au titre des exercices précédents	d'engagements afférents aux exercices précédents	Virements sur ou à partir d'autres fonds	Solde, début d'exercice	Solde, fin d'exercice
10 637 (22 453 34 399	Campagne de sensibilisation du public en Espagne Réfugiés en Turquie Réfugiés dans l'ox-Xonnaslavie	22	ն 2 4	161 800	1 680		25 301 (405 302)	161 800 405 302 697 885	26 981
10 637 (12 453 34 389 46 782 62 46 788 46 782 62 46 788 46 782 46 782 46 782 62 7 25 2 8 24 8 6 6 82 2 4 2 0 15 2 2 9 17 30 074 65 982 8 982 8 982 17 30 074 1	AMÉRIQUES ET CARAÏBES								
Oresis 6 094 4 133 284 127 186 462 782 127 186 127 187 127 188 127 188 127 188 127 188 127 188 127 188 127 188 127 188 <th< td=""><td>Réfugiés au Belize</td><td></td><td></td><td></td><td>(10)</td><td>637</td><td>(22 453)</td><td>34 399</td><td>12 573</td></th<>	Réfugiés au Belize				(10)	637	(22 453)	34 399	12 573
coss) 246 565 246 888 34 430 (1 283 049) 1730 074 65 72 22 65 862 3 4 430 (1 283 049) 1730 074 Assign leticle 458 929 24 567 8 060 382 800 100 000 Mexique 10 920 512 7 511 857 (43 522) 32.3 320 (767 398) 1118 704 Bu public aux 43 829 7 511 857 (43 522) 32.3 320 (767 398) 1118 704 Bu public aux 43 829 115 200 115 200 115 200 115 200 115 200 Abu public aux 353 635 115 200 115 200 115 200 115 200 Abu public aux 352 503 353 635 15 144 (136 848) 115 36 Abu public aux 352 503 353 635 15 144 (136 848) 115 36 Abu public aux 375 503 13 144 (136 848) 115 36 115 36 Abu public aux 375 503 13 144 (136 848) 115 36 114 36 Abu public aux 575 503 <td>Réfugiés au Costa Rica Réfugiés nicaraguayens au Costa Rica</td> <td>6 094</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td></td> <td>(133 284)</td> <td>462 782 127 186</td> <td>462 782</td>	Réfugiés au Costa Rica Réfugiés nicaraguayens au Costa Rica	6 094			4		(133 284)	462 782 127 186	462 782
627 252 82 420 (5 228) 34 430 (1 223 049) 1 730 074 65 982	Réfugiés au Chili (CE — espèces)	249 565		246 888					2 677
Maxique latina Maxi	Réfugiés guatémaltèques	627 252		822 420	(5 228)	34 430	(1 283 049)	1 730 074	281 059
Mexique latine 10 920 512 Mexique latine 10 920 512 7 511 857 (43 522) 322 320 (767 388) 1118 704 (83 466) 38 492 38 492 38 492 38 492 39 466 19 144 (136 846) 115 200 115 200 115 200 115 200 115 200 115 200 115 200 115 300	Demandeurs d'asile haitiens Ranatriés haitiens			65 982		3 954 585	224 286	251 259	413 517
Maxique 10 920 512 7 511 857 (43 522) 322 320 (767 398) 1118 704 1 de l'Amérique de l'Amérique latine latine 13 924 584 163 20 654 015 (213 319) 2 1974 (136 848) 155 987 115 200 115 200 115 200 110 285 650 37714 1 1202 529 (198 540) 504 435 119 300 000 2	Éducation des réfugiés en Amérique latine			459 929	24 557	090 8	382 800	100 000	55 488
Mexique 10 920 512 7 511 857 (43 522) 322 320 (767 398) 1118 704 148 148 148 148 148 148 148 148 148 14	Réfugiés au Mexique							38 492	38 492
du public aux du pub	Rapatriés guatémaltèques du Mexique	10 920 512		7 511 857	(43 522)	322 320	(767 398)	1 118 704	4 038 759
the public aux the public aux	Rapatriés nicaraguayens Réfunde haithiane dans la nord de l'Amérians						(83 466)	83 466	
15 200 15 593 1	latine					104 989	(105 021)	32	
He public aux 115 200 115 20	Réfugiés en El Salvador		43 829			19 144	(136 848)	155 987	82 112
115 200 115	Campagne de sensibilisation du public aux États-Unis			353 635			249 635	164 000	9000
1995 1995	Conférences aux États-Unis			115 200			115 200		
ID-EST, EN-ORIENT Sub-Critical 13 924 584 163 20 654 015 (213 319) 2 197 821 (131 782) 17 812 691 1 6 375 903 9 537 807 1 356 067 112 934 220 000 6 680 983 1 521 659 440 656 4 502 (7 086) 2 584 1 520 000 285 650 37 714 1 202 529 (89 540) 504 435 1 1 2 02 529 (89 540) 4 228 999 4 228 999 2 200 000 2 200 000 2 65 540 31 153 4 228 999 2 200 000 2 200 000 2 65 556 4 434 100 000 2 699 982 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 7 549 900	Réfugiés dans l'ouest de l'Amérique latine						(81 199)	81 199	
First fingles 13 924 584 6 375 903 9 537 807 1356 067 112 934 220 000 521 659 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 17 812 691 18 89 540 17 086 18 9 540 19 100 2 200 000 2 200 000 2 200 000 2 200 000 2 200 000 3 7 714 1 2 0 2 5 2 9 4 4 3 4 1 1 0 000 10 000	ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-EST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT								
13 924 584 163 20 654 015 (213 319) 2 197 821 (131 782) 17 812 691 1 6 6375 903 9537 807 1 356 067 112 934 6 680 983 220 000	Programme de rapatriement de réfugiés								
a Salara 5 275 903 9 237 807 1 350 067 1 12 934 2 200 000 5 21 659 4 4 656 4 5 02 7 086) 2 584 4 6 65 4 7 115 9 100 2 2 00 000 2 2 00 000 2 2 00 000 2 2 00 000 3 1 153 4 2 2 8 9 9 9 100 2 2 00 000 3 1 153 4 2 2 8 9 9 100 2 2 00 000 3 1 153 4 2 2 8 9 9 100 2 2 00 000 3 1 15 3 15 3 15 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	afghans	13 924 584	163	20 654 015	(213 319)	2 197 821	(131 782)	17 812 691	12 936 143
républiques 9 100 285 650 37 714 1 202 529 (89 540) 504 435 que d'Iran 2 200 000 265 540 31 153 4434 2 200 000 200 000 265 560 37 715 300 000 2 009 894 2 200 000 265 540 31 153 4434 2 200 000 200 000 265 560 31 153 569 982 2 200 000 200 000 17 208 999 10 000 1	Operation de Chypre			9 537 807	1 356 067	112 934	000	6 680 983	4 988 080
républiques 9 100 285 650 37 714 1 202 529 (89 540) 504 435 que d'Iran 138 939 (540) 47 115 300 000 2 009 894 2 200 000 265 540 31 153 4 228 999 2 200 000 200 000 265 555 4 434 2 269 982 2 200 000 200 000 17 208 (20 626) 37 765 10 000 10 Sahara 2 200 000 10 000 17 208 (1628 520) 7 549 900	Netugies/rapatnes d'Aigène Réfuciés sabracuis en Aldérie	521 659		440 656		4 502	(7 086)	2 584	81 003
que d'iran 9 100 285 650 37 714 1 202 529 (89 540) 504 435 (89 640) 504 435 (89 640) 504 435 (89 640) 504 435 (89 640) 504 435 (89 640) 504 434 (89 640) 504 6434 (100 000 500 000) 500 000 50	Personnes déplacées dans les républiques					1			
rque d'iran 138 939 (540) 47 115 300 000 2 009 894 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	d'Asie centrale		9 100	285 650	37 714	1 202 529	(89 540)		1 378 588
2 200 000 265 540 31 153 4 228 999 2 200 000 205 556) 4 434 269 982 200 000 200 000 200 000 200 000 39 063 37 639 (30 346) 17 208 (20 626) 37 765 10 000 10 000 310 046 (31 222) 2 123 446 (1628 520) 7 549 900	Réfugiés en République islamique d'Iran			138 939	(540)	47 115	300 000	2 009 894	2 217 530
(255 556) 4 434 269 982 200 000 200 000 (255 556) 4 434 100 000 39 063 200 000 10 000 10 000 10 000 10 000 0 Sahara 310 046 (31 222) 2 123 446 (1 628 520) 7 549 900	Réfugiés en Iraq			2 200 000	265 540	31 153		4 228 999	2 325 692
200 000 200 000 100 000 100 000 100 000 39 063 37 639 (30 346) 17 208 (20 626) 37 765 39 000 10 0000	Réfugiés en Mauritanie	,		,	(255 556)			269 982	18 860
39 063 37 765 10 000 10 000 10 000 U Sahara 310 046 (31 222) 2 123 446 (1 628 520) 7 549 900	Rapatriés mauritaniens	200 000		200 000			100 000		
310 046 (31 222) 2 123 446 (1 628 520) 7 549 900	Réfugiés afghans au Pakistan Béfugiés an Arabio caoudita	39 063		37 639	(30 346)	17 208	(20 626)	37 765	5 425
310 046 (31 222) 2 123 448 (1 628 520) 7 549 900	Description of repetitement at Sabata	2		2					
	occidental			310 046	(31 222)	2 123 446	(1 628 520)	7 549 900	7 703 558

	Contributions pour l'année en cours	Recettes	Dépenses pour l'année en cours	Ajustements au titre des exercices précédents	Annulation d'engagements afférents aux exercices précédents	Virements sur ou a partir d'autres fonds	Solde, début d'exercice	Solde, fin d'exercice
DIVERS								
						6		9
Divers	157 585		184 591	(208 655)		243 369	140 100	976 /
Fonds a destination non specifies	010		0000		1 000	704 490	710 010	A 729 722
Activités d'appel de fonds Exade de secoure suy réfusiée — labor	27 043 458 295		7 290 000		567 B60 I	(3 940 095)	6 512 032	3 030 232
Fonds de réserve italien	996 678					(943 396)		996 678
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	7 290 966		5 672 461	(681 972)	392 581	(1 779 639)	5 710 582	5 260 057
Recrutement de personnel						115 567	260	116 127
Conférences internationales				(1 165)	11 963	(31 793)	111 200	90 205
Activités d'information	20 000		142 031			(30 000)	233 458	81 427
Frais administratifs généraux			7 430 645		228 623	7 538 274	58 755	395 007
Projets d'éducation des réfugiés	2 325 370		1 490 881	18 602	30 707	(990 874)	169 735	62 659
Consultations intergouvernementales					6 053	(228 166)	222 113	
Réseau de documentation sur les réfugiés						(10 000)	10 000	
Ateliers/formation/sémineires						(46 002)	46 002	
Préparation aux situations d'urgence						(1 801 670)	1 801 670	
Femmes réfugiées	574 519		574 519					
Projets relatifs a l'environnement	1 200 000		1 218 642		210 595	(49 656)	1 330 179	1 472 476
Fourniture de meubles						(40 511)	40 511	
Médaile Nansen	100 000							100 000
Divers contrats de consultants	365 563		513 087	(33 593)	17 444	(434 484)	741 233	143 076
Déplacements de population	200 000	42 257						157 743
Fonds pour l'élaboration de projets			100 000			321 058		221 058
Aide et projets de développement en faveur			,		1			
des réfugiés	10 000		200 000		12 936		206 833	29 769
Administrateurs auxiliaires (siège)	1 453 654		1 665 375			1 384 637		1 172 916
Prix	100 000					42 189		142 189
Promotion des activités de réinstallation	970 149							970 149
Activités de programme (CEI)	149 627							149 627
7.001	619 2K4 963	215 151	718 803 342	(1 469 813)	48 556 793	(4 088 192)	238 310 679 181 076 119	81 076 119
	200							

Etast =

Actif, passif, réserves et soldes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996 — ensemble des fonds

(En dollars des États-Unis)

		£	Programmas généraux	×		Program	Programmes et comptes spécieux	spéciaux		Total	- Ta
	Fonds de roulement et fonds de gerantie	Programme annuel	Fonds extraordinaire	Fonds pour le rapatriement librement consenti	Programmes spécieux (y compris fonds d'affectation spéciale)*	Compte d'éducation des réfugiés	Plan d'assurance maladie	Fonds auto- renouvelable pour le logement du personnel	Activités rémunératrices	986	1885
ACTIF											:
Dépôts à vue et à terme Sommes à recevoir Contributions volonitaires	20 000 000	4 524 685	12 624 567	2 927 579	144 516 425	733 705	6 041 492	566 294	901 728	222 836 475	300 864 661
à recevoir Sormnes dues par les	i	56 709 340	2 500 000	I	183 704 643	I	l	I	1	241 913 983	256 388 798
Organismes des Nations Unies Sommes dues per les acents	I	6 547 496	I	1	I	I	1	1	ı	6 547 496	4 196 564
d'exécution	1	263 224	I	1	82 333	ı	I	I	1	345 557	94 681
Autres sommes à recevoir	1	5 489 328	i	ı	!	1	!	100 412	ı	5 589 740	3 331 680
Autres actits	i	540 250		1	1	I	1	1		540 250	449 475
Total, actif	20 000 000	73 074 323	15 124 567	2 927 579	328 303 401	733 705	6 041 492	902 989	901 728	477 773 501	565 325 859
PASSIF											
Engagements non réglés Sommes à payer Autres engagements	1	47 813 006 1 962 219 1 891 163	7 124 567	2 162 196	147 227 282	404 230	111	109 538	250 382	205 091 201 1 952 219 1 891 163	208 614 001 2 145 197 8 325 764
Total, passif	1	51 656 388	7 124 567	2 162 196	147 227 282	404 230	1	109 538	250 382	208 934 583	219 084 962
RÉSERVES ET SOLDES	20 000 000	21 417 935	8 000 000	765 383	181 076 119	329 475	6 041 492	557 168	651 346	268 838 918	346 240 897
TOTAL, PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES	20 000 000	73 074 323	15 124 567	2 927 579	328 303 401	733 705	6 041 492	902 999	901 728	477 773 501	565 325 859

Détail dans l'annexe à l'état II.

Annexe à l'état II

Programmes spéciaux (y compris fonds d'affectation spéciale)

		ACTIF			Vα	DACCIE	
		2			٤	Lico	
	Dépôts à vue et à terme	Sommes à	Total actif	Engagements	Sommes à	Réserves et	Total, passif, réserves et
AFRIQUE			omi, acui	SOLD IN	hayer	capios	Sanos
Atrique de l'Est et corne de l'Atrique	100						
Operation uniquice daris la come de l'Amque	100 cpc 91	4 394 195	20 899 796	8 686 682		12 213 114	20 899 796
reingres a Dipouti	21 062	12 921	33 983	32 889		1 094	33 983
Hetugies en Ethiopie	285 843	6 875	292 718	111 669		181 049	292 718
Réfugiés au Kenya	244 665	94 830	339 495	147 824		191 671	339 495
Reforestation au Soudan	165 610		. 165 610	141 454		24 156	165 610
Réfugiés au Soudan		554 400	554 400	554 400			554 400
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	528 701	63 052	591 753			591 753	591 753
Réfugiés en Ouganda	890 719	536 760	1 427 479	969 804		457 675	1 427 479
Afrique australe							
Opération de rapatriement des réfugiés mozambicains	321 120	1 689 135	2 010 255	1 190 627		819 628	2 010 255
Mozambicains au Malawi	853 531		853 531			853 531	853 531
Repatriés mozambicains	334 690		334 690			334 690	334 690
Hetugies en Namibie	1 397		1 397	1 397			1 397
Réfugiés en Afrique du Sud	270 865	750 000	1 020 865	120 318		900 547	1 020 865
Hetugies en Zambie	188 855		188 855			188 855	188 855
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale							
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	44 849 570	60 331 912	105 181 482	77 865 089		27 316 393	105 181 482
Opération de rapatriement de réfugiés angolais	3 289 539	652 174	3 941 713	3 940 868		845	3 941 713
Rapatriement de réfugiés libériens	3 081 071		3 081 071	85 957		2 995 114	3 081 071
Réfugiés au Burundi	17 375		17 375	17 375			17 375
Réfugiés au Burkina Faso	434 500		434 500			434 500	434 500
Réfugiés maliens au Burkina Faso	49 713	33 853	83 566	83 566			83 566
Réfugiés angolais au Congo	(23 481)	26 194 194	2 713			2 713	2 713
Libériens en Guinée	(106 718)	109 583	2 865			2 865	2 865
Réfugiés en Gambie	(2 604)	4 346	1 742	1 175		267	1 742
Réfugiés libériens en Côte d'Ivoire	23 874		23 874	18 946		4 928	23 874
Réfugiés au Libéria	(44 625)	44 625					
Réfugiés au Mali	(20 292)	152 859	132 267	13 572		118 695	132 267
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger		3 814 264	2 572 538	1 995 616		576 922	2 572 538
Réfugiés au Niger	22 069	25 287	82 356	82 356			82 356
Réfugiés au Nigéria		97 500	97 500	97 500			97 500
Réfugiés au Sénégal	257 079		257 079	233 453		23 626	257 079
Rapatriement de réfugiés togolais	595 615	1 000 000	1 595 615	805 706		789 909	1 595 615
Education des réfugiés en Afrique de l'Ouest	3 497		3 497	2 599		206	3 497
Retugiés au Zaire	388 666	315 259	703 925	631 716		72 209	703 925

¥

		ACTIF			PA	PASSIF	
	Dépôts à vue et	Sommes à		Engagements	Sommes à	Réserves et	Total, passif,
	à terme	recevoir	Total, actif	non réglés	payer	seplos	rèserves et soldes
Ensemble de l'Afrique Réfugiés en Afrique Fonds pour l'éducation des réfugiés	64 433 249 507		64 433 249 507	150 307		64 433 99 200	64 433 249 507
ASIE ET OCÉANIE							
Rapatriés cambodgiens Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	(1158)	1 158 16 011 869	17 351 001	3 466 896		13 884 105	17 351 001
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh vers le Myanmar	1 619 681	3 626 293	5 245 974	753 982		4 491 992	5 245 974
Activités d'information au Japon Renefriée en Jankais	194 504	4 891 748	194 354 5 331 492	2 255 751		3 075 741	5 331 492
Réfuciés au Népal	455 920	2	455 920	372 057		83 863	455
Réfugiés en Thailande		803 200	803 200	803 200			803 200
EUROPE							
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	15 972 904	43 080 719	59 053 623	25 817 473		33 236 150	59 053 623
Campagne d'information générale — Albanie	4 300		4 300	4 300			4 300
Personnes déplacées en Arménie	1 076 994	229 803	1 306 797	69 355		237	900
Personnes déplacées en Azerbaïdjan	1 728 479	1 204 988	2 933 467	296 561		99	2 933 467
Activités de suivi (CEI)	664 306	935 870	1 600 176	158 000		1 442 176	1 600 176
Appui administratif en France	720 008		720 008			720 008	720 008
Personnes déplacées en Géorgie	386 365	200 000	1 499 362	510 327		989 032	1 499 362
Campagne de sensibilisation du public au Royaume-Uni	69 537		69 537	13 183		56 354	69 537
Campagne de sensibilisation du public en Italie	255 037		255 037	82 619		172 418	255 037
Personnes déplacées en Fédération de Russie	1 156 983	3 481 651	4 638 634	1 848 040		2 790 594	4 638 634
Magazine consacré aux réfugiés en Espagne	4 641	24 962	29 603	17 340		12 263	29 603
Campagne de sensibilisation du public en Espagne			31 093	4 112		8	31 093
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	3 554	10 000 000	10 003 554			10 003 554	10 003 554
AMÉRIQUES ET CARAÏBES							
Réfugiés au Belize	17 694		17 694	5 120		12 574	17 694
Réfugiés au Costa Rica	(13 275)	476 057	462 782			462 782	462 782
Réfugiés au Chili (CE — espèces)	38 993		38 993	36 316		2 677	38 993
Réfugiés guatémattèques	(662 645)	1 069 725	407 080	126 022		281 058	407 080
Demandeurs d'asile haitiens	135 070	287 800	422 870	9 353		413 517	422 870
Éducation des réfugiés en Amérique latine	79 925		79 925	24 437		55 488	79 925
Réfugiés au Mexique	38 492		38 492			38 492	38 492
Rapatriés guatémaltèques du Mexique	2 022 283	3 047 105	5 069 388	1 030 630		4 038 758	5 069 388
Réfugiés en El Salvador	(12 584)	94 696	82 112			82 112	82 112
Campagne de sensibilisation du public aux États-Unis			175 318	115 318		000 09	1/5 318
Conférences aux Etats-Unis	32 450		32 450	52 450 04 450			

		ACTIF			PA	PASSIF	
	Dépôts à vue et à terme	Sommes à recevoir	Total, actif	Engagements non réglés	Sommes à payer	Réserves et soldes	Total, passif, réserves et
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT							
Programme de rapatriement de réfugiés afghans	13 569 812	3 506 809	17 076 621	4 140 483		12 936 139	17 f/76 691
Opération de Chypre	(1 757 920)	7 775 903	6 017 983	1 029 903		4 988 080	6.017.983
Réfugiés/rapatriés d'Algérie	220 000		220 000			220 000	220 000
Réfugiés sahraouis en Algérie	(249 114)	759 900	510 786	429 783		81 003	510 786
Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale	1 902		1 902 653	524 064		1 378 589	1 902 653
Réfugiés en République islamique d'Iran	2 301 706		2 301 706	84 174		2 217 532	2 301 706
Réfugiés en Iraq	3 861 567		3 861 567	1 535 875		2 325 692	3 861 567
Réfugiés en Mauritanie	(41 179)	475 839	434 660	415 800		18 860	434 660
Rapatries mauritaniens	300 000		300 000	200 000			300 000
Retugies atghans au Pakistan	13 925	:	13 925	8 501		5 424	13 925
Herugles en Arabie saoudite Programmo do reportingent ou Cohora accidental	(3 541)	10 000	6 459	6 459		1	6 459
i ogrannie ve iapaulenen au sanaia occidental	9717	4 000 000	/ / 12 000	8 44/		600 ED/ /	7 712 006
DIVERS							
Divers	7 928		7 928			7 928	7 928
Activités d'appel de fonds	935			1 297 071			6 035 804
Fonds de secours aux réfugiés — Japon	3 030 234		3 030 234			3 030 234	3 030 234
Fonds de réserve italien	996 678		829 986			936 678	996 678
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	5 040 058	763 029	5 803 087	543 030		5 260 057	5 803 087
Recrutement de personnel	116 127		116 127			116 127	116 127
Conférences internationales	90 202		90 202			90 205	90 205
Activités d'information	114 196		114 196	32 769		81 427	114 196
Frais administratifs généraux	487 080	51 334	538 414	143 406			538 414
Projet d'éducation des réfugiés	148 128		148 128	85 469		62 659	148 128
remmes rétugiées	374 519	200 000	574 519				574 519
Projets relatifs a l'environnement	351 012	1 200 000	1 551 012	78 536		1 472 476	1 551 012
Medalle Nansen	100 000		100 000			100 000	100 000
Divers contrats de consultants	160 532	96 000	196 532	53 456		143 076	196 532
Deplacements de population	(28 880)	200 000	170 120	12 377		157 743	170 120
Fonds pour l'elaboration de projets	242 467		242 467	21 409		221 058	242 467
Aide et projets de développement en faveur des réfugiés	142 163		142 163			29 769	142 163
Administrateurs auxiliaires (Siège)	1 049 827	176 748	1 226 575	53 659		1 172 916	1 226 575
XIII	142 189		142 189			142 189	142 189
Promotion des activités de reinstallation	970 149					970 149	
Activites de programme (CEI) Erreurs et omissions	(4 119)	149 627 4 119	149 627			149 627	149 627
Total	144 516 425	183 786 976	328 303 401	147 227 282	•	181 076 119	328 303 401

五

Mouvements de trésorerle pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996

(En dollars des États-Unis)

		P	Programmes generaux	XX)		Programme	Programmes et comptes spécieux	pecianx		Total	78
					Programmes			Fronte areto-			
	Fonds de rouiement et fonds de	Programme	Fonds	Fonds pour le rapetriement librement	(y compris fonds d'affectation	Compte d'éducation	Pian d'assurance	renouvelable pour le logement du	Activities		
	gerante	anuna	extraordinairo	coneanti	spéciale)	des réfuçiés	meladie	personnel	rémunératrices	1896	1995
DISPONIBILITÉ AU TITRE DES OPÉRATIONS											
Excédent (déficit) net des recettes per report eux											
dépenses (état I)	13 177 675	(29 213 628)	(18 159 624)	(19 234 617)	(108 749 865)	(686 476)	973 983	(415 883)	243 750	(162 063 885)	(141 788 110)
contributions à racevoir	1	(33 898 162)	1 500 000	I	46 872 977	ı	I	ı	ı	14 474 815	100 774 021
(Augmentamon) uminimunon des autres sommes à recavoir	I	(4 763 298)	•	I	(49 787)	I	t	(46 863)	ı	(4 859 868)	4 868 950
(Augmentation) diministron des autres actifs	ı	(91 015)	i	I	240	1		I	1	(80 775)	1 921 845
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	1	(57 978)	l	ŧ	(131 000)	I	1	(4 000)	1	(192 978)	(223 313)
Augmentation (ommunition) des sommes à payer	1	(5 389 797)	4 401 900	2 162 196	(3 969 049)	(462 595)	I	(207 723)	(27 732)	(3 522 800)	(80 120 137)
Augmentation (Otmentation) des autres engagements	1	(6 434 601)	ı	ı	1	I	ı	I	I	(6 434 601)	5 495 882
À déduire : intérêts créditeurs Au retomonte de obsonte	(13 006 562)	4 128 878	1 1	1 1	1 1		1 1	1-1	1 1	(13 005 562) 4 128 878	(15 314 791) (11 635 251)
- Armen on enterioresta											
MONTANT NET DES DISPONIBILITÉS AU TITRE DES OPÉRATIONS	172 113	(75 729 601)	(12 257 724)	(17 072 421)	(66 046 404)	(1 149 071)	973 993	(673 679)	216 018	(171 566 776)	(136 020 904)
Disponibilités au thre des activités de placement et de financement											
Plus : inferêts créditeurs Ajustements de change	13 006 562	(4 128 878)	1	11	1 1	11	1 1	1 1	1 1	13 005 562 (4 128 878)	15 314 791
MONTANT NET DES DISPONIBLITÉS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT	13 005 562	(4 128 678)	1	1	1	l	1	١	1	8 876 684	26 950 042
DISPONIBILITÉS PROVENANT D'AUTRES SOURCES											
Virement des fonds concernant le plan d'assurance meladite per											
Nations Unies Annulation d'engagements	I	1	I	I	I	i	I	1	I	ı	4 404 819
anterns aux penodes précédentes	I	21 782 328	887 030	ı	48 556 793	320 196	I	52 891	61 458	71 660 685	95 175 685
Vivines and out a parter o autres fords	(13 177 675)	(19 516 633)	15 962 500	20 000 000	(4 088 192)	i	ı	800 000	i	1	I

		ď	Programmes genéraux	NUX.		Programo	Programmes et comptes spéciaux	peciaux		Total	70
					Programmes			Fonds auto-			
	Fonds de			Fonds pour le	spéciaux			renouvelable			
	roulement of			rapatriement	(y compris	Compte	Plan	pour le			
	fonds de	Programme	Fonds	librement	fonds	d'éducation	d'assurance	logement du	Activités		
	garantie	annuel	extraordinaire	consenti	d'affectation	des réfugiés	maladie	personnel	rémunératrices	1996	1996
					spéciale)						
Autres ajustements aux réserves et soides		4 603 274	1 290 094	İ	7 846 784	27 009	1	34 130	I	13 001 211	24 576 574
MONTANT NET DES DISPONIBILITÉS PROVENANT D'AUTHES SOURCES	(13 177 675)	696 898 9	18 159 624	20 000 000	51 515 305	347 284	I	887 021	61 458	84 651 906	124 157 078
Augmentation (diminution) nette des dépôts à vue et à terme	l	— (72 989 510)	5 901 900	2 927 579	(14 531 089)	(801 867)	973 993	213 342	277 476	(78 028 186)	15 086 216
DÉPÔTS À VUE ET À	50 000 000	77 514 105	R 700 887		150 047 594	200	000 400	030 030	030 800	700 700	100
יייני מרוסי מבערומים	200	3	100 771 0		130 041 364	2/6 600 1	cet ron c	205 205	924 232	300 804 001	200 / /8 445
DÉPÔTS À VUE ET À TERME, FIN D'EXERCICE	20 000 000	4 524 685	12 624 567	2 927 579	144 516 425	733 705	6 041 492	566 294	901 728	222 836 475	300 864 661

Tableau 1

Contributions pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996 — Contributions de gouvernements, contributions intergouvernementales et contributions privées

(En dollars des États-Unis)

	Contributions	s en espèces	Contribution	s en nature	
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	Total
Contributions de gouvernements					
Programmes généraux					
Programme annuel	45 071 667	288 654 260	98 491	273 078	334 097 496
Fonds extraordinaire	2 500 000				2 500 000
AFRIQUE					
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique					
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique	4 184 253	17 135 480	184 800	450 942	21 955 475
Réfugiés en Éthiopie		105 200			105 200
Réfugiés au Kenya	39 630	704 143			743 773
Réfugiés en Ouganda		1 977 346		79 407	2 056 753
Afrique australe					
Opération de rapatriement des réfugiés mozambicains		10 000			10 000
Réfugiés en Afrique du Sud	750 000				750 000
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	35 366 338	123 144 622	2 954 631		161 465 591
Opération de rapatriement de réfugiés angolais	652 174	10 815 413			11 467 587
Rapatriement de réfugiés libériens		4 167 761			4 167 761
Libériens en Guinée		66 053			66 053
Réfugiés libériens en Côte d'Ivoire		66 250			66 250
Réfugiés/rapatriés du Mali et du	0.070.547	0.000.400	405 747		7.040.000
Niger	3 378 547	3 232 128	435 717		7 046 392
Réfugiés au Sénégal		480 343			480 343
Rapatriement de réfugiés togolais	1 000 000	2 312 929			3 312 929
ASIE ET OCÉANIE					
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	13 667 003	15 213 497			28 880 500
Rapatriement de réfugiés du					
Bangladesh vers le Myanmar	2 050 000	3 213 491			5 263 491
Rapatriés sri-lankais	1 550 000	2 857 082			4 407 082
Réfugiés au Népal		511 691			511 691
EUROPE					
Assistance humanitaire à	45 404 000	100 007 100	000 040	4 647 000	440.0477.077
l'ex-Yougoslavie	15 134 229	130 927 462	338 346	1 617 836	148 017 873
Personnes déplacées en Arménie	217 391	1 712 724			1 930 115

	Contributions	en espèces	Contribution	s en nature	
Contributions par catégorie de	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	
donateur	non acquittées	acquittées	non livrées	livrées	Total
Personnes déplacées en					
Azerbaïdjan	1 204 988	5 409 107			6 614 095
Réfugiés en Belgique		49 553			49 553
Activités de suivi (CEI)	935 870				935 870
Appui administratif en France		600 000			600 000
Personnes déplacées en Géorgie	500 000	4 487 793			4 987 793
Personnes déplacées en Fédération de Russie	3 052 174	2 639 229			5 691 403
Magazine consacré aux réfugiés en Espagne	24 9 6 2	53 767			78 729
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	10 000 000	2 000 000			12 000 000
AMÉRIQUES ET CARAÏBES					12 000 000
Réfugiés guatémaltèques		197 368			197 368
Rapatriés guatémaltèques du					.0. 000
Mexique	650 000	6 796 542			7 446 542
ASIE CENTRALE, DU SUD- OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT					
Programme de rapatriement de					
réfugiés afghans	1 300 000	8 219 995			9 519 999
Opération de Chypre	6 375 903				6 375 903
Réfugiés mauritaniens		200 000			200 000
Réfugiés en Arabie saoudite	10 000				10 000
DIVERS					
Divers		157 585			157 585
Fonds de réserve italien		996 678			996 678
Administrateurs auxiliaires					
(bureaux extérieurs)	763 029	6 527 937			7 290 966
Projets d'éducation des réfugiés		2 325 370			2 325 370
Femmes réfugiées	200 000	374 428			574 428
Projets relatifs à l'environnement	1 200 000				1 200 000
Médaille Nansen		100 000			100 000
Divers contrats de consultants	36 000	320 217			356 217
Déplacements de population	200 000				200 000
Administrateurs auxiliaires (Siège)	176 748	1 276 906			1 453 654
Promotion des activit és de réinstallation		970 149			970 149
Activités de programme (CEI)	149 627				149 627
Total, contributions de					
gouvernements	152 340 533	651 010 499	4 011 985	2 421 263	809 784 280
Contributions d'organisations ntergouvernementales					
Programmes généraux					
Programme annuel	5 314 801	6 852 669	453 520		12 620 990

	Contribution	s en espèces	Contribution	ns en nature	
Contributions par catégorie de	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	
donateur	non acquittées	acquittées	non livrées	livrées	Total
AFRIQUE					
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique					
Réfugiés au Soudan		554 400			554 400
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	63 052				63 052
Réfugiés en Ouganda		536 760			536 760
Afrique australe					
Opération de rapatriement des réfugiés mozambicains		71 692			71 692
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	20 851 547	35 792 923			56 644 470
Réfugiés maliens au Burkina Faso	18 133	89 711			107 844
Réfugiés angolais au Congo				253 849	253 849
Réfugiés au Mali	108 360				108 360
Réfugiés au Niger	13 072	64 676			77 748
Réfugiés au Zaïre	315 259	323 834			639 093
Ensemble de l'Afrique					
Fonds pour l'éducation des					
réfugiés		77 369			77 369
ASIE ET OCÉANIE					
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1 513 242	1 608 245			3 121 487
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh vers le Myanmar	1 576 293	1 610 076			3 186 369
Rapatriés sri-lankais	1 891 551	1 880 505			3 772 056
Réfugiés au Népal	1 691 551	13 077			13 077
EUROPE					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	21 368 734	36 719 466			58 088 200
Personnes déplacées en Fédération de Russie	67 352	304 569			371 921
AMÉRIQUES ET CARAÏBES					
Réfugiés nicaraguayens au					
Costa Rica Réfugiés au Chili (CE		6 094			6 094
— espèces)		249 565			249 565
Réfugiés guatémaltèques	237 705	192 179			429 884
Rapatriés guatémaltèques du Mexique	1 452 711	353 590			1 806 301

Contributions par actácaria da	Contributions		Contribution	s en nature	
Contributions par catégorie de donateur	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	T-1-1
uonateur	non acquittées	acquittées	non livrées	livrées	Total
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT					
Programme de rapatriement de réfugiés afghans	2 206 809	2 181 429			4 388 238
Réfugiés sahraouis en Algérie	28 583	125 156	367 920		521 659
DIVERS					
Aide et projets de					
développement en faveur					
des réfugiés		10 000			10 000
Total, contributions					
d'organisations	F7 007 004	20 522 225			
intergouvernementales	57 027 204	88 526 825	1 912 600	253 849	147 720 478
Contributions de sources non gouvernementales/privées					
Programmes généraux					
Programme annuel	193 798	1 962 274			2 156 072
Fonds extraordinaire		131 576			131 576
AFRIQUE					
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique					
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		293 796			293 796
Afrique australe					
Opération de rapatriement des					
réfugiés mozambicains		86 236			86 236
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	27 132	3 401 514			3 428 646
Opération de rapatriement de réfugiés angolais		126 824			126 824
Réfugiés/rapatriés du Mali et du					.20 02 .
Niger		7 653			7 653
Rapatriés au Rwanda		292 242			292 242
Ensemble de l'Afrique					
Réfugiés en Afrique		12 000			12 000
Fonds pour l'éducation des réfugiés		176 569			176 569
ASIE ET OCÉANIE					110 009
Plan d'action global en faveur					
des réfugiés indochinois		130 474			130 474
Rapatriés sri-lankais		353			353
Réfugiés au Népal				73 481	73 481
EUROPE					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	93 023	2 286 891			2 379 914
Personnes déplacées en	00 020	£ 200 031			23/9914

	Contributions	s en espèces	Contribution	ns en nature	
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	Total
Personnes déplacées en Géorgie		100 000			100 000
Personnes déplacées en Fédération de Russie		13 486		509 059	522 545
AMÉRIQUES ET CARAÏBES					
Rapatriés guatémaltèques du Mexique	213 178	1 454 491			1 667 669
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT					
Programme de rapatriement de réfugiés afghans		16 351			16 351
Réfugiés afghans au Pakistan		39 063			39 063
DIVERS					
Activités d'appel de fonds		27 043			27 043
Fonds de secours aux réfugiés — Japon		458 295			458 295
Activités d'information		20 000			20 000
Femmes réfugiées		91			91
Divers contrats de consultants		9 346			9 346
Prix		100 000			100 000
Total, contributions de sources non gouvernementales/privées	527 131	11 246 568		582 540	12 356 239
Total général	209 894 868	750 783 892	5 924 585	3 257 652	969 860 997

	Contributions	en espèces	Contributions	en nature	
Contributions par programme	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	Total
Programmes généraux					
Programme annuel	50 580 266	297 469 203	552 011	273 078	348 874 558
Fonds extraordinaire	2 500 000	131 576			2 631 576
Total, programmes généraux	53 080 266	297 600 779	552 011	273 078	351 506 134
AFRIQUE					
Afrique de l'Est et come de l'Afrique					
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique	4 184 253	17 429 276	184 800	450 942	22 249 271
Réfugiés en Éthiopie		105 200			105 200
Réfugiés au Kenya	39 630	704 143			743 773
Réfugiés au Soudan	55 556		554 400		554 400
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	63 052		00+ 400		63 052
Réfugiés en Ouganda	00 002	1 977 346	536 760	79 407	2 593 513
Total, Afrique de l'Est et come de					
l'Afrique	4 286 935	20 215 965	1 275 960	530 349	26 309 209
Afrique australe					
Opération de rapatriement des réfugiés mozambicains		167 928			167 928
Réfugiés en Afrique du Sud	750 000				750 000
Total, Afrique australe	750 000	167 928			917 928
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale					
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda Opération de rapatriement de réfugiés	56 245 017	162 339 059	2 954 631		221 538 707
angolais	652 174	10 942 237			11 594 411
Rapatriement de réfugiés libériens		4 167 761			4 167 761
Réfugiés maliens au Burkina Faso	18 133	89 711			107 844
Réfugiés angolais au Congo	,0 .00	00 7 11		253 849	253 849
Libériens en Guinée		66 053		200 649	66 053
Réfugiés libériens en Côte d'Ivoire		66 250			
Réfugiés au Mali	108 360	00 250			66 250 108 360
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger	3 378 547	3 239 781	435 717		
Réfugiés au Niger	13 072	64 676	430 / 1/		7 054 045 77 748
Réfugiés au Rwanda	13 072	292 242			
Réfugiés au Sénégal					292 242
Rapatriement de réfugiés togolais	4 000 000	480 343			480 343
Réfugiés au Zaïre	1 000 000 315 259	2 312 929 323 834			3 312 929
Total, Afrique de l'Ouest et Afrique	013 233	323 034			639 093
centrale	61 730 562	184 384 876	3 390 348	253 849	249 759 635
Ensemble de l'Afrique					
Réfugiés en Afrique		12 000			12 000
Fonds pour l'éducation des réfugiés		253 938			253 938
Total, ensemble de l'Afrique		265 938			265 938
					200 300
ASIE ET OCÉANIE Plan d'action global en faveur des réfugiés					
indochinois	15 180 245	16 952 216			32 132 461
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh vers le Myanmar	3 626 293	4 823 567			8 449 860

	Contributions		Contributions		
Contributions par programme	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	Total
Contributions par programme	non acquittées	acquittées	non livrées	livrées	iolai
Programmes généraux					
Rapatriés sri-lankais	3 441 551	4 737 940			8 179 491
Réfugiés au Népal		524 768		73 481	598 249
Total, Asie et Océanie	22 248 089	27 038 491		73 481	49 360 061
EUROPE					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	36 595 986	169 933 819	338 346	1 617 836	208 485 987
Personnes déplacées en Arménie	217 391	1 712 724			1 930 115
Personnes déplacées en Azerbaïdjan	1 204 988	5 509 107			6 714 095
Réfugiés en Belgique		49 553			49 553
Activités d'appui (CEI)	935 870				935 870
Appui administratif en France		600 000			600 000
Personnes déplacées en Géorgie	500 000	4 587 793			5 087 793
Personnes déplacées en Fédération de					
Russie	3 119 526	2 957 284		509 059	6 585 869
Magazine consacré aux réfugiés en	04.000	<i>E</i> 0.707			70 700
Espagne	24 962	53 767			78 729
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	10 000 000	2 000 000			12 000 000
Total, Europe	52 598 723	187 404 047	338 346	2 126 895	242 468 011
AMÉRIQUES ET CARAÏBES					
Réfugiés nicaraguayens au Costa Rica		6 094			6 094
Réfugiés au Chili (CE — espèces)		249 565			249 565
Réfugiés guatémaltèques	237 705	389 547			627 252
Réfugiés guatémaltèques du Mexique	2 315 889	8 604 623			10 920 512
Total, Amériques et Caraïbes	2 553 594	9 249 829			11 803 423
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST,					
AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT					
Programme de rapatriement de réfugiés					
afghans	3 506 809	10 417 775			13 924 584
Opération de Chypre	6 375 903				6 375 903
Réfugiés sahraouis en Algérie	28 583	125 156	367 920		521 659
Rapatriés mauritaniens		200 000			200 000
Réfugiés afghans au Pakistan		39 063			39 063
Réfugiés en Arabie saoudite	10 000				10 000
Total, Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient	9 921 295	10 781 994	367 920		21 071 209
DIVERS				·, · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	**************************************
Divers		157 585			157 585
Activités d'appel de fonds		27 043			27 043
Fonds de secours aux réfugiés Japon		458 295			458 295
Fonds de réserve italien		996 678			996 678
Administrateurs auxiliaires (bureaux					000 0.0
extérieurs)	763 029	6 527 937			7 290 966
Activités d'information		20 000			20 000
Projets d'éducation des réfugiés		2 325 370			2 325 370
Femmes réfugiées	200 000	374 519			574 519
Projets relatifs à l'environnement	1 200 000				1 200 000
Médaille Nansen		100 000			100 000
Divers contrats de consultants	36 000	329 563			365 563
Déplacements de population	200 000				200 000
Aide et projets de développement en faveur					
des réfugiés		10 000			10 000

	Contributions	en espèces	Contributions	en nature	
Contributions par programme	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	Total
Programmes généraux					
Administrateurs auxiliaires (siège)	176 748	1 276 906			1 453 654
Prix		100 000			100 000
Promotion des activités de réinstallation		970 149			970 149
Activités du Programme (CEI)	149 627				149 627
Total, divers	2 725 404	13 674 045			16 399 449
Total général	209 894 868	750 783 892	5 924 585	3 257 652	969 860 997

	Contributions	en espèces	Contributions	en nature	
Contributions par donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Total
Contributions de gouvernements					
AFRIQUE DU SUD					
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda		80 402			80 402
Opération de rapatriement de réfugiés					
angolais		229 783			228 783
Total, Afrique du Sud		309 783			309 783
ALLEMAGNE					
Programme annuel		6 729 752	98 491		6 828 243
Opération d'urgence dans la come de l'Afrique		290 000			200 000
Réfugiés en Éthiopie					290 000
Réfugiés au Kenya		105 200			105 200
- ·		704 143			704 143
Réfugiés en Ouganda Opération d'urgence au Burundi et au		1 062 730			1 062 730
Rwanda		4 289 854	1 351 351		5 641 205
Réfugiés libériens en Côte d'Ivoire		66 250	1 001 001		66 250
Libériens en Guinée		66 053			66 053
Réfugiés au Sénégal		480 343			480 343
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger	-	400 040	328 947		328 947
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh			JEO 347		320 847
vers le Myanmar		102 740			102 740
Réfugiés au Népal		511 691			511 691
Rapatriés sri-lankais		844 595			844 595
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 195 621			1 195 621
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		135 135			135 135
Personnes déplacées en Géorgie		202 703			202 703
Personnes déplacées en Fédération					
de Russie		326 797			326 797
Réfugiés guatémaltèques		197 368			197 368
Administrateurs auxiliaires (bureaux					
extérieurs)	5 119	468 770			473 889
Administrateurs extérieurs (siège)		109 072			109 072
Projets d'éducation des réfugiés (DAFI)		2 325 370			2 325 370
Total, Allemagne	5 119	20 214 187	1 778 789		21 998 095
ARABIE SAOUDITE					
Programme annuel		10 000			10 000
ARGENTINE					
Programme annuel		50 000			50 000
AUSTRALIE					
Programme annuel		10 150 376			10 150 376
Opération d'urgence dans la come de l'Afrique		1 044 286			1 044 286
Opération d'urgence au Burundi et au					. 31, 200
Rwanda		152 672			152 672
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 187 830			1 187 830
Total, Australie		12 535 164			12 535 164

	Contributions	en espèces	Contributions en nature		
Contributions nor denote:	Contributions			Contributions Contributions	
Contributions par donateur	non acquittées	acquittées	non acquittées	acquittées	Total
AUTRICHE					
Programme annuel		423 871			423 871
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda	462 963				462 963
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		168 354			168 354
exterieurs)		100 304			106 334
Total, Autriche	462 963	592 225			1 055 188
BAHAMAS					
Programme annuel		1 800			1 800
BELGIQUE					
Programme annuel		2 465 325			2 465 325
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda	2 460 355	1 633 987			4 102 342
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger	332 278				332 278
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	632 911				632 911
Réfugiés en Belgique		49 553			49 553
Programme de rapatriement de réfugiés afghans	300 000				300 000
Total, Belgique	3 733 544	4 148 865			7 882 489
CAMBODGE					•
Opération de rapatriement de réfugiés					
angolais		1 923			1 923
CANADA					
Programme annuel		11 146 188			11 146 188
Opération d'urgence au Burundi et au		0.400.7704			0.400.704
Rwanda		2 189 781			2 189 781
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger		364 963			364 963
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie Programme de rapatriement de réfugiés		2 941 176			2 941 176
afghans		735 294			735 294
Administrateurs auxiliaires (bureaux					
extérieurs)	143 433	138 045			281 478
Divers		9 406			9 406
Divers contrats de consultants		183 824			183 824
Total, Canada	143 433	17 708 677			17 852 110
CHILI					
Programme annuel	20 000				20 000
CHINE					
Programme annuel	250 000				250 000
CHYPRE					
Programme annuel		7 083			7 083
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda		1 000			1 000
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		1 000			1 000
Total, Chypre		9 083			9 083

COLOMBIE Programme annuel COSTA RICA	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Total
COLOMBIE Programme annuel COSTA RICA	non acquittees	acquittees	non acquittees	acquittees	
Programme annuel COSTA RICA					
COSTA RICA					
		17 321			17 321
Dragramma annual					
Programme annuel		12 676			12 676
DANEMARK					
Programme annuel		22 095 427			22 095 427
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		3 927 832			3 927 832
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		12 317 638			12 317 638
Opération de rapatriement de réfugiés angolais		1 366 646			
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger		854 700			1 366 646 854 700
Rapatriement de réfugiés togolais		854 700 854 701			854 700 854 701
Rapatriés sri-lankais		1 023 891			1 023 891
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		5 110 733			5 110 733
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		1 196 581			1 196 581
Personnes déplacées en Géorgie		1 196 581			1 196 581
Personnes déplacées en Fédération de Russie		1 709 402			1 709 402
Programme de rapatriement de réfugiés afghans		1 709 402			1 709 402
Administrateurs auxiliaires (bureaux					
extérieurs)	65 225	1 714 113			1 779 338
Administrateurs auxiliaires (siège)		370 916			370 916
Divers		9 406			9 406
Femmes réfugiées		170 940			170 940
Total, Danemark	65 225	55 628 909			55 694 134
DJIBOUTI					
Programme annuel	1 000				1 000
ÉGYPTE					
Programme annuel		5 850			5 850
ÉMIRATS ARABES UNIS					250 000
Programme annuel	50 000	50 000			100 000
ESPAGNE					
Programme annuel	19 224	2 307 030			2 326 254
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	775 194				775 194
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 708 725			1 708 725
Magazine consacré aux réfugiés en Espagne	24 962	53 767			78 729
Rapatriés guatémaltèques du Mexique	24 302	243 902			78 729 243 902
Administrateurs auxiliaires (bureaux		L70 30E			243 902
extérieurs)		260 000			260 000
Divers		327			327
Total, Espagne	819 380	4 573 751			5 393 131

Contributions par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		
	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Total
ESPAGNE (région de l'Andalousie)					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		1 937 984			1 937 984
ESPAGNE (région autonome basque)					
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		5 882			5 882
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE					
Programme annuel	11 500 000	86 900 000			98 400 000
Opération d'urgence dans la come de l'Afrique		5 500 000			5 500 000
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	1 000 000	59 000 000			60 000 00
Opération de rapatriement de réfugiés		4 000 000			
angolais	0.000.000	4 000 000			4 000 000
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger Rapatriement de réfugiés togolais	2 000 000 800 000	1 000 000 1 200 000			3 000 00
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	300 000	10 000 000			2 000 000
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh	300 000	10 000 000			10 300 00
vers le Myanmar		2 000 000			2 000 00
Rapatriés sri-lankais	550 000	550 000			1 100 00
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	6 750 000	48 259 210			55 009 210
Activités de suivi (CEI)	675 000				675 00
Personnes déplacées en Arménie		250 000			250 00
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		1 700 000 1 270 000			1 700 00
Personnes déplacées en Géorgie Personnes déplacées en Fédération de Russie	2 000 000	1 270 000			1 270 000
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	2 000 000	2 000 000			2 000 00
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		1 700 000			1 700 00
Programme de rapatriement de réfugiés					, , , , ,
afghans	1 000 000	3 000 000			4 000 000
Opération de Chypre	6 375 903				6 375 90
Réfugiés en Arabie saoudite	10 000				10 000
Activités du Programme (CEI)	75 000				75 00
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		410 000			410 008
Divers		9 406			9 40
Femmes réfugiées	200 000	3 .50			200 000
Divers contrats de consultants	36 000	136 393			172 39
Total, États-Unis d'Amérique	33 271 903	228 885 009			262 156 912
FINLANDE					
Programme annuel	652 174	6 502 514			7 154 688
Opération d'urgence dans la come de l'Afrique		719 911			719 91
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	1 956 522	529 347			2 485 869
Opération de rapatriement de réfugiés					
angolais	652 174				652 17
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	385 870	160 636		1 333 333	1 879 839
Activités de suivi (CEI)	260 870				260 870

	Contributions en espèces		Contributions en nature		
O-white the second second	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	
Contributions par donateur	non acquittées	acquittées	non acquittées	acquittées	Tota!
Personnes déplacées en Azerbaïdjan	217 391				217 391
Personnes déplacées en Fédération de Russie	652 174				652 174
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		92 316			92 316
Administrateurs auxiliaires (siège)		96 507			92 316 96 507
Total, Finlande	4 994 566	8 158 267		1 333 333	14 486 166
FRANCE					
Programme annuel		6 040 000			6 040 000
Opération d'urgence dans la come de l'Afrique		200 000			200 000
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		2 460 000			2 460 000
Rapatriement de réfugiés libériens		100 000			100 000
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger		200 000			200 000
Rapatriement de réfugiés togolais		100 000			100 000
Plan d'action global en valeur des réfugiés indochinois		100 000			100 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 000 000			1 000 000
Appui administratif en France		600 000			600 000
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		150 000			150 000
Personnes déplacées en Géorgie		150 000			150 000
Personnes déplacées en Fédération de Russie		300 000			300 000
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		100 000			100 000
Programme de rapatriement de réfugiés afghans		300 000			300 000
Rapatriés mauritaniens		200 000			200 000
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		738 383			738 383
Total, France		12 738 383	***************************************		12 738 383
FRANCE (Conseil régional du Limousin)					
Programme annuel		9 634			9 634
GHANA					
Programme annuel		5 000			5 000
GRÈCE					
Programme annuel		300 000			300 000
Opération de rapatriement de réfugiés mozambicains		10 000			10 000
Total, Grèce		310 000			310 000
INDONÉSIE			***************************************		3.1. 500
Programme annuel		24 000			24 000
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger		20 925			20 925
Total, Indonésie		44 925			44 925

	Contributions	en espèces	Contributions en nature		
Contributions par donateur	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	WE
Contributions par donated	non acquittées	acquittées	non acquittées	acquittées	Total
IRLANDE					
Programme annuel		1 739 050			1 739 050
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda	504 202	495 570			999 772
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 119 490			1 119 490
Total, Irlande	504 202	3 354 110			3 858 312
ISLANDE			-		
Programme annuel		200 000			200 000
ISRAËL					
Programme annuel	45 000	5 000			E0 000
i Togranime amuei	45 000	5 000			50 000
ITALIE					
Programme annuel		7 920 792			7 920 792
Opération d'urgence dans la corne de					
l'Afrique		655 738			655 738
Réfugiés en Ouganda		914 616			914 610
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		000 450			000 45
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	005 440	263 158			263 158
Fonds de réserve italien	365 448	1 424 322			1 789 770
		996 678			996 678
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)	549 252				549 25
Administrateurs auxiliaires (siège)	176 748				176 748
Divers	.,,,,,	62 325			62 325
Total, Italie	1 091 448	12 237 629			13 329 077
JAPON					
Programme annuel	25 695 000	956 100			26 651 100
Fonds extraordinaire	2 500 000	830 T00			2 500 000
Opération d'urgence dans la come de	2 000 000				2 300 000
l'Afrique	1 500 000				1 500 000
Réfugiés en Afrique du Sud	750 000				750 000
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda	25 500 000	6 236 737			31 736 737
Opération de rapatriement de réfugiés					
angolais		1 696 048			1 696 048
Rapatriement de réfugiés libériens		3 544 000			3 544 000
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger	300 000				300 000
Rapatriement de réfugiés togolais	200 000				200 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	10 000 000	2 000 000			12 000 000
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh					
vers le Myanmar	2 050 000				2 050 000
Rapatriés sri-lankais	1 000 000				1 000 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	7 000 000	25 500 000			32 500 000
Personnes déplacées en Azerbaïdjan	600 000				600 000
Personnes déplacées en Géorgie	500 000				500 000
Personnes déplacées en Fédération de	100 000				
Russie	400 000				400 000
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	10 000 000				10 000 000
Rapatriés guatémaltèques du Mexique	600 000				600 000

	Contributions en espèces		Contributions en nature		
Contributions per denoteur	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	Tatal
Contributions par donateur	non acquittées	acquittées	non acquittées	acquittées	Total
Projets relatifs à l'environnement Administrateurs auxiliaires (bureaux	1 200 000				1 200 000
extérieurs)		640 930			640 930
Administrateurs auxiliaires (siège)		379 967			379 967
Déplacements de population	200 000				200 000
Total, Japon	89 995 000	40 953 782			130 948 782
LIECHTENSTEIN					
Programme annuel		40 000			40 000
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		38 760			38 760
Opération de rapatriement de réfugiés angolais		7 937			7 937
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		8 264			8 264
Talel Licebbarokin	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	01.004			
Total, Liechtenstein		94 961			94 961
LUXEMBOURG					
Programme annuel		416 126			416 126
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	174 051	328 947			502 998
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger		189 873			189 873
Rapatriement de réfugiés togolais		158 228			158 228
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		189 873			189 873
Total, Luxembourg	174 051	1 283 047			1 457 098
MALAISIE					
Programme annuel		20 000			20 000
MALTE					
Programme annuel		1 954			1 954
-					
MAROC	45.000				
Programme annuel	15 000				15 000
MEXIQUE					
Programme annuel	50 000				50 000
Rapatriés guatémaltèques du Mexique	50 000	100 000			150 000
Total, Mexique	100 000	100 000			200 000
MONACO					
Programme annuel		7 986			7 986
NORVÈGE					
Programme annuel		22 988 520		273 078	23 261 598
Opération d'urgence dans la come de l'Afrique			184 800	450 942	635 742
Réfugiés en Ouganda				79 407	79 407
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		6 964 593	1 603 280		8 567 873
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger			106 770		106 770
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 930 444		99 193	2 029 637
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		156 006			156 006

	Contributions	en espèces	Contributions en nature		
O and the state of	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	
Contributions par donateur	non acquittées	acquittées	non acquittées	acquittées	Total
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		2 147 239			2 147 239
Programme de rapatriement de réfugiés afghans		459 418			459 418
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)					
Administrateurs auxiliaires (siège)		279 442			279 442
Médaille Nansen		224 130			224 130
Divers		100 000			100 000
Divers		9 406			9 406
Total, Norvège		35 259 198	1 894 850	982 620	38 056 668
NOUVELLE-ZÉLANDE					
Programme annuel		718 658			718 658
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda		138 850			138 850
Total, Nouvelle-Zélande		857 508			857 508
PAYS-BAS					
Programme annuel		27 386 562			27 386 562
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		581 395			581 395
Réfugiés au Kenya	39 630	001 000			39 630
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	00 000	8 967 583			8 967 583
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh vers le Myanmar		705 882			705 882
Rapatriés sri-lankais		438 596			
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		10 806 814			438 596
Personnes déplacées en Arménie		1 178 623			10 806 814
Personnes déplacées en Azerbaïdian		1 197 605			1 178 623
Personnes déplacées en Géorgie					1 197 605
		584 795			584 795
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		409 357			409 357
Programme de rapatriement de réfugiés afghans		818 713			818 713
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		1 305 100			1 305 100
Divers		9 406			9 406
Femmes réfugiées		203 488			203 488
Total, Pays-Bas	39 630	54 593 919			54 633 549
PHILIPPINES					
Programme annuel		1 000			1 000
PORTUGAL		. 223			. 550
Programme annuel		150 000			150 000
Opération de rapatriement de réfugiés angolais		96 770			96 770
		·			
Total, Portugal		246 770			246 770

	Contributions	en espèces	Contributions en nature		· ——-
Contributions par donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Total
RÉPUBLIQUE DE CORÉE					
Programme annuel		700 000			700 000
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		103 824			103 824
Total, République de Corée		803 824			803 824
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	286 245				286 245
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	200 243	150 000		150 000	300 000
Total, République tchèque	286 245	150 000		150 000	586 245
ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD					
Programme annuel		24 690 770			24 690 770
Opération d'urgence dans la come de l'Afrique		375 940			375 940
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		3 846 154			3 846 154
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	3 367 003	3 113 497			6 480 500
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh vers le Myanmar		4 869			4 869
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		17 939 698			17 939 698
Personnes déplacées en Arménie		170 769			170 769
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		384 615			384 61
Divers		38 497			38 497
Total, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 367 003	50 564 809			53 931 812
SAINT-SIÈGE			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	······································	
Programme annuel		10 000			10 000
SRI LANKA					
Programme annuel		5 000			5 000
SUÈDE					
Programme annuel	5 223 881	34 716 122			39 940 003
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique	746 269	2 992 920			3 739 189
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	2 238 806	7 766 613			10 005 419
Opération de rapatriement de réfugiés	2 200 000	2 244 689			
angolais Rapatriement de réfugiés libériens		523 761			2 244 689 523 761
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger	746 269	323 761			746 269
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	7-70 200	8 928 229	338 346		9 266 575
Personnes déplacées en Arménie		56 296	000 040		56 296
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		299 292			299 292
Personnes déplacées en Géorgie		299 292			299 292
Personnes déplacées en Fédération					
de Russie		303 030			303 030
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		2 095 044			2 095 044

	Contributions	en espèces	Contributions	en nature	
Combillions	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	
Contributions par donateur	non acquittées	acquittées	non acquittées	acquittées	Total
Programme de rapatriement de réfugiés					
afghans		1 197 168			1 197 168
Activités du Programme (CEI)	74 627				74 627
Promotion des activités de réinstallation		970 149			970 149
Administrateurs auxiliaires (bureaux extérieurs)		208 660			208 660
Administrateurs extérieurs (siège)		96 314			96 314
Total, Suède	9 029 852	62 697 579	338 346		72 065 777
SUISSE					
Programme annuel	1 550 388	9 591 677			11 142 065
Opération d'urgence dans la corne de					
l'Afrique	1 937 984	847 458			2 785 442
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda		3 504 992			3 504 992
Opération de rapatriement de réfugiés					
angolais		1 172 019			1 172 019
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger		601 667			601 667
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh vers le Myanmar		400 000			400.000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 550 388			400 000 1 550 338
Personnes déplacées en Azerbaïdjan	387 597	1 330 308			387 597
Personnes déplacées en Georgie	007 037	784 422			784 422
Divers		9 406			9 406
Totał, Suisse	3 875 969	18 462 029			22 337 998
	0 070 000	10 402 023			22 337 990
SUISSE (commune de Cologny)					
Programme annuel		8 621			8 621
SUISSE (canton de Genève)					
Programme annuel		775 194			775 194
•					770 104
SUISSE (ville de Genève)					
Programme annuel		169 492			169 492
THAÏLANDE					
Programme annuel		15 000			15 000
TUNISIE					
Programme annuel		5 171			5 171
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie				35 310	35 310
Total, Tunisie		5 171		35 310	40 481
TURQUIE					
		450.000			,
Programme annuel		150 000			150 000
VENEZUELA					
Programme annuel		11 618			11 618
Total, contributions de gouvernements	152 340 533	651 010 499	4 011 985	2 421 263	809 784 280

	Contributions	en espèces	Contributions	en nature	
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	Total
Contributions d'organisations intergouvernementales					
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE					
Programme annuel	5 314 801	6 814 217	453 520		12 582 538
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	63 052				63 052
Réfugiés au Soudan			554 400		554 400
Réfugiés en Ouganda			536 760		536 760
Programme de rapatriement de réfugiés mozambicains		71 692			71 692
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	20 651 547	35 792 923			56 444 470
Réfugiés angolais au Congo				253 849	253 849
Réfugiés maliens au Burkina Faso	18 133	89 711			107 844
Réfugiés au Mali	108 360				108 360
Réfugiés au Niger	13 072	64 676			77 748
Réfugiés au Zaïre	315 259	323 834			639 093
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1 513 242	1 608 245			3 121 487
Rapatriement de réfugiés du Bangladesh vers					
le Myanmar	1 576 293	1 610 076			3 186 369
Rapatriés sri-lankais	1 891 551	1 880 505			3 772 056
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	21 368 734	36 719 466			58 088 200
Personnes déplacées en Fédération de Russie	67 352	304 569			371 921
Réfugiés guatémaltèques	237 705	192 179			429 884
Rapatriés guatémaltèques du Mexique	1 452 711	353 590			1 806 301
Réfugiés nicaraguayens au Costa Rica		6 094			6 094
Réfugiés au Chili (CE espèces)		249 565			249 565
Programme de rapatriement de réfugiés afghans	2 206 809	2 181 429			4 388 238
Réfugiés sahraouis au Algérie	28 583	125 156	367 920		521 659
Total, Communauté européenne	56 827 204	88 387 927	1 912 600	253 849	147 381 580
FNUAP					
Aide et activités de développement en faveur					
des réfugiés		10 000			10 000
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL					
Programme annuel		6 452			6 452
Réfugiés au Népal		13 077			13 077
Total, Programme alimentaire mondial		19 529			19 529
UNESCO					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	200 000				200 000
Fonds pour l'éducation des réfugiés		77 369			77 369
Total, UNESCO	200 000	77 369			277 369
UNICEF					
Programme annuel		32 000			32 000
Total, Contributions d'organisations intergouvernementales	57 027 204	88 526 825	1 912 600	253 849	147 720 478

	Contributions en espèces		Contributions en nat	ure
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées		ributions /rées Total
Contributions de sources non gouvernementales/privées				<u> </u>
ANDO JIRO (JAPON)				
Programme annuel		47 170		47 17
ASSOCIATION BRITANNIQUE POUR LES NATIONS UNIES (ROYAUME-UNI)				
Programme annuel		4 325		4 32
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		10 152		10 15
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		8 780		8 78
Opération de rapatriement de réfugiés angolais		2 077		2 07
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		558		55
Total, Association britannique pour les Nations Unies		25 892		25 89
ASSOCIATION JAPONAISE DES INVALIDES DE GUERRE				
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		18 617		18 61
ASSOCIATION JAPONAISE POUR LES NATIONS UNIES (JAPON)				
Programme annuel		9 346		9 34
AUSTCARE, AUSTRALIE				
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		162 602		162 60
Réfugiés afghans au Pakistan		39 063		39 06
Total, AUSTCARE (Australie)		201 665		201 66
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT,				
Rapatriés au Rwanda		292 242		292 24
CHUBU OPEN (JAPON)				
Programme annuel		18 126		18 12
COMITÉ CHEESE FESTA (JAPON)				
Programme annuel		10 057		10 05
COMITÉ DE SOLIDARITÉ AVEC LES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS				
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		42 356		42 35
COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (SUISSE)				
Activités d'information		20 000		20 00
COMITÉ JAPONAIS DE SECOURS AUX RÉGUGIÉS				
Fonds japonais de secours aux réfugiés		458 295		458 29
CONSEIL FINLANDAIS POUR LES RÉGUGIÉS				
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		21 568		21 56
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		36 019		36 01
Total, Conseil finlandais pour les réfugiés		57 587		57 58

	Contributions en espèces		Contributions en nature		
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non		Contributions non C		Total
Contributions par categorie de donateur	acquittées	acquittées	livrées	livrées	10tal
DEUTSCHE STIFTUNG					
Programme annuel		70 408			70 408
Fonds extraordinaire		131 576			131 576
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		264 752			264 752
Opération de rapatriement de réfugiés angolais		76 000			76 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		57 522			57 522
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		29 095			29 095
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		47 401			47 401
Programme de rapatriement de réfugiés afghans		11 543			11 543
Total, Deutsche Stiftung		688 297			688 297
DIVERS		700 077			
Programme annuel		729 375			729 375
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		1 151			1 151
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		1 423 295			1 423 295
Réfugiés/rapatriés du Mali et du Niger		7 653			7 653
Rapatriés sri-lankais		353			353
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		1 925 910			1 925 910
Personnes déplacées en Fédération de Russie		1 086			1 086
Femmes réfugiées		91			91
Total, Divers		4 088 914			4 088 914
ELEKTRIZITAETSWERK DER STADT ZÜRICH					
Réfugiés en Afrique		12 000			12 000
ELEKTROWATT AG (SUISSE)					
Opération de rapatriement de réfugiés angolais		10 286			10 286
ESPAÑA CON ACNUR (L'ESPAGNE POUR LE HCR) (ESPAGNE)					
Programme annuel	193 798	88 730			282 528
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		45 808			45 808
Opération de rapatriement de réfugiés					
mozambicains		77 236			77 236
Opération d'urgence Burundi et au au Rwanda	27 132	558 269			585 401
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	93 023	91 914			184 937
Rapatriés guatémaltèques du Mexique	213 178	404 959			618 137
Total, ESPAÑA CON ACNUR	527 131	1 266 916			1 794 047
FED. ELEC. POWER WORKERS UNION (JAPON)					
Programme annuel		9 434			9 434
FÉDÉRATION JAPONAISE DES JOUEUSES DE TENNIS					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		11 454			11 454
Divers contrats de consultants		9 346			9 346
Total, Fédération japonaise de joueuses de tennis		20 800	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		20 800
FELLER AG (SUISSE)					
Programme annuel		10 000			10 000
		10 000			10 000

	Contributions		Contributions	en nature	
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non		Contributions non		Total
	acquittées	acquittées	livrées	livrées	1014
FESTIVAL DE MUSIQUE DE L'OTAN Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		20.474			
		39 474			39 474
FONDATION MAASTRICHT-BOSNIA, NET Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie					
•		20 245			20 245
FUJI OPTICAL SERVICE (JAPON) Réfugiés au Népal				73 481	73 481
GOLF KANTO ASSOCIATION (JAPON)					
Programme annuel		102 837			102 837
IKEBANA INTERNATIONAL (JAPON)					
Programme annuel		12 019			12 019
JAPAN TIMES					
Opération de rapatriement de réfugiés angolais		38 461			38 461
Opération de rapatriement de réfugiés afghans		4 808			4 808
Total, Japan Times		43 269			43 269
JARDIN D'ENFANTS CATHOLIQUE SAYURI					
(JAPON) Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		8 850			8 850
		5 555			6 650
JCLARWF (JAPON) Programme annuel		58 559			E0 EE0
		00 000			58 559
JINRUI AIZEN-KAI SOHONBU (JAPON) Programme annuel		18 692			18 692
JOHANN-JACOB RIETER STIFTUNG		10 002			10 092
(SUISSE)					
Programme annuel		10 078			10 078
JUSCO CO. (JAPON)					
Programme annuel		17 255			17 255
JYOĐOSHU (JAPON)					
Programme annuel		28 846			28 846
(OKUSAI AI-NO BOKIN (JAPON)					
Programme annuel		13 155			13 155
(OMEITO FUKUOKA (JAPON)					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		25 613			25 613
'ARBRE DE VIE (JAPON)					
Programme annuel		73 478			73 478
INTZ CORPORATION (JAPON)					
Programme annuel		11 599			11 599
OUIS FUCHS IMMUNO INTERN. (SUISSE)					
Opération de rapatriement de réfugiés					
mozambicains		9 000			9 000
MAIMICHI SHIMBUN (JAPON)					
rogramme annuel		69 841			69 841
M. BREES (BELGIQUE)					

	Contributions (en espèces	Contributions	en nature	
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	Total
Programme annuel		8 130			8 130
M. R. DAFFLON (SUISSE)					
Programme annuel		8 264			8 264
Mme OGATA					
Fonds pour l'éducation des réfugiés		77 369			77 369
Mme ENA KOERDING (ALLEMAGNE)					
Opération d'urgence dans la come de l'Afrique		186 193			186 193
Fonds pour l'éducation des réfugiés		99 200			99 200
Total, Mme Ena Koerding		285 393			285 393
NIHON ROODOO KUMIAI SOORENGOOKAI					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		186 916			186 916
NIPPON FOUNDATION (JAPON)					
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		1 000 000			1 000 000
ORGANISATION BOUDDHISTE CORÉENNE DE SECOURS À LA FAMINE					
Programme annuel		20 000			20 000
OSAKA INTERNATIONAL HOUSE FOUNDATION					
Programme annuel		13 694			13 694
PERITHAI COMPANY LTD. (THAÏLANDE)					
Programme annuel		8 365			8 369
PHP INSTITUTE (JAPON)					
Programme annuel		8 811			8 81
REGENCY PRESS LTD. (ROYAUME-UNI)					
Activités d'appel de fonds		27 043			27 043
S. A. R. LE PRINCE ABDUL AZIZ (ARABIE SAOUDITE)					
Programme annuel		13 333			13 33
SCHWEIZ. NATIONAL VERS. GES. (BÂLE)					
Programme annuel		9 212			9 21
SCHWEIZ. RUECKVERSICHERUNGS-GES.					
Programme annuel		20 000			20 000
SEOUL BROADCASTING SYSTEM (CORÉE)					
Programme annuel		50 491			50 49
Opération d'urgence dans la corne de l'Afrique		50 492			50 49
Total, Seoul Broadcasting System (Corée)		100 983			100 98

	Contributions e		Contributions	en nature	/
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non		Total
SIKA FINANZ AG (SUISSE)	acquittees	acquittees	IIVIees	livrées	
Plan d'action global en faveur des réfugiés					
indochinois		9 600			9 600
SOCIÉTÉ DU CROISSANT-ROUGE (ÉMIRATS ARABES UNIS)					
Personnes déplacées en Fédération de Russie		10 000			10 000
SOKA GAKKAI YOUTH PEACE CONF. (JAPON)					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		486 372			486 372
Assistance humanitaire dans l'ex-Yougoslavie		132 159			132 159
Total, Soka Gakkai Youth Peace Conf. (Japon)		618 531			618 531
SOROPTIMIST INTERNATIONAL OF THE AMERICAS (JAPON)					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda Plan d'action global en faveur des réfugiés		116 565			116 565
indochinois		5 996			5 996
Total, Soroptimist International of The Americas (Japon)		122 561			122 561
STICHTING VLUCHTELING (PAYS-BAS)				***************************************	
Programme annuel		350 000			350 000
Personnes déplacées en Azerbaïdjan		100 000			100 000
Personnes déplacées en Géorgie		100 000			100 000
Total, Stichting Vluchteling		550 000			550 000
SULZER AG (SUISSE)					
Programme annuel		9 212			9 212
SWISSAIR (SUISSE)					
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		15 000			15 000
THE ROTARY FOUNDATION (CANADA)					
Prix		100 000			100 000
UK FOR UNHCR (ROYAUME-UNI)					
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		48 387			48 387
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		11 191			11 191
Rapatriés guatémaltèques du Mexique		2 131			2 131
Total, UK for UNHCR		61 709			61 709
UN DELEGATIONS WOMEN'S CLUB (ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE)					E
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		15 000			15 000
USA FOR UNHCR (ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE)					
Programme annuel		800			800
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda		20 000			20 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie		24 800			24 800
Personnes déplacées en Fédération de Russie		2 400			2 400
Total, USA for UNHCR		48 000			48 000

	Contributions	en espèces	Contributions	en nature	
Contributions par catégorie de donateur	Contributions non acquittées	Contributions acquittées	Contributions non livrées	Contributions livrées	Total
YAMAGA MOTOO (JAPON)					·
Programme annuel		9 174		u.	9 174
YAMAICHI BANK (SUISSE)				19 h julius State Halles	
Programme annuel		10 647			10 647
ZAYED FOUNDATION, THE (ÉMIRATS ARABES UNIS)				~~.	
Personnes déplacées en Fédération de Russie				509 059	509 059
ZENKOKU TOMO-NO KAI (JAPON)					
Programme annuel		8 811			8 811
Total, Contributions de sources non gouvernementales/privées	527 131	11 246 568		582 540	12 356 239
Total général	209 894 868	750 783 892	5 924 585	3 257 652	969 860 997

Tableau 2

État, au 31 décembre 1996, des contributions non acquittées afférentes à des années antérieures

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
Contributions de gouvernements				
ALGÉRIE				
Programme annuel	1995	20 000		20 000
		20 000	The state of the s	20 000
BANGLADESH				
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1994	100 000		100 000
		100 000		100 000
BELGIQUE				
Divers fonds d'affectation spéciale	1995	357 453		357 453
		357 453		357 453
ESPAGNE				
Divers fonds d'affectation spéciale	1991	4 000 000		4 000 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1995	1 097		1 097
		4 001 097		4 001 097
ÉTATS-UNIS				
Opération de Chypre	1994	1 400 000		1 400 000
Divers fonds d'affectation spéciale	1995	287 800	362 125	649 925
		1 687 800	362 125	2 049 925
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE				
Programme annuel	1994	10 000		10 000
		10 000		10 000

		Contributions	Contributions	
Donateur	Année	en espèces	en nature	Total
MABOC				
Programme annuel	1992	15 000		15 000
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1992	10 000		10 000
		25 000		25 000
NORVÈGE				
Divers fonds d'affectation spéciale	1995		108 673	108 673
			108 673	108 673
PHILIPPINES				
Cambodgiens rapatriés	1995	1 158		1 158
		1 158		1 158
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO				
Programme annuel	1995	9 000		000 9
		9 000		000 9
SOUDAN				
Programme amusel	1995	2 500		2 500
		2 500		2 500
Total		6 241 008	470 798	6 711 806
Contributions d'organisations intergouvemementales				
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE				
Programme annuel	1993	177 514		177 514
Programme annuel	1994	811 069		811 069
Programme annuel	1995	3 448 730	56 250	3 504 980
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	1994	212 403		212 403
Opération d'urgence au Burundi et au Rwanda	1995	919 861		919 861

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1994	17 186		17 186
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1995	761 366		761 366
Rapatriés mozambicains	1995	1 689 135		1 689 135
Divers fonds d'affectation spéciale	1992	115 527		115 527
Divers fonds d'affectation spéciale	1993	99 825		99 825
Divers fonds d'affectation spéciale	1994	72 849	499 000	571 849
Divers fonds d'affectation spéciale	1995	2 993 675	817 500	3 811 175
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	1995	6 035 290		6 035 290
	•	17 354 430	1 372 750	18 727 180
PNUD				
Divers fonds d'affectation spéciale	1992	476 057		476 057
Divers fonds d'affectation spéciale	1993	179 487		179 487
		655 544		655 544
Total		18 009 974	1 372 750	19 382 724
Total général		24 250 982	1 843 548	26 094 530

Tablean 3

Programmes généraux : État, au 31 décembre 1996, des allocations et dépenses

		Allocations			Dépenses		
Programme annuel	Initiales	Transférées	Révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
A £ 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0							
Alingue Africa do POlicat	164 000	272 083	436 083	384 975	51.808	436 083	
Africia di Sid	2 280 700	147 076	2 427 776	2 181 239	171 406	2 352 645	75 130
Andola		95 700	671 600	436 380	43 620	480 000	191 600
Bénin	1 984 000	(44 700)	1 939 300	1 616 223	178 624	1 794 847	144 453
Botswana	317 000	259 500	576 500	456 793	74 927	531 720	44 780
Burkina Faso	1 634 900	(719 824)	915 076	645 833	256 203	902 036	13 040
Cameroun	386 200	378 873	765 073	651 900	109 226	761 126	3 947
Congo	550 200	95 269	645 469	356 825	288 644	645 469	
Côte d'Ivoire	9 338 600	3 036 381	12 374 981	11 255 863	1 089 133	12 344 996	29 985
Djibouti	2 105 500	136 099	2 241 599	2 034 782	206 817	2 241 599	
Érythrée	539 200	367 900	907 100	544 290	172 893	717 183	189 917
Éthiopie	9 056 600	5 232 536	14 289 136	11 104 741	1 729 078	12 833 818	1 455 318
Gabon	95 200	71 200	166 400	126 812	39 588	166 400	
Gambie	562 100	(52 688)	509 412	384 972	121 740	506 712	2 700
Ghana	2 850 500	(371 781)	2 478 719	1 961 508	416 186	2 377 694	101 025
Guinée	17 714 900	6 014 136	23 729 036	22 317 524	1 343 549	23 661 073	67 963
Guinée-Bissau	457 700	588 965	1 046 665	478 384	470 476	948 860	97 805
Kenya	21 138 800	(2 539 952)	18 598 848	16 843 752	1 624 162	18 467 914	130 934
Lesotho	37 800	24 700	62 500	33 567	1 352	34 919	27 581
Libéria	2 007 200	(150 726)	1 856 474	1 002 510	823 167	1 825 677	30 797
Madagascar	000 09		000 09	52 732	7 268	000 09	
Malawi	1 294 400	839 007	2 133 407	2 105 150	28 257	2 133 407	
Mali	1 225 200	(263 000)	662 200	581 967	70 163	652 130	10 070
Mozambique	202 800	159 900	362 700	327 745	33 813	361 558	1 142
Namibie	268 800	244 948	813 748	628 221	124 770	752 991	60 756
Niger	261 800	210 600	472 400	397 104	58 896	456 000	16 400
Nigéria	1 855 900	(720 719)	1 135 181	1 077 733	40 726	1 118 459	16 722
Ouganda	26 438 500	(1 549 959)	24 888 541	19 912 102	4 817 082	24 729 184	159 356
République centrafricaine	3 653 400	349 434	4 002 834	2 857 619	927 028	3 784 647	218 187
République-Unie de Tanzanie	1 586 300	3 781 021	5 367 321	2 961 270	2 405 691	5 366 961	360
Sénégal	2 996 200	396 348	3 392 548	2 944 048	364 654	3 308 702	83 846

		Allocations			Dépenses		
Programme annuel	Initiales	Transférées	Révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
Sierra Leone	048 300	543 084	1 400 084	1 080 517	000	1 100 000	7000
Somalie	57 000	139 000		141 040	27 7.0	106 200	100 7
Soudan	11 472 900	191 446	11 664 346	9 158 950	2 433 720	11 592 670	71 676
Swaziland	802 500	104 590	060 206	792 015	17 462	809 477	97 613
Tchad	111 100	30 300	141 400	91 903	19 497	111 400	30 000
Togo	667 400	(40 300)	627 100	500 458	102 892	603 350	23 750
Zaïre	5 747 800	1 846 629	7 594 429	5 481 252	2 012 217	7 493 469	100 960
Zambie	2 295 600	324 843	2 620 443	2 101 866	183 802	2 285 668	334 775
Zimbabwe	961 300	163 296	1 124 596	1 031 382	23 678	1 055 060	69 536
Total	137 004 200	19 292 115	156 296 315	129 052 246	23 338 948	152 391 194	3 905 121
Asie et Océanie							
Australie	1 079 500	49 200	1 128 700	1 059 128	56 384	1 115 512	13 188
Bangladesh	009 969	3 283 048	3 979 648	3 574 713	295 174	3 869 887	109 761
Cambodge	400 000		400 000	365 106	14 240	379 346	20 654
Chine	2 602 300	418 046	3 020 346	2 942 156	58 190	3 000 346	20 000
Divers pays d'Asie	357 000	(207 300)	149 700	145 105		145 105	4 595
Hong-kong	1 457 200	833 603	2 290 803	2 151 550	25 680	2 177 230	113 573
Inde	5 389 100	(1 710 182)	3 678 918	3 414 369	180 569	3 594 938	83 980
Indonésie	353 700	273 688	627 388	536 293	41 095	577 388	20 000
Japon	4 034 100	(1 026 183)	3 007 917	2 880 844	27 602	2 908 446	99 471
Malaisie	732 200	375 887	1 108 087	973 493	81 441	1 054 934	53 153
Népal	6 477 200	(200 306)	5 776 894	5 291 402	405 578	5 696 980	79 914
Papouasie-Nouvelle-Guinée	948 900	(330 446)	618 454	453 396	67 314	520 710	97 744
Philippines	1 294 800	1 522	1 296 322	1 118 815	109 270	1 228 085	68 237
Singapour	294 600	(68 932)	225 668	218 913	6 755	225 668	
Sri Lanka	30 900	22 100	53 000	32 722	4 378	37 100	15 900
Thailande	7 893 800	(1 239 185)	6 654 615	5 880 565	772 594	6 653 159	1 456
Total	34 041 900	(25 440)	34 016 460	31 038 570	2 146 264	33 184 834	831 626
Europe							
Albanie	174 600	116 445	291 045	251 030	28 815	279 845	11 200
Allemagne	3 234 400	(657 455)	2 576 945	2 302 028	240 530	2 542 558	34 387
Arménie	4 873 100	(529 068)	4 344 032	4 140 160	203 872	4 344 032	
Autriche	1 951 100	(4 942)	1 946 158	1 751 272	154 626	1 905 898	40 260
Bélarus	289 300	169 589	458 889	374 267	84 622	458 889	
Belgique	1 742 000	(217 084)	1 524 916	1 370 136	130 819	1 500 955	23 961

		Allocations			Dépenses		
Programme annial	Initiales	Transférées	Bévisées	Paiements/	Engagements	Total	Solde
riogianine autoci	Huddes	200000000000000000000000000000000000000	COOMING	livraisons	non regies		
Bulgarie	645 200	125 986	771 186	730 351	36 675	767 026	4 160
Divers pays d'Europe	726 700	38 000	764 700	630 759	132 967	763 726	974
Espagne	1 053 300	12 852	1 066 152	982 542	60 910	1 043 452	22 700
États baltes	300 000	263 689	563 689	485 907	74 093	260 000	3 689
Ex-République yougoslave de	002 44 200	(86,004)	0 500 600	0 140 503	388 100	0 508 610	87
	2 014 700	(100 00)	0005 000	470 900	752 630	2 OZO O1E 9 O20 590	i Ca
rederation de Hussie	0 330 400	2 396 930	0 533 330	0 1/0 692	220 667	0 305 300	2 575
France	2 575 600	(154 308)	2 421 292	2 245 035	1/2 682	2 417 717	35/5
Grèce	2 049 100	(89 946)	9 9 9		49 963		23 4/1
Hongrie	2 662 700	(247 124)	2 415 576	2 315 007	65 985	2 380 992	34 584
Irlande	60 400	68 931	129 331	129 331		129 331	
Italie	1 976 000	70 568	2 046 568	1 986 270	54 541	2 040 811	5 757
Malte	196 200	295 560	491 760	471 950	19 810	491 760	
Pays-Bas	245 000	(12 100)	232 900	220 924	7 260	228 184	4 716
Pologne	577 800	10 914	588 714	520 886	14 720	535 606	53 108
Portugal	673 400	(28 565)	644 835	542 167	98 343	640 510	4 325
République tchèque	941 500	39 087	980 587	962 078	17 593	979 671	916
Roumanie	574 200	187 619	761 819	742 796	18 687	761 483	336
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et					,		:
d'Irlande du Nord	1 669 300	19 389	1 688 689	1 552 080	116 644	1 668 724	19 965
Slovaquie	635 550	311 332	946 882	901 607	26 895	928 502	18 380
Slovénie	2 792 000	(343 257)	2 448 743	2 134 701	203 583	2 338 284	110 459
Suède	1 213 700	23 493	1 237 193	1 204 615	31 636	1 236 251	942
Suisse	854 100	800	854 900	759 553	23 447	783 000	71 900
Turquie	4 577 900	211 728	4 789 628	4 593 479	194 106	4 787 585	2 043
Ukraine	420 400	1 020 186	1 440 586	1 271 669	153 107	1 424 776	15 810
Yougoslavie	211 800	(17 900)	193 900	144 061	5 939	150 000	43 900
Total	48 847 450	3 197 348	52 044 798	47 921 776	3 564 617	51 486 393	558 405
Amériques							
Amérique latine (pays du nord de la région)	1 507 100	(2 700)	1 504 400	1 150 024	351 661	1 501 685	2 715
América latine (new du pard-ouest de							
Amenque fame (pays du mord-ouest de la région)	237 900	(33 900)	204 000	118 696	48 082	166 778	37 222
Amérique latine (pays du sud de la	ç	30 100	100	26 470	15 533	42 003	8 097
(10)001	,	001 02	201.00	074.03	98 9	•	777
Argentine		233 /35	2 064 035	1 907 493	42 U8U	5/0.5/5	14 402
Belize	1 290 600	020 09	1 350 670	1 155 525	80 580	1 236 105	114 565

		Allocations			Dépenses		
Programme annuel	Initiales	Transférées	Révisées	Paiements/	Engagements	Total	Solde
Dolling	200 107			O COMPANY	5959		
BOINTE	197 600	11 900	209 200	208 300		208 300	1 200
Brésil	1 858 900	13 853	1 872 753	1 731 066	47 456	1 778 522	94 231
Canada	1 069 500	33 951	1 103 451	1 055 691	1 922	1 057 613	45 838
Chili	173 600	45 700	219 300	205 881		205 881	13 419
Colombie	62 100	3 900	000 99	52 899		52 899	13 101
Costa Rica	907 200	245 699	1 152 899	942 781	5 462	948 243	204 656
Cuba	211 600	118 100	329 700	306 490	23 210	329 700	
El Salvador	207 500	106 017	313 517	302 192	5 569	307 761	5 756
Équateur	57 300	4 700	62 000	31 028		31 028	972
États-Unis d'Amérique	2 627 300	(29 804)	2 597 496	2 231 077	295 269	2 526 346	71 150
Guatemala	196 900	28 800	225 700	204 017	6 994	211 011	14 689
Honduras	82 400	(28 117)	54 283	51 183		51 183	3 100
Mexique	7 040 200	429 220	7 469 420	6 719 036	516 936	7 235 972	233 448
Nicaragua	87 900	16 100	104 000	91 072		91 072	12 928
Paraguay	22 400		22 400	18 550	1 250	19 800	2 600
Pérou	90 200	17 500	108 000	102 702		102 702	5 298
République dominicaine	268 000	45 939	613 939	610 330	3 422	613 752	187
Uruguay	101 500	20 300	121 800	120 300		120 300	1 500
Venezuela	1 195 400	66 543	1 261 943	1 129 266	73 161	1 202 427	59 516
Total	21 653 700	1 427 606	23 081 306	20 472 069	1 518 587	21 990 656	1 090 650
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Afghanistan	522 500	(30 100)	492 400	351 274	133 726	485 000	7 400
Algérie	5 090 000	288 772	5 378 772	3 368 464	1 830 908	5 199 372	179 400
Arabie saoudite	1 472 900	(174 591)	1 298 309	1 230 704	34 761	1 265 465	32 844
Chypre	45 000	(11 000)	34 000	28 724	1 276	30 000	4 000
Egypte	3 422 900	519 400	3 942 300	3 615 063	248 155	3 863 218	79 082
Iran (République islamique d')	11 376 100	2 055 475	13 431 575	9 399 911	3 657 398	13 057 309	374 266
Iraq	3 480 100	592 000	4 072 100	3 479 986	540 184	4 020 170	51 930
Jamahiriya arabe libyenne	1 437 000	(103 748)	1 333 252	1 076 800	173 836	1 250 636	82 616
Jordanie	1 095 500	493 500	1 589 000	1 494 178	29 430	1 523 608	65 392
Koweit	672 600	31 573	704 173	649 750	40 924	690 674	13 499
Liban	744 500	679 525	1 424 025	1 349 851	11 361	1 361 212	62 813
Maroc	190 900	49 100	240 000	202 607	37 393	240 000	
Mauritanie	6 103 100	(2 211 090)	3 892 010	3 470 553	337 557	3 808 110	83 900
Moyen-Orient	151 700	46 000	197 700	136 094	57 531	193 625	4 075

		Allocations			Dépenses		
Programme annuel	Initiales	Transférées	Révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
Ouzbékistan	599 000	564 100	1 163 100	857 311	292 689	1 150 000	13 100
Pakistan	13 193 200	(122 566)	13 070 634	11 656 409	1 295 973	12 952 382	118 252
République arabe syrienne	2 880 100	(651 400)	2 228 700	2 101 904	69 718	2 171 622	57 078
Républiques de l'Asie centrale	2 020 900	830 896	2 851 796	2 427 159	356 627	2 783 786	68 010
Tadiikistan	205 000	(70 000)	435 000	301 827	48 173	350 000	85 000
Tunisie	477 900	65 400	543 300	454 931	54 622	509 553	33 747
Yémen	2 386 000	473 300	2 859 300	2 417 556	316 516	2 734 072	125 228
Total	57 866 900	3 314 546	61 181 446	50 071 056	9 568 758	59 639 814	1 541 632
Programme divers						,	1
Programmes divers	58 998 600	(35 851 896)	23 146 704	12 642 837	2 404 117	15 046 954	8 099 750
Total	58 998 600	(35 851 896)	23 146 704	12 642 837	2 404 117	15 046 954	8 099 750
Siège							
Division des ressources humaines	2 011 200	357 530	2 368 730	2 313 104	55 626	2 368 730	
Division des relations extérieures	437 500	333 873	771 373	732 919	38 454	771 373	27 799
Division de l'appui opérationnel et des programmes	1 411 400	12 900	1 424 300	1 379 480	17 021	1 396 501	
Division du Contrôleur et des services			,			0	
de gestion	2 169 700	1 080 353	3 250 053	3 162 444	87 609	3 250 053	
Bureau exécutif	928 800	469 987	1 398 787	1 367 546	31 241	1 398 787	
Siège	30 921 000	4 358 513	35 279 514	33 130 070	2 144 201	35 274 271	5 243
Activités communes HCR/ONU	3 214 700	1 155 499	4 370 199	4 039 081	331 118	4 370 199	
Bureau régional pour l'Afrique	426 600	(165 902)	260 698	260 098	009	260 698	
Bureau régional pour l'Asie et l'Océanie		244 132	244 132	229 159	14 973	244 132	
Bureau régional pour l'Amérique latine					1		
et les Caraïbes	163 100	2 767	168 867	163 687	5 180	168 867	
Bureau régional pour l'Europe	230 200	(086 9)	223 270	215 615	2 148	217 763	5 507
Total	41 914 200	7 845 722	49 759 923	46 993 203	2 728 171	49 721 374	38 549
Total, programme annuel	400 326 950	(666 662)	399 526 952	338 191 757	45 269 462	383 461 219	16 065 733

		A 11 12 A			4		
	7001	Allocations			Dépenses		
Fonds extraordinaire	Initiales	Transférées	Révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
Afrique				AND THE PERSON NAMED IN COLUMN			
Ghana		1 026 000	1 026 000	602 558	399 242	1 001 800	24 200
République-Unie de Tanzanie		5 700 000	5 700 000	5 685 569	14 431	5 700 000	
Rwanda		8 000 000	8 000 000	3 281 905	4 718 095	8 000 000	
Sierra Leone		287 000	287 000	91 066	195 934	287 000	
Total		15 013 000	15 013 000	9 661 098	5 327 702	14 988 800	24 200
Asie et Océanie							
Chine		25 000	25 000	25 000		25 000	
Total		25 000	25 000	25 000		25 000	
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Iran (République islamique d')		4 353 746	4 353 746	3 454 808	864 473	4 319 281	34 465
Iraq		936 500	936 500	80 018	808 101	888 119	48 381
Liban		100 000	100 000	100 000		100 000	
Total		5 390 246	5 390 246	3 634 826	1 672 574	5 307 400	82 846
Programmes divers							
Programmes divers	25 000 000	(20 428 2460	4 571 754	345 710	124 290	470 000	4 101 754
Total	25 000 000	(20 428 246)	4 571 754	345 710	124 290	470 000	4 101 754
Total, Fonds extraordinaire	25 000 000		25 000 000	13 666 633	7 124 567	20 791 200	4 208 800

The state of the s		Allocations			Dépenses		
Fonds pour le rapatriement librement consenti	Initiales	Transférées	Révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
Africase							
Anoola		2 772 000	2 772 000	2 772 000		2 772 000	
Bénin		500 000	200 000	200 000		5 00 000	
Burkina Faso		1 290 000	1 290 000	713 527	576 473	1 290 000	
Éthiopie		2 000 000	2 000 000	2 000 000		2 000 000	
Ghana		2 543 000	2 543 000	2 439 667	103 333	2 543 000	
Mali		4 200 000	4 2000 000	4 130 584	69 416	4 200 000	
Mozambique		1 370 000	1 370 000	1 370 000		1 370 000	
Niger		850 000	820 000	112 046	684 304	796 350	53 650
Sierra Leone		260 000	260 000	65 837	194 163	260 000	
Sondan		29 600	29 600	75 325	1 980	77 305	2 295
Togo		800 000	800 000	800 000		800 000	
Total		16 664 600	16 664 600	14 978 986	1 629 669	16 608 655	55 945
Asie et Océanie				,			8
Cambodge		639 900	006 689	582 859	57 011	639 870	8
Total		639 900	639 900	582 859	57 011	639 870	ଛ
Europe Fédération de Russie		230 000	230 000	94 180	75 820	170 000	000 09
Total		230 000	230 000	94 180	75 820	170 000	000 09
Amériques République dominicaine		16 600	16 600	10 748		10 748	5 852
Total		16 600	16 600	10 748		10 748	5 852
Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Afghanistan		125 000	125 000	53 218	71 782	125 000	
Algérie		583 000	583 000	498 003	62 141	560 144	20 000
Iraq		40 000	40 000	9 0 0 8	10 922	20 000	20 000
Jamahiriya arabe libyenne		300 000	300 000	139 326	10 674	150 000	150 000
Mauritanie		814 000	814 000	661 262	152 738	814 000	
Moyen-Orient		72 300	72 300	28 578	7 622	36 200	36 100
Yémen		100 000	100 000	16 182	83 818	100 000	
Total		2 034 300	2 034 300	1 405 647	399 697	1 805 344	228 956

		Allocations			Dépenses		
ronus pour le raparriement librement consenti	Initiales	Transférées	Révisées	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
Programmes divers							
Fonds pour le rapatriement librement							
consenti	20 000 000	(19 585 400)	414 600				414 600
Total	20 000 000	(19 585 400)	414 600				414 600
Total, Fonds pour le rapatriement							
librement consenti	20 000 000		20 000 000	17 072 421	2 162 196	19 234 617	765 383

Tableau 4

Comptes spéciaux : état, au 31 décembre 1996, des fonds alfoués disponibles

(En dollars des États-Unis)

		Fonds alloués			Depenses		
	Initiaux	Transférés	Pévisés	Palements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
COMPTE D'ÉDUCATION DES RÉFUGIÉS							
Algérie	6 200		6 200				6 200
Amerique latine (pays du nord-ouest de	000		000				2 000
Américus latine (pays du sud de la région)	44 400		44 400	27 300		27 300	17 100
Arrentine	21 700		21 700	21 644		21 644	98
Bandadesh	22 900		22 900	2 238	15 962	18 200	4 700
Bénin	16 200		16 200	2 252	7 748	10 000	6 200
Botswana	36 000		36 000	15 897	3 283	19 180	16 820
Brésil	13 000	220	13 550	3 188		3 188	10 362
Burkina Faso	12 800		12 800	4 835	7 965	12 800	
Burundi	39 000		39 000	19 243	13 219	32 462	6 538
Cameroun	16 200		16 200	5 158	10 142	15 300	006
Congo	36 700		36 700		25 555	25 555	11 145
Égypte	20 000		20 000	13 227	0230	19 557	443
Éthiopie	17 600	1 125	18 725	12 592	6 133	18 725	
Gabon	20 000		20 000		20 000	20 000	
Ghana	52 500		52 500	13 912	29 136	43 048	9 452
Kenya	39 700		39 700	25 736	1 250	26 986	12 714
Lesotho	14 600		14 600				14 600
Liban	5 100		5 100				5 100
Libéria	36 000		36 000	10 171	25 799	35 970	ଚ
Mali	20 000		20 000				20 000
Maroc	9 300		9 300				0000
Niger	2 600	1 787	9 387	1 444	7 443	8 887	200
Nigéria	8 750		8 750				8 750
Ouganda	6 100		6 100				6 100
Pakistan	9		000 9				900.9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 000 30 000	381	30 381	30 381		30 381	
République centrafricaine	18 300		18 300	969 9	11 604	18 300	
République dominicaine	7 500		7 500	2 800	2 653	5 453	2 047
République-Unie de Tanzanie	23 600	12 600	36 280	11 253	25 026	36 280	
Sénégal	28 000		28 000	15 564	12 436	28 000	
Sierra Leone	27 000		27 000	5 521	20 986	26 510	490
Soudan	54 000		54 000	6 314	20 617	26 931	57 069
Swaziland	21 600		21 600	6 268	4 019	10 288	11 313
Tunisie	000 6		000 6				000 6
Zaĭre	256 000		256 000	12 000	98 532	110 532	145 468

		Fonds alloués			Dépenses		
The second secon	Initiaux	Transférés	Révisés	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
Compte d'éducation Programmes divers	100 000	(16 523)	83 477 35 000	6 611	28 389	35 000	83 477
Total, compte d'éducation	1 137 350		1 137 350	282 246	404 230	686 476	450 874
					Dépenses		
Seguina de la companya de la company	гуу жезима	Fonds disponibles	ibles	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
LOGEMENT DU PERSONNEL		1 136 726	726	470 020	109 538	579 558	557 168
ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES Vente de matériels d'information		1 051 346	346	149 618	250 382	400 000	651 346
Total, activités rémunératrices		1 051 346	346	149 618	250 382	400 000	651 346

Tableau 5

Programmes spéciaux, y compris les fonds d'affectation spéciale : état, au 31 décembre 1996, des fonds disponibles

			Dépenses		
	Fonds disponibles	Paiements/ livraisons	Engagements non réglés	Total	Solde
	dispositiones	IIVIAISUIIS	non regies	TOTAL	30108
AFRIQUE					
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique					
Opération d'urgence dans la corne de					
l'Afrique	41 655 355	20 805 123	8 637 118	29 442 241	12 213 11
Réfugiés à Djibouti	1 094				1 09
Réfugiés en Éthiopie	352 474	59 756	111 669	171 425	181 04
Réfugiés au Kenya	939 751	600 256	147 824	748 080	191 67
Reboisement au Soudan	24 155				24 15
Réfugiés au Soudan	554 400		554 400	554 400	
Réfugiés en République-Unie de					
Tanzanie	591 753				591 75
Réfugiés en Ouganda	2 657 116	1 229 637	969 804	2 199 441	457 67
Afrique australe					
Opération de rapatriement des					
réfugiés mozambicains	10 036 753	8 766 020	451 107	9 217 127	819 62
Mozambicains au Malawi	853 531				853 53
Rapatriés mozambicains	334 690				334 69
Réfugiés en Namibie	10 000	8 603	1 397	10 000	
Réfugiés en Afrique du Sud	1 503 971	483 106	120 318	603 424	900 54
Réfugiés en Zambie	188 855				188 85
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale					
Opération d'urgence au Burundi et au					
Rwanda	267 894 785	163 671 590	76 906 803	240 578 393	27 316 39
Opération de rapatriement des					
réfugiés angolais	14 950 386	11 008 745	3 940 796	14 949 541	84
Rapatriement au Libéria	4 837 017	1 755 946	85 957	1 841 903	2 995 11
Réfugiés au Burundi	71 429	54 054	17 375	71 429	
Réfugiés au Burkina Faso	434 500				434 50
Réfugiés maliens au Burkina Faso	180 882	97 316	83 566	180 882	
Réfugiés angolais au Congo	256 562	253 849		253 849	2 71
Libériens en Guinée	69 126	66 261		66 261	2 86
Réfugiés en Gambie	20 193	18 451	1 175	19 626	56
Réfugiés libériens en Côte d'Ivoire	74 906	51 032	18 946	69 978	4 92
Réfugiés au Mali	315 105	182 838	13 572	196 410	118 69
Réfugiés/rapatriés maliens et	5 047 445	0.744.007	1 005 010	4 740 500	
nigériens	5 317 445	2 744 907	1 995 616	4 740 523	576 92
Réfugiés au Niger	134 502	52 146	82 356	134 502	
Rapatriés au Rwanda	1 950 064	1 950 064		1 950 064	
Réfugiés au Sénégal	505 283	248 204	233 453	481 657	23 62
Rapatriement des réfugiés togolais	2 981 929	1 386 314	805 706	2 192 020	789 90
Éducation des réfugiés en Afrique de	007 400	000 001	0 500	000.004	
l'Ouest	687 132	683 634	2 590	686 224	90
Réfugiés au Zaïre	703 925		631 716	631 716	72 20

			Dépenses		
	Fonds	Palements/	Engagements		
	disponibles	livraisons	non réglés	Total	Solde
The annual of the PACCO					
Ensemble de l'Afrique					
Réfugiés en Afrique	64 433				64 43
Fonds pour l'éducation des réfugiés	253 938	4 431	150 307	154 738	99 20
Plan d'action global en faveur des					
réfugiés indochinois	53 372 535	36 021 536	3 466 896	39 488 432	13 884 10
Rapatriement de réfugiés du	44.004.000	0 505 004	****		
Bangladesh vers le Myanmar	14 831 208	9 585 234	753 982	10 339 216	4 491 99
Activités d'information au Japon	194 554				194 55
Rapatriés sri-lankais	9 934 260	4 602 768	2 255 751	6 858 519	3 075 74
Réfugiés au Népal	699 617	243 696	372 057	615 753	83 86
EUROPE					
Assistance humanitaire à					
l'ex-Yougoslavie	294 901 467	235 847 843	25 817 473	261 665 316	33 236 15
Personnes déplacées en Arménie	2 758 222	1 451 424	69 355	1 520 779	1 237 44
Personnes déplacées en Azerbaïdjan	8 723 596	5 790 130	296 561	6 086 691	2 636 90
Réfugiés en Belgique	66 339	66 339		66 339	
Activités de suivi (CEI)	1 604 184	4 008	158 000	162 008	1 442 17
Appui administratif en France	965 238	245 230		245 230	720 00
Personnes déplacées en Géorgie	7 212 934	5 713 572	510 327	6 223 899	989 03
Sensibilisation de l'opinion publique			3.00	0 220 000	
au Royaume-Uni	56 354				56 35
Sensibilisation de l'opinion publique en Italie	853 661	598 624	82 619	681 243	172 41
Personnes déplacées en Fédération					
de Russie	7 624 976	3 348 467	1 485 915	4 834 382	2 790 59
Magazine "Réfugiés" en Espagne	97 053	67 450	17 340	84 790	12 26
Sensibilisation de l'opinion publique					
en Espagne	188 781	157 688	4 112	161 800	26 98
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	12 751 513	2 747 959		2 747 959	10 003 55
AMÉRIQUES ET CARAÏBES					
Réfugiés au Belize	12 574				12 57
Réfugiés au Costa Rica	462 782				462 78
Réfugiés au Chili — Contributions en					402 70
espèces de la Communauté					
européenne	249 565	210 752	36 316	246 888	2 67
Réfugiés guatémaltèques	1 103 479	696 398	126 022	822 420	281 059
Demandeurs d'asile haîtiens	479 499	56 629	9 353	65 982	413 51
Éducation des réfugiés en Amérique		*****	7 333	******	
latine	515 417	435 492	24 437	459 929	55 488
Réfugiés au Mexique	38 492				38 49
Rapatriement de réfugiés					22 101
guatémaltèques au Mexique	11 550 616	6 589 900	921 957	7 511 857	4 038 75
Réfugiés en El Salvador	82 112				82 112
Sensibilisation de l'opinion publique					
aux États-Unis	413 635	238 317	115 318	353 635	60 00
Conférences aux États-Unis	115 200	82 750	32 450	115 200	

ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT Programme de rapatriement des réfugiés afghans 33 590 155 16 513 533 4 140 483 Opération de Chypre 14 525 886 8 507 903 1 029 903 Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Republique islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	Total 20 654 016 9 537 806 440 656 285 650 138 939	Solde 12 936 139 4 988 080 220 000 81 003
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT Programme de rapatriement des réfugiés afghans 33 590 155 16 513 533 4 140 483 Opération de Chypre 14 525 886 8 507 903 1 029 903 Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	20 654 016 9 537 806 440 656 285 650 138 939	12 936 139 4 988 080 220 000 81 003
Programme de rapatriement des réfugiés afghans 33 590 155 16 513 533 4 140 483 Opération de Chypre 14 525 886 8 507 903 1 029 903 Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	9 537 806 440 656 285 650 138 939	4 988 080 220 000 81 003
Programme de rapatriement des réfugiés afghans 33 590 155 16 513 533 4 140 483 Opération de Chypre 14 525 886 8 507 903 1 029 903 Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	9 537 806 440 656 285 650 138 939	4 988 080 220 000 81 003
Programme de rapatriement des réfugiés afghans 33 590 155 16 513 533 4 140 483 Opération de Chypre 14 525 886 8 507 903 1 029 903 Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	9 537 806 440 656 285 650 138 939	4 988 080 220 000 81 003
réfugiés afghans 33 590 155 16 513 533 4 140 483 Opération de Chypre 14 525 886 8 507 903 1 029 903 Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	9 537 806 440 656 285 650 138 939	4 988 080 220 000 81 003
réfugiés afghans 33 590 155 16 513 533 4 140 483 Opération de Chypre 14 525 886 8 507 903 1 029 903 Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	9 537 806 440 656 285 650 138 939	4 988 080 220 000 81 003
Opération de Chypre 14 525 886 8 507 903 1 029 903 Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 1 029 903 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	9 537 806 440 656 285 650 138 939	4 988 080 220 000 81 003
Réfugiés/rapatriés d'Algérie 220 000 Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	440 656 285 650 138 939	220 000 81 003
Réfugiés sahraouis en Algérie 521 659 57 971 382 685 Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie sacudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	285 650 138 939	81 003
Personnes déplacées dans les républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 200 000 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie sacudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	285 650 138 939	
républiques d'Asie centrale 1 664 239 100 000 185 650 Réfugiés en République islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447 DIVERS	138 939	1 272 590
Réfugiés en République Islamique d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447	138 939	
d'Iran 2 356 471 54 765 84 174 Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447		1 3/0 308
Réfugiés en Iraq 4 525 693 1 086 451 1 113 549 Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie sacudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447		0.047.500
Réfugiés en Mauritanie 18 860 Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447 DIVERS		2 217 532
Rapatriés mauritaniens 300 000 200 000 Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447 DIVERS	2 200 000	2 325 693
Réfugiés afghans au Pakistan 43 063 29 138 8 501 Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447 DIVERS		18 860
Réfugiés en Arabie saoudite 10 000 3 541 6 459 Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447 DIVERS	200 000	100 000
Programme de rapatriement au Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447 DIVERS	37 639	5 424
Sahara occidental 8 013 606 301 599 8 447 DIVERS	10 000	
DIVERS		
	310 046	7 703 560
Divers 192 519 184 591	184 591	7 928
Activités de collecte de fonds 6 988 733 952 920 1 297 071	2 250 000	4 738 733
Fonds japonais de secours pour les	2 200 000	4 100 700
réfugiés 3 030 234		3 030 234
Fonds italien de réserve 996 678		996 678
Administrateurs auxiliaires (terrain) 10 932 517 5 129 430 543 030	5 672 460	5 260 057
Recrutement de personnel 116 127	0 0/2 100	116 127
Conférences internationales 90 205		90 205
Activités d'information 223 458 109 262 32 769	142 031	81 427
Frais de fonctionnement administratifs 7 825 653 7 287 239 143 406	7 430 645	395 008
Projet d'éducation des réfugiés 1 553 540 1 405 412 85 469	1 490 881	62 659
Femmes réfugiées 574 519 574 519		02 009
	574 519	1 470 470
•	1 218 642	1 472 476
	F40 007	100 000
Contrats divers (consultants) 656 160 459 631 53 456	513 087	143 073
Déplacements de population 200 000 29 880 12 377	42 257	157 743
Fonds pour l'élaboration de projets 321 058 78 591 21 409	100 000	221 058
Aide et projets de développement en faveur des réfugiés 229 770 87 607 112 394	200 001	29 769
· ·		
Administrateurs auxiliaires (siège) 2 838 292 1 611 716 53 659	1 665 375	1 172 917
Prix 142 189		142 189
Activités d'aide à la réinstallation 970 149		970 149
Programme CEI 149 627		149 627
Total 899 879 481 576 115 604 142 687 758		110 021

<u>Tableau 6</u> État, au 31 décembre 1996, des projets d'exercices antérieurs financés par tous les fonds

Fonds par pays/zone	Engagements non réglés au 1er janvier	Paiements effectués en 1996	Engagements annulés en 1996	Engagements non réglés
	101 janvior	011 1300	611 1330	regies
PROGRAMME ANNUEL				
Afghanistan	219 213	123 008	96 205	
Afrique de l'Ouest	61 697	11 193	50 504	
Afrique du Sud	152 795	77 432	75 363	
Albanie	33 180	14 743	18 437	
Algérie	2 606 457	1 733 074	817 383	56 000
Allemagne	266 879	83 867	183 012	
Allocations globales (Siège)	234 262	168 669	65 593	
Amérique latine (pays du nord de la région)	295 810	98 161	197 649	
Amérique latine (pays du nord-ouest de la				
région)	56 947	9 741	47 206	
Amérique latine (pays du sud de la région)	8 790		8 790	
Angola	118 836	713	118 123	
Appui sur le terrain	236 002	123 584	112 418	
Arabie saoudite	93 529	35 070	58 459	
Argentine	136 428	24 053	112 375	
Arménie	323 499	257 865	65 634	
Australie	35 345	5 998	29 347	
Autriche	22 673	19 703	2 970	
Bangladesh	911 560	517 818	274 829	118 913
3élarus	61 107	46 752	14 355	
Belgique	60 923	40 462	20 461	
Belize	61 290	1 105	60 185	
3énin	437 699	295 970	141 729	
Bolivie	1 800		1 800	
Botswana	31 377	16 391	14 986	
Brésil	33 098	25 504	7 594	
3ulgarie	50 171	12 228	37 943	
Burkina Faso	119 070	95 618	23 452	
Cameroun	181 567	111 331	70 236	
Canada	31 491	2 178	29 313	
Ohili	19 100	3 977	15 123	
Chine	144 381	109 301	35 080	
Communauté d'États indépendants	134 215	50 378	83 837	
Congo	237 416	190 825	46 591	
Costa Rica	22 155	8 438	13 717	
Côte d'Ivoire	1 243 751	607 497	636 254	
Cuba	8 829	120	8 709	
Division de l'appui opérationnel et des				
programmes	37 151	13 184	23 967	
Djibouti	59 778	18 397	41 381	
gypte	284 459	19 208	265 251	
quateur	3 314		3 314	
Érythrée	69 595	14 785	54 810	
Espagne	22 469	4 424	18 045	
tats baltes	65 762	58 588	7 174	
États-Unis d'Amérique	157 708	95 649	62 059	
Éthiopie	4 679 093	1 876 077	1 582 872	1 220 144
Fédération de Russie	198 951	140 026	58 925	
-rance	148 508	128 638	19 870	
Gabon	8 200		8 200	
Sambie	112 880	112 880		

Fonds par pays/zone 1er janvier en 1996 en 1996 Ghana 202 890 101 513 101 377 Grèce 84 941 51 664 33 277 Guatemala 65 168 57 622 7 546 Guinée 1 681 701 1 364 599 317 102 Guinée-Bissau 460 823 420 324 40 499 Haïti 27 240 3 105 24 135 Hong long 10 705 7 447 2 000	réglés
Grèce 84 941 51 664 33 277 Guatemala 65 168 57 622 7 546 Guinée 1 681 701 1 364 599 317 102 Guinée-Bissau 460 823 420 324 40 499 Haïti 27 240 3 105 24 135	
Guatemala 65 168 57 622 7 546 Guinée 1 681 701 1 364 599 317 102 Guinée-Bissau 460 823 420 324 40 499 Haīti 27 240 3 105 24 135	
Guinée 1 681 701 1 364 599 317 102 Guinée-Bissau 460 823 420 324 40 499 Haīti 27 240 3 105 24 135	
Guinée-Bissau 460 823 420 324 40 499 Haīti 27 240 3 105 24 135	
Haīti 27 240 3 105 24 135	
Hong kong	
Hong-kong 10 735 7 447 3 288	
Hongrie 53 748 28 897 24 851	
Inde 659 580 97 557 562 023	
Indonésie 32 022 8 304 23 718	
Iran (République islamique d') 4 890 301 3 980 978 909 323	
lraq 505 757 165 607 128 161	211 989
Irlande 7 836 7 836	
Italie 60 533 26 893 33 640	
Jamahiriya arabe libyenne 500 077 345 927 154 150	
Japon 131 540 50 197 81 343	
Jordanie 149 848 49 520 100 328	
Kenya 4 632 788 1 266 146 3 366 642	
Koweit 793 56 737 Lesotho 8 100 8 100	
2 100 C 100	
Liban 55 777 13 044 42 733	
Libéria 319 687 104 158 215 529	
Madagascar 19 104 19 104 Malaisie 54 796 45 247 9 550	
Malawi 718 502 254 649 463 853 Mali 988 436 672 009 316 428	
Maroc 9 565 8 124 1 440	
Mauritanie 809 133 577 028 232 105	
Mexique 268 721 146 853 120 129	1 740
Moyen-Orient 60 973 60 973	1 740
Mozambique 21 544 3 639 17 905	
Namibie 41 812 26 879 14 933	
Népal 366 355 205 360 151 516	9 479
Niger 148 111 146 071 2 040	0 470
Nigéria 182 694 118 465 64 229	
Ouganda 1 966 875 1 167 377 799 697	
Pakistan 2 668 140 2 257 950 410 190	
Papouasie-Nouvelle-Guinée 98 371 13 234 28 887	56 250
Paraguay 1 250 1 250	
Pays-Bas 7 222 619 6 603	
Philippines 9 085 9 085	
Pologne 43 326 10 798 32 529	
Portugal 105 803 56 384 49 419	
République arabe syrienne 342 143 69 417 272 725	
République centrafricaine 664 339 588 039 76 300	
République dominicaine 64 850 1 075 63 775	
République tchèque 48 899 11 446 37 453	
République-Unie de Tanzanie 247 924 104 590 51 462	91 872
Roumanie 8 864 2 890 5 974	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et	
d'Irlande du Nord 161 772 116 700 45 072	
Sénégal 251 577 176 875 74 702	
Sierra Leone 246 669 69 659 177 010	
Singapour 6 993 1 766 5 227	
Slovaquie 48 326 19 799 28 527	
Somalie 21 287 10 148 11 138	
Soudan 3 118 645 1 448 638 1 303 964	366 042

Fonds par pays/zone	Engagements non réglés au 1er janvier	Paiements effectués en 1996	Engagements annulés en 1996	Engagements no réglés
Cri Lanka		0.57		
Sri Lanka	2 676	357	2 319	
Suède Suisse	23 013	14 736	8 277	
Suisse	94 638	94 637	1	
Swaziland	11 562	908	10 654	
Tchad	19 958	15 925	4 033	
Thaïlande 	1 008 628	826 896	181 732	
Togo	325 239	196 450	128 788	
Tunisie	4 726	724	4 002	
Turquie	43 803	9 028	34 774	
Jkraine	83 380	63 748	19 632	
Jruguay	1 500		1 500	
Venezuela	85 549	32 045	53 504	
Yémen	2 405 053	397 973	1 630 590	376 490
/ougoslavie	14 051	8 722	5 328	
Zaïre	1 312 805	887 170	425 635	
Zambie	526 892	327 714	199 178	
Zimbabwe	13 553	2 429	11 125	
Divers pays d'Asie	152 051	21 437	130 614	
Divers pays d'Europe	192 713	158 086	100 014	34 627
Programmes divers	3 689 276	1 826 971	1 862 305	34 027
Formation	296 539	119 812		
			176 727	0.540.544
Total, programme annuel	53 212 799	28 886 927	21 782 328	2 543 544
FONDS EXTRAORDINAIRE				
États de l'Afrique centrale	537 654	191 868	345 786	
Guinée	92 338	46 449	45 890	
Programmes divers	63 486	3 112	60 374	
Fédération de Russie	521 587	218 687	302 900	
Ouganda	566 830	434 750	132 080	
Zaïre	940 772	940 772		
Total, fonds extraordinaire	2 722 667	1 835 637	887 030	
COMPTE D'ÉDUCATION DES RÉFUGIÉS				
Amérique latine (pays du nord-ouest de la				
région)	1 334	92	1 242	
Bangladesh	23 277	11 084	12 193	
Bénin	24 348	12 738	11 610	
3otswana	26 305	22 215	4 090	
Brésil	1 229	1 229		
Burkina Faso	18 577	8 610	9 967	
Cameroun	18 282	15 445	2 838	
Dongo	68 743	18 020	50 723	
≟gypte	6 299	4 812	1 486	
±thiopie	19 617	19 617	1 700	
Sabon	31 597		11 076	
		20 320	11 276	
3hana Suinéa	71 094	61 532	9 562	
Guinée	2 100	2 098	2	
Kenya	5 536		5 536	
esotho	14 804	11 035	3 769	
.ibéria	21 938	16 080	5 858	
Mali	36 640	7 119	29 520	
Maroc	9 654	9 185	469	
Mexique	1 356		1 356	
Niger	5 989	5 989		
Nigéria	45 161	4 968	40 193	
Ouganda	6 064	5 731	333	
Juganua				

Fonds par pays/zone	Engagements non réglés au 1er janvier	Paiements effectués en 1996	Engagements annulés en 1996	Engagements nor réglés
République centrafricaine	29 860	28 682	1 178	
République dominicaine	3 815	2 239	1 576	
République-Unie de Tanzanie	6 307	6 307		
Sénégal	51 967	33 897	18 071	
Sierra Leone	16 741	10 154	6 588	
Soudan	26 603	18 113	8 490	
Swaziland	10 281	9 335	947	
Zaïre	183 582	167 429	16 153	
Zambie	5 796	5 786	10	
Programmes divers	66 008	4 670	61 338	
Total, compte d'éducation des réfugiés	866 825	546 630	320 195	
FONDS AUTORENOUVELABLE POUR LE LOGEMENT DU PERSONNEL				
Programmes divers	317 261	264 370	52 891	
Total, fonds autorenouvelable pour le				
logement du personnel	317 261	264 370	52 891	
ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES				
Programmes divers	278 114	216 656	61 458	
Total, activités rémunératrices	278 114	216 656	61 458	
Total général	57 397 666	31 750 220	23 103 902	2 543 544

Fonds par pays/zone	Engagements non réglés au	Paiements effectués en 1996	Engagements annulés	Engagements non réglés
Torido par payozorio	1er janvier	511 1550	en 1996	regies
PROGRAMMES SPÉCIAUX (Y COMPRIS LES FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE)				
AFRIQUE				
Afrique orientale et corne de l'Afrique				
Opération d'urgence dans la come de	0.400.000	0 700 404	0.050.000	40 505
l'Afrique Réfugiés à Djibouti	6 439 296	3 730 131	2 659 602	49 565
· ·	33 000	111	00.400	32 889
Réfugiés en Éthiopie Réfugiés au Kenya	104 593 353 893	5 155	99 439	
Reboisement au Soudan	273 969	216 650 132 515	137 243	141 454
Réfugiés au Soudan	39 099	24 869	14 230	141 454
Réfugiés en République-Unie de Tanzanie	32 045	3 344	28 701	
Réfugiés en Ouganda	162 994	137 125	25 869	
Afrique australe	102 554	137 123	23 009	
Opération de rapatriement des réfugiés				
mozambicains	7 658 956	5 941 271	978 164	739 521
Mozambicains au Malawi	70 583	· · · · · ·	70 583	,
Rapatriés mozambicains	418 231	192 481	225 750	
Réfugiés en Afrique du Sud	13 600	13 600	220 . 00	
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale		10 000		
Opération d'urgence au Burundi et au				
Rwanda	39 691 317	27 285 776	11 447 257	958 284
Opération de rapatriement des réfugiés				
angolais	2 251 031	1 760 468	490 492	72
Rapatriement au Libéria	229 729	126 128	103 601	
Réfugiés au Burundi	198 000	185 476	12 524	
Réfugiés angolais au Congo	327 201	324 488	2 713	
Réfugiés en Gambie	109 500	109 500		
Réfugiés au Libéria	275 100	275 100		
Réfugiés au Nigéria	97 500			97 500
Rapatriés au Rwanda	445 519	139 018	306 501	
Réfugiés au Sénégal	112 813	106 463	6 351	
Éducation des réfugiés en Afrique de l'Ouest	68 095	6 593	64 500	
Réfugiés au Zaïre	639 032		61 502	
	039 032	574 200	64 832	
SIE ET OCÉANIE				
Rapatriés cambodgiens	165 510	42 953	122 557	
Plan d'action global en faveur des réfugiés				
indochinois	5 816 614	4 720 874	1 095 741	
Rapatriement des réfugiés du Myanmar au	007 006	440.704	400 445	
Bangladesh	887 836	449 721	438 115	
Réfugiés au Bangladesh Rapatriés sri-lankais	115 812 1 699 955	1 339 677	115 812	
Réfugiés au Népal			360 278	
Réfugiés en Thaïlande	124 101	124 101		000 000
nelugies en mailanue	803 200			803 200
UROPE				
Assistance humanitaire à l'ex-Yougoslavie	59 689 705	38 936 360	20 753 345	
Campagne d'information — Albanie	12 730	8 430		4 300
Personnes déplacées en Arménie	6 542	6 542		
Personnes déplacées en Azerbaïdjan	243 602	209 439	34 163	
Réfugiés en Belgique	10 457		10 457	
CEI — Activités de suivi	3 983	2 893	1 089	
Appui administratif en France	27 500	24 072	3 428	
Personnes déplacées en Géorgie	595 259	219 743	375 517	
Sensibilisation de l'opinion publique au				
Royaume-Uni	175 356	162 173		13 183

Fonds par pays/zone	Engagements non réglés au 1er lanvier	Paiements effectués en 1996	Engagements annulés en 1996	Engagements nor réglés
Personnes déplacées en Fédération de				
Russie	797 063	169 504	265 434	362 125
Magazine "Réfugié" en Espagne	25 217	22 167	3 049	
Réfugiés dans l'ex-Yougoslavie	218 800	218 800		
AMÉRIQUES ET CARAÏBES				
Réfugiés au Belize	226 918	221 161	637	5 120
Réfugiés guatémaltèques	72 973	38 543	34 430	3 120
Demandeurs d'asile haïtiens	8 417	4 463	3 954	
Rapatriés haïtiens	585	4 400	585	
Éducation des réfugiés en Amérique latine	8 675	615	8 060	
Rapatriement de réfugiés guatémaltèques	0 0.0	0.0	0 000	
au Mexique	881 248	450 255	322 320	108 673
Réfugiés haïtiens dans les pays du nord				
de l'Amérique latine	105 569	580	104 989	
Réfugiés en El Salvador	22 784	3 640	19 144	
ASIE CENTRALE, ASIE DU SUD-OUEST, AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT				
Programme de rapatriement des réfugiés				
afghans	4 533 020	2 335 199	2 197 821	
Opération de Chypre	1 445 597	1 332 663	112 934	
Réfugiés/rapatriés d'Algérie	466 367	466 367		
Réfugiés sahraouis en Algérie	682 468	630 868	4 502	47 098
Personnes déplacées dans les républiques				
d'Asie centrale	3 527 759	1 986 817	1 202 529	338 414
Réfugiés en République islamique d'Iran	63 227	16 111	47 115	
Réfugiés en Iraq	994 135	540 656	31 153	422 326
Réfugiés en Mauritanie	1 007 746	587 512	4 434	415 800
Réfugiés afghans au Pakistan	17 712	505	17 208	
Programme de rapatriement au Sahara				
occidental	2 167 032	43 586	2 123 446	
DIVERS				
Activités de collectes de fonds	1 983 141	886 849	1 096 293	
Administrateurs auxiliaires (terrain)	607 928	215 348	392 580	
Conférences internationales	11 963		11 963	
Frais de fonctionnement administratifs	523 689	295 066	228 623	
Projets d'éducation des réfugiés	59 327	28 620	30 707	
Consultations intergouvernementales	10 375	4 321	6 054	
Projets environnementaux	268 214	57 619	210 595	
Contrats divers (consultants)	17 444		17 444	
Aide aux réfugiés et développement	37 679	24 742	12 936	
Total, programmes spéciaux (y compris les fonds d'affectation spéciale	151 216 335	98 120 018	48 556 793	4 539 524

<u>Tableau 7</u> Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur

(En dollars des États-Unis)

	Pour l'année 1996		
Total des prêts accordés		16 362 777	
Ajustements			
Sommes non utilisées remboursées par des agents d'exécution	_	(817 068)	
Sommes transférées au Comité pour les réfugiés établi avec le Ministère autrichien de l'intérieur	_	(4 105 721)	
Gains (pertes) de change	(165 908)	6 108 986	17 548 974
Règlements			
Remboursements	(172 113)	(13 821 563)	
Conversion de prêts en dons/passation par profits et pertes	_	(803 765)	
Frais de recouvrement et autres frais des agents d'exécution	(21 076)	(571 035)	(15 196 363)
Total des prêts non remboursés au 31 décembre 1996			2 352 611
Dont montants à rembourser dès réception à des agents d'exécution pour frais de recouvrement		_	(356 392)
Total des prêts remboursables au Haut Commissariat au 31 décembre 1996		=	1 996 219ª

* Ventilation	selon	l'origine	aah	fonds

Grands programmes d'assistance Fonds d'affectation spéciale

1 995 684 535 1 996 219

<u>Tableau 8</u> Dépôts à vue ou à terme au 31 décembre 1996

		Taux d'intérêt annuel			
Banques	Délais	(en pourcentage)	Échéance	Montant	Intérêt courus
Comptes à vue avec préavis de retrait					
The Chase Manhattan Bank, New York Debt-for-development Coalition		4,41000		764 993	
		.,		764 993	
Comptes de dépôt					
Citibank Fiduciary Deposit	3 jours	6,00000	03.01.97	4 000 000	
Générale de Banque, Bruxelles	23 jours	5,45000	03.01.97	8 000 000	24 222
Swiss Bank Corporation, Genève	-				
4 000 000 francs suisses	3 jours	3,50000	03.01.97	3 100 775	
Générale de banque, Bruxelles					
16 100 000 ECUS	8 jours	4,31250	08.01.97	20 302 648	
Svenska Handelsbanken, Stockholm 6 500 000 couronnes	9 jours	4 10000	00.04.07	070 446	
Svenska Handelsbanken, Stockholm	a jours	4,10000	08.01.97	970 149	110
27 000 000 couronnes	13 jours	4,10000	09.01.97	4 029 851	1 836
The Tokai Bank, Londres	31 jours	5,70000	09.01.97	7 000 000	24 383
Banca di Roma, Rome	0.,00.0	0,70000	03.01.37	7 000 000	24 303
2 000 000 000 lires	13 jours	7,25000	09.01.97	1 328 904	1 071
Banco Español de Crédito, Madrid	•	,		. 020 00 .	
250 000 000 pesetas	17 jours	6,26000	09.01.97	1 397 984	2 696
ABN AMRO Bank, Amsterdam					
9 800 000 florins	14 jours	3,00000	10.01.97	5 697 674	1 899
Bank of Montreal, Londres	49 jours	5,37500	10.01.97	5 000 000	29 115
Banque Paribas (Suisse), Genève	62 jours	5,37500	13.01.97	6 000 000	43 896
The Sakuna Bank, Londres	61 jours	5,50000	14.01.97	10 000 000	21 806
Canadian Imperial Bank of Comm., Londres					
4 000 000 dollars canadiens	14 jours	2,87500	14.01.97	2 985 075	
Lloyds Bank, Londres	40 !				
4 800 000 livres sterling	19 jours	5,87500	15.01.97	8 080 808	5 203
Christiania Bank, Oslo 15 000 000 couronnes	10 iouro	2 70000	45.04.07	0.040.004	
Austria and New Zealand Bkg. Gr., Londres	19 jours 52 jours	3,79000 5,37500	15.01.97	2 340 094	985
ABN AMRO Bank, Amsterdam	56 jours	5,37500 5,37500	16.01.97	8 000 000	43 000
nstituto Bancario San Paolo di Torino, Turin	JO JOUIS	5,57500	17.01.97	6 000 000	34 938
16 000 000 000 lires	33 jours	7,47000	20.01.97	10 631 229	28 678
Svenska Handelsbanken, Stockholm	62 jours	5,37500	21.01.97	7 000 000	42 851
The Bank of Tokyo-Mitsubishi, Londres	34 jours	5,84375	23.01.97	10 000 000	17 856
The Bank of Tokyo-Mitsubishi, Londres	38 jours	5.81250	27.01.97	12 000 000	21 312
Bank of America, Londres	61 jours	5,40625	12.02.97	8 000 000	21 625
The Fuji Bank, Londres	56 jours	5,71875	12.02.97	5 000 000	10 326
he Fuji Bank, Londres	56 jours	5,71875	12.02.97	3 000 000	6 195
Jnibank A/S, Copenhague	63 jours	5,43750	14.02.97	10 000 000	27 187
Inibank A/S, Copenhague	67 jours	5,43750	18.02.97	8 000 000	21 750
Banque scandinave en Suisse, Genève	66 jours	5,43750	29.02.97	7 000 000	15 859
he Fuji Bank, Londres	68 jours	5,71875	24.02.97	10 000 000	20 651
he Tokai Bank, Londres	70 jours	5,76000	26.02.97	10 000 000	20 800
	•				
				205 405 191	540 250

<u>Tableau 9</u>
Dépôts à vue et à terme, 1992-1996
(En milliers de dollars des États-Unis)

	1992	1993	1994	1995	1996
Encaisse et placements au 31 décembre					
Comptes courants	18 630	25 484	20 239	28 244	16 666
Comptes à terme sur 48 heures	50 827	83 512	35 437	10 074	765
Comptes de dépôt	293 023	256 903	227 909	262 506	205 405
	362 480	365 899	283 585	300 824	222 836
Montant moyen des disponibilités pendant l'année					
En comptes courants	31 829	47 937	33 593	30 565	41 916
Placements (comptes à vue et à					
terme, valeurs)	264 112	279 160	266 957	244 315	227 470
	295 941	327 097	300 550	274 880	269 386
Intérêts créditeurs					
Comptes courants	1 554	1 228	846	1 064	1 158
Placements	11 351	11 354	13 648	14 251	11 848
	12 905	12 582	14 494	15 315	13 006
Taux moyen d'intérêt (en pourcentage)					
Sur le montant moyen de					
l'encaisse	4,36	3,85	4,82	5,57	4,83
Sur le montant moyen des fonds placés	4,30	4.07	5,11	5.83	5,21

<u>Tableau 10</u>

Avoirs en monnaies non convertibles au 31 décembre 1996

Pava		Équivalent en
Pays	Monnaie	dollars ÉU.
Afghanistan	Afghani	23 976,21
	Roupie pakistanaise	7 521,57
Albanie	Lek	2 537,73
Arménie	Dram	1 596,36
Burundi	Franc	13 554,59
Chili	Peso	1 527,52
Égypte	Livre	25 262,65
±thiopie	Birr	16 577,37
Ex-République yougoslave de Macédoine	Dinar	471,21
Fédération de Russie	Rouble	34 379,43
Géorgie	Rouble	1 239,87
	Lari	184,53
	Kupon	196,25
Guinée-Bissau	Peso	17 882,31
Hongrie	Forint	438,70
ran (République islamique d')	Rial	171 513,57
raq	Dinar	940 470,74
lordanie	Dinar	12 354,17
Kazakhstan	Tenge	3 367,01
Kenya	Shilling	28 690,63
Malawi	Kwacha	43 893,11
Mauritanie	Ouguiya	126 203,98
Mozambique	Metical	179 549,30
Népai	Roupie	2 931,02
Duzbékistan	Som	661,10
Pakistan	Roupie	5 703,61
Philippines	Peso	121 155,97
République tchèque	Koruna	45 997,11
République-Unie de Tanzanie	Shilling	503 004,75
Roumanie	Leu	370,99
Rwanda	Franc	73 165,70
Somalie	Shilling	328,74
Soudan	Livre	19 473,25
Fadjikistan	Rouble tadjik	252,03
⁻ urkménistan	Manat	46,17
/iet Nam	Dông	3 819,44
Yougoslavie (République fédérative de)	Dinar	3 148,87
Zaïre	Nouveau zaïre	24 675,38
Zambie	Kwacha	579,33
Total		2 458 702,27

Appendice

Dons extrabudgétaires en nature en 1996

Total	8 857 750
Société du Croissant-Rouge (Émirats arabes unis)	122 337
King Fahad Relief Programme for Chechnya (Arabie saoudite)	980 133
Japan Relief Clothing Centre (Japon)	18 502
Japan Association of Agencies for Supporting Africa (Japon)	725 991
Africa Society of Japan (Japon)	136 577
Norvège	1 362 358
Fédération de Russie	1 200 000
Argentine	858 000
Allemagne	3 453 852